



rapport annuel consolidé

# **Contenu**

- 1. Rapport de gestion consolidé**
- 2. Notes aux comptes consolidés**
- 3. Rapport du collège  
des commissaires sur  
les comptes consolidés**

# 1. Rapport de gestion consolidé

## RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ RELATIF AUX COMPTES CONSOLIDÉS 2020

Les états financiers consolidés du Groupe SNCB au 31 décembre 2020 ont été établis en respectant les dispositions du référentiel IFRS (International Financial Reporting Standard) telles qu'adoptées par l'Union européenne et publiées à cette date, à savoir les normes publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et les interprétations publiées par l'IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

En annexe sont repris les états financiers consolidés avec leurs notes aux comptes reprenant toutes les informations selon les normes IFRS.

### I. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation regroupe l'ensemble des sociétés formant le Groupe SNCB. Elles sont reprises dans les comptes consolidés selon les deux techniques admises par les normes IFRS, selon qu'il existe ou non un contrôle de la société par le Groupe, à savoir l'intégration globale et la mise en équivalence.

#### L'évolution du périmètre de consolidation

	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Maison-mère	1	1	1	1
Sociétés intégrées globalement	10	8	8	8
Sociétés mises en équivalence	12	12	11	12
<b>TOTAL</b>	<b>23</b>	<b>21</b>	<b>20</b>	<b>21</b>

Le 10 décembre 2020, la SNCB conjointement avec la ville de Leuven et la KU Leuven ont créé la société Wetenschapspark Leuven Noord au capital de 3.000.001 EUR. La SNCB a apporté 1 € dans cette coentreprise et a reçu en échange 500 actions représentatives de 33,33% des droits de vote.

Sans impact sur le périmètre de consolidation, suite à une procédure de squeeze out, la SNCB a racheté les actions des minoritaires dans Railtour et est devenue l'actionnaire unique de cette filiale consolidée globalement.

## II. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES 2020

### II.A. BILAN

ACTIF			
<i>En millions €</i>	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>	<u>Variation</u>
<b><u>Actifs non-courants</u></b>	<b><u>9.847,7</u></b>	<b><u>9.932,4</u></b>	<b><u>-84,7</u></b>
Immobilisations incorporelles	229,9	223,0	6,9
Immobilisations corporelles	7.299,6	7.221,6	78,0
Immeubles de placement	436,8	440,0	-3,2
Participations mises en équivalence	348,6	399,3	-50,7
Créances commerciales et autres débiteurs	625,6	668,6	-42,9
Instruments financiers dérivés	306,4	292,8	13,6
Autres actifs financiers	600,8	672,8	-71,9
Actif d'impôts différés	0,0	14,4	-14,4
<b><u>Actifs courants</u></b>	<b><u>2.039,3</u></b>	<b><u>2.091,3</u></b>	<b><u>-52,0</u></b>
Stocks	232,8	227,8	5,0
Créances commerciales et autres débiteurs	1.202,5	1.441,1	-238,5
Instruments financiers dérivés	0,0	10,0	-10,0
Autres actifs financiers	36,9	40,9	-4,0
Créance d'impôt courant	2,1	3,4	-1,3
Trésorerie et équivalent de trésorerie	565,0	368,2	196,8
<b><u>Actifs non-courants classés comme détenus en vue de la vente</u></b>	<b><u>21,1</u></b>	<b><u>34,4</u></b>	<b><u>-13,3</u></b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b><u>11.908,1</u></b>	<b><u>12.058,1</u></b>	<b><u>-150,0</u></b>

L'ensemble des actifs consolidés du Groupe SNCB au 31 décembre 2020 représente un montant de 11.908,1 M€, soit une variation de -150,0 M€ (-1,2 %) par rapport à la clôture 2019. La SNCB représente 96,8 % du total des actifs consolidés, voire 99,7 % hors participations dans les sociétés mises en équivalence.

Les actifs non-courants (9.847,7 M€) représentent 82,7 % du total actif, soit :

- ❖ 7.966,2 M€ (80,9 % des actifs non-courants) relatifs *aux immobilisations incorporelles et corporelles ainsi qu'aux immeubles de placement* dont 99,7 % proviennent de la maison-mère. Les investissements réalisés à la SNCB en 2020 s'élèvent à 513,2 M€<sup>1</sup> dont 285,5 M€ pour l'acquisition et la rénovation

<sup>1</sup> Hors montant réservé le matériel roulant M7 de 106,0 M€ et remboursement de l'emprunt lié au parking à Louvain-La-Neuve de 9,3 M€

de matériel roulant, 106,5 M€ pour l'accueil des voyageurs, 39,1 M€ pour la construction et l'aménagement des ateliers et 82,2 M€ d'autres investissements (dont IT et bâtiments). Ces investissements de la maison-mère ont été financés par des subsides en capital sauf 6,4 M€ financés sur fonds propres. Les amortissements annuels et pertes de valeur des actifs de la maison-mère s'élèvent à 466,9 M€ (y inclus les amortissements des actifs au titre du droit d'utilisation). Le prochain test général de pertes de valeur des terrains de la maison-mère est prévu pour 2022. Mais, vu la crise sanitaire, les experts internes de la valorisation ont analysé fin 2020 s'il y avait des indications de pertes de valeur et ont conclu qu'il n'y en avait aucune. En 2020, ils ont aussi évalué les Grands projets autour des gares où des changements sont intervenus depuis 2019.

- ❖ 348,6 M€ (3,5 % des actifs non-courants) relatifs à la quote-part dans les capitaux propres des sociétés mises en équivalence, entreprises dans lesquelles la SNCB a une influence notable sans toutefois en posséder le contrôle dont THI Factory (216,1 M€), Eurofima (110,6 M€), HR RAIL (9,4 M€) et BeNe Rail International (6,9 M€). La variation par rapport à l'exercice précédent (-50,7 M€) s'explique principalement par les dividendes versés ou encore à verser par les sociétés mises en équivalence à la SNCB (-15,2 M€ dont à verser par THI Factory: -13,9 M€) et par la quote-part des mises en équivalence dans le résultat net consolidé (-33,7 M€ dont THI Factory : -37,1 M€).
- ❖ 1.532,9 M€ (15,6 % des actifs non-courants) concernent les créances commerciales et autres débiteurs, les instruments financiers dérivés et les autres actifs financiers dont 538,1 M€ relatifs aux interventions de l'Etat, 530,7 M€ de placements dans le cadre de la gestion de la dette, 306,4 M€ d'instruments financiers de couverture, 55,8 M€ de participation dans Eurostar International Ltd et 81,6 M€ de créances long terme de location-financement.

**Les actifs courants** (2.039,3 M€) représentent 17,1 % du total de l'actif et sont constitués, notamment, de trésorerie et équivalent de trésorerie (565,0 M€), de créances sur l'Etat (436,5 M€), de cautionnements versés dans le cadre des instruments financiers dérivés (382,7 M€), de stocks (232,8 M€ principalement ceux de la SNCB), de créances commerciales à moins d'un an (120,3 M€) et de TVA à récupérer (108,8 M€). La diminution de 52,0 M€ d'un exercice à l'autre provient essentiellement de la SNCB et s'explique principalement par -148,0 M€ pour les créances envers l'Etat (subventions d'exploitation et d'investissement) , -56,9 M€ de charges à reporter relatives à la redevance infrastructure, -35,9 M€ de paiements pour financer les travaux dans le cadre du RER, +196,8 M€ d'augmentation des liquidités et +17,2 M€ d'indemnités à recevoir dans le cadre d'un accord commercial relatif à la livraison de matériel roulant ferroviaire.

**Les actifs non-courants classés comme détenus en vue de la vente** (21,1 M€ ou 0,2 % du total de l'actif) diminuent de 13,3 M€. Cette diminution concerne exclusivement les actifs corporels de la SNCB principalement suite à des ventes de bâtiments et terrains en 2020.

## PASSIF

<i>En millions €</i>	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>	<u>Variation</u>
<b><u>Capitaux propres</u></b>	<b><u>-438,7</u></b>	<b><u>-154,0</u></b>	<b><u>-284,7</u></b>
<b><u>Passifs non-courants</u></b>	<b><u>10.381,4</u></b>	<b><u>10.273,1</u></b>	<b><u>108,3</u></b>
Dettes pour avantages au personnel	396,0	364,9	31,1
Provisions	83,5	103,4	-19,9
Dettes financières	2.388,6	2.413,5	-25,0
Instruments financiers dérivés	498,7	515,1	-16,4
Passifs d'impôts différés	1,6	1,8	-0,3
Dettes commerciales	12,1	15,9	-3,7
Subsides	6.982,9	6.821,0	161,9
Autres dettes	18,1	37,6	-19,5
<b><u>Passifs courants</u></b>	<b><u>1.965,4</u></b>	<b><u>1.939,1</u></b>	<b><u>26,3</u></b>
Dettes pour avantages au personnel	119,1	118,6	0,5
Provisions	102,7	86,6	16,1
Dettes financières	620,1	586,9	33,2
Instruments financiers dérivés	36,7	12,6	24,1
Dettes d'impôt courant	0,0	0,5	-0,5
Dettes commerciales	323,1	423,6	-100,5
Dettes sociales	101,7	105,6	-3,9
Subsides	430,2	378,8	51,5
Autres dettes	231,6	225,9	5,8
<b><u>Dettes directement associées à des actifs non-courants classés comme détenus en</u></b>	<b><u>0,0</u></b>	<b><u>0,0</u></b>	<b><u>0,0</u></b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>	<b>11.908,1</b>	<b>12.058,1</b>	<b>-150,0</b>

Les **capitaux propres consolidés** sont négatifs de 438,7 M€. Par rapport à 2019, les capitaux propres ont diminué de 284,7 M€ ce qui correspond au résultat global consolidé de l'exercice. Ces capitaux propres excluent les subsides en capital de 7.413,1 M€ comptabilisés en tant que dettes en IFRS, contrairement au droit belge où ils sont inclus dans les capitaux propres

Les **passifs non-courants et courants** s'élèvent à 12.346,8 M€, soit +134,6 M€ par rapport à l'exercice précédent :

- ❖ +136,5 M€ imputables à la SNCB dont principalement + 213,4 M€ de subsides en capital relatifs au financement des actifs incorporels et corporels, +65,3 M€ de dettes envers l'Etat (produit de la compensation reçue en 2020 dans le cadre de l'opération Hello Belgium Rail Pass gratuit à reporter sur 2021), +31,6 M€ de dettes pour avantages au personnel (dont +45,7 M€ de gains et pertes actuariels comptabilisés en 2020 sur les avantages postérieurs à l'emploi), +7,7 M€ d'instruments financiers dérivés de couverture, -100,5 M€ de dettes commerciales vis-à-vis de tiers, -35,9 M€ de réduction de la dette envers l'Etat dans le cadre du Fonds RER et -41,1 M€ de produits à reporter relatifs au trafic.
- ❖ -1,9 M€ pour les *autres sociétés du Groupe*.



d'ajustement à la juste valeur de la participation dans Eurostar International, -14,4 M€ suite à l'annulation de l'actif d'impôt différé comptabilisé en 2019 et -11,5 M€ de résultats financiers non cash (dont -5,8 M€ d'ajustement à la juste valeur des instruments dérivés).

L'évolution de la **quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence** s'élève à -59,1 M€ dont principalement -56,1 M€ pour THI Factory.

## II.C. DETTE ECONOMIQUE

La dette économique est égale à :

- ❖ la dette financière nette, à savoir
  - la dette contractée auprès des institutions financières ;
  - plus les dettes de location-financement ;
  - moins les placements de trésorerie et valeurs disponibles ainsi que les créances Back to Back avec l'Etat dans le cadre de la reprise de la dette au 1<sup>er</sup> janvier 2005 ;
- ❖ plus le solde des subsides en capital versés par l'Etat pour lesquels les investissements restent à exécuter ;
- ❖ moins ou plus le solde des créances et dettes commerciales ;
- ❖ plus ou moins les cautionnements reçus ou versés dans le cadre des Credit Support Annex ;
- ❖ plus ou moins les cofinancements, à savoir le solde financier des investissements réalisés par la SNCB pour le compte d'autres pouvoirs publics et
- ❖ moins la créance nette relative aux subsides d'exploitation ;
- ❖ moins la dette de location-financement en application de la norme IFRS 16.

<i>En millions €</i>	31-12-2020	31-12-2019	Δ
<b>Dettes financières nettes</b>	<b>1.957,7</b>	<b>2.136,0</b>	<b>-178,4</b>
Subsides en capital versés par l'État pour des travaux encore à exécuter	902,3	776,4	126,0
Besoin en Fonds roulement (-créances/+dettes commerciales - interventions Etat subventions d'exploitation)	-95,3	-236,8	141,5
Cautionnements CSA	-382,7	-373,8	-8,9
Cofinancements	-13,2	-11,9	-1,3
Neutralisation dette financière IFRS 16	-34,8	-33,3	-1,5
<b>Dettes économiques</b>	<b>2.334,0</b>	<b>2.256,5</b>	<b>77,4</b>

## **Evénements importants postérieurs à la date de clôture**

Aucun événement significatif impactant les états financiers du Groupe SNCB n'a été observé après la date de clôture au 31 décembre 2020.

## **Application des règles de continuité**

Suite à la crise sanitaire persistante, les résultats opérationnels attendus restent négatifs. Sur base d'une analyse des conséquences financières attendues et en particulier de la position actuelle de liquidité, des flux financiers attendus et des sources financières disponibles, il apparaît que la continuité des activités du Groupe SNCB n'est pas compromise. D'autant plus que la société-mère dispose de la possibilité de faire appel à une garantie de l'Etat belge pour un montant jusqu'à 1.138 M€ (elle n'y a pas fait appel et n'a actuellement pas l'intention de le faire). En conséquence, les comptes consolidés au 31 décembre 2020 ont été établis dans une hypothèse de continuité des activités du Groupe.

## **Indications sur les autres circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement du Groupe**

Le rapport de gestion publié individuellement par les différentes entreprises formant le Groupe SNCB justifie, pour chacune d'entre elles, les circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement.

Il y a lieu de noter qu'actuellement, un nouveau contrat de gestion n'a pas encore été conclu avec l'Etat. Les travaux préparatoires en vue de l'établissement d'un nouveau contrat de gestion entre la maison-mère et l'Etat se poursuivent, le Ministre de tutelle ayant fait part lors de la présentation de sa note de politique à la Chambre des Représentants, de l'intention du gouvernement de procéder à l'attribution directe de la mission de service public de transport intérieur de voyageurs par rails à la SNCB pour une durée de 10 ans. Outre les obligations de la SNCB, le contrat de gestion définira les subventions que la SNCB recevra pour ses missions de service public tant au niveau des investissements que de l'exploitation, ainsi que l'offre, la politique commerciale et tarifaire.

En attendant, le contrat de gestion 2008-2012 a été prolongé et des règles provisoires valant contrat de gestion ont été fixées par l'arrêté royal du 22 décembre 2020. Cet arrêté royal fixe provisoirement la subvention que la SNCB recevra pour la période 2020 à 2021, pour ses missions de service public tant au niveau des investissements que de l'exploitation. Par ailleurs, des subsides ont été octroyés à la SNCB par cet arrêté royal pour la période 2020 à 2021, pour couvrir le coût de missions spécifiques concernant la lutte contre le terrorisme et le radicalisme.

En outre, la SNCB continuera à recevoir également de l'Etat une partie du « milliard vertueux » servant à finaliser les chantiers RER dès que le Fonds RER sera épuisé et à réaliser des investissements stratégiques dans les Régions. Ces investissements font l'objet du Plan Stratégique Pluriannuel d'Investissements 2018-2031.

### **Application de la dérogation prévue à l'article 3:32 du Code des Sociétés**

L'article 3:32 du Code des Sociétés définit le contenu du rapport de gestion portant sur les comptes consolidés. Cependant, dans son dernier alinéa, cet article précise que « le rapport de gestion sur les comptes consolidés peut être combiné avec le rapport de gestion établi en application de l'article 3:6 *pour constituer un rapport unique, pour autant que les indications prescrites soient données de manière distincte pour la société consolidante et pour l'ensemble consolidé*».

Pour les matières autres que celles explicitées ci-avant, il y a lieu de se rapporter au rapport de gestion sur les comptes annuels statutaires de la SNCB (= société consolidante).

Pour ce qui concerne plus particulièrement l'utilisation d'instruments financiers dérivés, nous renvoyons aux notes annexes au rapport financier annuel, qui comprennent l'ensemble des mentions et informations requises par les normes IFRS 9 et IFRS 7.

## **2. Notes aux comptes consolidés**

**GROUPE SNCB  
ETATS FINANCIERS CONSOLIDES  
AU 31 DECEMBRE 2020**

## I. ETAT CONSOLIDE DE LA SITUATION FINANCIERE

## ACTIFS

		31/12/2020	31/12/2019
	<b>Notes</b>		
<b>Actifs non-courants</b>			
Immobilisations incorporelles et Goodwill	5	229.868.251,27	223.016.266,21
Immobilisations corporelles	6	7.299.556.735,73	7.221.555.421,79
<i>A. Terrains</i>		794.054.246,29	799.979.255,98
<i>B. Constructions</i>		1.278.991.739,59	1.161.730.488,45
<i>C. Infrastructure ferroviaire</i>		107.176.784,18	107.554.015,44
<i>D. Matériel roulant ferroviaire</i>		3.398.102.087,76	3.493.529.999,51
<i>E. Installations et équipements divers</i>		400.235.917,03	350.081.588,48
<i>F. Immobilisations corporelles en cours</i>		1.320.995.960,88	1.308.680.073,93
Immeubles de placement	7	436.804.746,38	439.971.423,38
Entités Mises en Equivalence	8	348.613.131,42	399.275.085,21
Créances commerciales et autres débiteurs	9	625.610.607,11	668.557.321,38
Instruments financiers dérivés	1	306.397.934,88	292.833.744,63
Autres actifs financiers	12	600.845.539,99	672.791.979,85
Actifs d'impôt différé	22	0,00	14.399.087,60
Sous-total actifs non-courants		9.847.696.946,78	9.932.400.330,05
<b>Actifs courants</b>			
Stocks	13	232.798.703,71	227.781.505,98
Créances commerciales et autres débiteurs	9	1.202.520.400,79	1.441.066.330,42
Instruments financiers dérivés	1	0,00	9.995.250,96
Autres actifs financiers	12	36.864.372,64	40.867.372,67
Créances d'impôt courant		2.115.142,45	3.414.150,25
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14	564.985.525,56	368.173.760,27
Sous-total actifs courants		2.039.284.145,15	2.091.298.370,55
<b>Actifs détenus en vue de la vente</b>			
Actifs détenus en vue de la vente	15	21.075.321,80	34.403.537,63
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>11.908.056.413,73</b>	<b>12.058.102.238,23</b>

## CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

		31/12/2020	31/12/2019
	<u>Notes</u>		
<b>Capitaux propres</b>			
Capital	17	249.022.345,57	249.022.345,57
Réserves consolidées	18	-689.903.127,70	-405.509.988,04
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société		-440.880.782,13	-156.487.642,47
Participations ne donnant pas le contrôle		2.175.076,69	2.460.336,42
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>-438.705.705,44</b>	<b>-154.027.306,05</b>
<b>Pas s ifs non-courants</b>			
Dettes pour avantages au personnel	19	396.002.164,85	364.893.302,46
Provisions	20	83.524.039,13	103.378.211,10
Dettes financières	21	2.388.551.154,45	2.413.503.575,56
Instruments financiers dérivés	1	498.667.774,82	515.057.465,84
Passifs d'impôt différé	22	1.554.247,77	1.820.323,35
Dettes commerciales	23	12.124.166,20	15.851.553,77
Subsides	25	6.982.853.141,92	6.820.979.366,34
Autres dettes	26	18.110.664,04	37.585.583,72
<b>Sous-total pas s ifs non-courants</b>		<b>10.381.387.353,18</b>	<b>10.273.069.382,14</b>
<b>Pas s ifs courants</b>			
Dettes pour avantages au personnel	19	119.132.559,23	118.604.171,45
Provisions	20	102.719.816,47	86.592.452,20
Dettes financières	21	620.097.832,16	586.876.217,48
Instruments financiers dérivés	1	36.694.743,24	12.619.257,84
Dettes d'impôt courant		0,00	509.083,70
Dettes commerciales	23	323.123.553,33	423.622.906,18
Dettes sociales	24	101.743.626,00	105.613.568,50
Subsides	25	430.249.629,15	378.762.262,18
Autres dettes	26	231.613.006,41	225.860.242,61
<b>Sous-total pas s ifs courants</b>		<b>1.965.374.765,99</b>	<b>1.939.060.162,14</b>
<b>Pas s ifs directement liés à des actifs détenus en vue de la vente</b>			
Passifs directement liés à des actifs détenus en vue de la vente	15	0,00	0,00
<b>Total des pas s ifs</b>		<b>12.346.762.119,17</b>	<b>12.212.129.544,28</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS</b>		<b>11.908.056.413,73</b>	<b>12.058.102.238,23</b>

## II. ETAT CONSOLIDE DU RESULTAT GLOBAL

		31/12/2020	31/12/2019
	<u>Notes</u>		
<b>Produits d'exploitation avant subsides en capital</b>			
Chiffre d'affaires	27	810.714.943,56	1.175.242.843,45
Subsides d'exploitation	25	1.407.115.337,37	1.249.852.760,92
Production immobilisée		163.023.763,51	169.315.043,98
Autres produits d'exploitation	27	70.811.758,84	66.141.008,69
<b>Total des produits d'exploitation avant subsides en capital</b>		<b>2.451.665.803,28</b>	<b>2.660.551.657,04</b>
<b>Charges d'exploitation avant amortissements et pertes de valeur</b>			
Approvisionnements et marchandises		-106.860.788,76	-108.026.329,50
Services et biens divers	27	-1.207.429.477,52	-1.223.549.568,85
Frais de personnel	28	-1.156.439.251,66	-1.160.574.423,80
Autres charges d'exploitation	27	-37.714.154,42	-32.854.317,06
<b>Total des charges d'exploitation avant amortissements et pertes de valeur</b>		<b>-2.508.443.672,36</b>	<b>-2.525.004.639,21</b>
<b>Résultat d'exploitation avant subsides en capital, amortissements et pertes de valeur</b>		<b>-56.777.869,08</b>	<b>135.547.017,83</b>
Subsides en capital	25	416.282.164,21	388.061.414,85
Amortissements et pertes de valeur	5, 6, 7 & 15	-471.272.790,16	-429.195.641,80
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>-111.768.495,03</b>	<b>94.412.790,88</b>
Produits financiers	29	52.154.376,25	85.568.539,38
Charges financières	29	-96.894.381,14	-134.329.218,66
<b>Résultat financier - net</b>		<b>-44.740.004,89</b>	<b>-48.760.679,28</b>
Quote-part dans le résultat net des entreprises mises en équivalence	8	-33.689.522,97	25.435.115,10
<b>Résultat net des activités poursuivies avant impôt sur le résultat</b>		<b>-190.198.022,89</b>	<b>71.087.226,70</b>
Charges d'impôt sur le résultat net	30	-10.279.141,61	5.226.412,83
<b>Résultat net de l'exercice généré par les activités poursuivies</b>		<b>-200.477.164,50</b>	<b>76.313.639,53</b>
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>-200.477.164,50</b>	<b>76.313.639,53</b>
<b>Autres éléments du résultat global :</b>			
<b>Qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net</b>			
Gains et pertes actuarielles	19	-45.691.891,14	-34.009.233,44
Impôts liés aux autres éléments du résultat global		-3.799.182,87	667.109,31
Quote-part des autres éléments des entreprises mises équivalence	8	-1.780.931,61	-1.657.103,53
Variation nette de JV attribuable au risque de crédit propre		5.027.159,37	2.867.189,37
Instruments de capitaux propres à la JV par le biais des autres éléments du résultat global - variation nette de JV	12	-37.925.345,08	41.173.561,38
<b>Sous-total des autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net</b>		<b>-84.170.191,33</b>	<b>9.041.523,09</b>
<b>Susceptibles d'être reclassés en résultat net</b>			
Ecart de conversion		0,00	23.597,55
<b>Sous-total des autres éléments du résultat global susceptibles d'être reclassés en résultat net</b>		<b>0,00</b>	<b>23.597,55</b>
<b>Total des autres éléments du résultat global de l'exercice</b>		<b>-84.170.191,33</b>	<b>9.065.120,64</b>
<b>RESULTAT GLOBAL TOTAL</b>		<b>-284.647.355,83</b>	<b>85.378.760,17</b>
		31/12/2020	31/12/2019
<b>Résultat net de l'exercice attribuable aux:</b>			
Propriétaires de la Société		-200.370.184,32	76.248.305,68
Participations ne donnant pas le contrôle		-106.980,18	65.333,85
		-200.477.164,50	76.313.639,53
<b>Résultat global total de l'exercice attribuable aux:</b>			
Propriétaires de la Société		-284.540.375,64	85.313.426,32
Participations ne donnant pas le contrôle		-106.980,19	65.333,85
		-284.647.355,83	85.378.760,17

### III. ETAT CONSOLIDE DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	Capitaux propres revenant aux actionnaires du Groupe			Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital	Réserves consolidées	Total		
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2019	249.022.345,57	-490.823.414,40	-241.801.068,83	2.402.930,07	-239.398.138,76
Résultat net 2019		76.248.305,68	76.248.305,68	65.333,85	76.313.639,53
Autres éléments du résultat global 2019		9.065.120,64	9.065.120,64	0,00	9.065.120,64
Dividendes aux actionnaires n'ayant pas le contrôle			0,00	-7.927,50	-7.927,50
Arrondis		0,04	0,04		0,04
Au 31 décembre 2019	<b>17&amp;18</b> 249.022.345,57	-405.509.988,04	-156.487.642,47	2.460.336,42	-154.027.306,05
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2020	249.022.345,57	-405.509.988,04	-156.487.642,47	2.460.336,42	-154.027.306,05
Résultat net 2020		-200.370.184,32	-200.370.184,32	-106.980,18	-200.477.164,50
Autres éléments du résultat global 2020		-84.170.191,33	-84.170.191,33		-84.170.191,33
Dividendes aux actionnaires n'ayant pas le contrôle			0,00	-7.927,50	-7.927,50
Autres mouvements des capitaux propres		147.235,96	147.235,96	-170.352,03	-23.116,07
Arrondis		0,03	0,03	-0,02	0,01
Au 31 décembre 2020	<b>17&amp;18</b> 249.022.345,57	-689.903.127,70	-440.880.782,13	2.175.076,69	-438.705.705,44

## IV. TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE

		31/12/2020	31/12/2019
	<u>Notes</u>		
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES</b>			
Résultat net de l'exercice		-200.477.164,50	76.313.639,53
Ajustements pour			
Amortissements et pertes de valeur sur immobilisations incorporelles, corporelles, immeubles de placement et actifs détenus en vue de la vente	5, 6, 7 & 15	471.504.628,60	429.314.506,66
Réductions de valeur sur stocks, créances commerciales et autres débiteurs	9.2 & 13.2	26.863.134,72	19.868.726,87
Variations de juste valeur sur instruments financiers dérivés	11.2	7.908.721,99	11.471.597,21
Variations de juste valeur et pertes de valeur sur autres actifs financiers et dettes financières		-2.145.330,26	211.185,40
(Plus-values) / moins-values sur cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles, immeubles de placement et actifs détenus en vue de la vente	15.2	-18.409.254,86	-20.660.091,34
(Plus-values) / moins-values sur cessions d'actifs financiers		-478.970,62	0,00
(Plus-values) / moins-values sur cessions de filiales et participations mises en équivalence	27.2.2	0,00	4.290.871,99
Prise en résultat des commissions sur opérations de financement alternatif	27.1.2	-3.358.719,57	-3.512.634,69
Provisions	27.2.1 & 29.2	-3.726.807,70	-59.851.941,96
Avantages au personnel		-14.054.640,97	-1.497.118,01
Prises en résultat des subsides en capital	25.1	-416.282.164,21	-388.061.414,85
Produits et charges d'intérêts, net	29	29.376.336,05	30.410.526,00
Quote-part dans le résultat net des entreprises mises en équivalence	8.2 & 8.3	33.689.522,97	-25.435.115,10
Charges d'impôt sur le résultat	30	10.279.141,61	-5.226.412,83
Ecart de conversion		1.970.656,49	-612.035,22
Trésorerie brute générée par les activités opérationnelles		-77.340.910,26	67.024.289,66
Variation nette du besoin en fonds de roulement			
Stocks		-32.900.414,05	-28.928.024,10
Créances commerciales et autres débiteurs		260.914.625,44	-69.444.306,49
Dettes commerciales, sociales et autres dettes		-118.820.530,33	-28.635.635,26
		109.193.681,06	-127.007.965,85
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles avant impôts		31.852.770,80	-59.983.676,19
Impôts payés		0,00	-2.065.138,09
Impôts reçus		843.758,29	0,00
<b>TRESORERIE NETTE (ABSORBEE) / GENeree PAR LES ACTIVITES OPERATIONNELLES</b>		<b>32.696.529,09</b>	<b>-62.048.814,28</b>

		31/12/2020	31/12/2019
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>			
Acquisitions d'immobilisations incorporelles, corporelles et immeubles de placement		-542.363.177,71	-614.320.152,29
Acquisitions d'actifs financiers		-122.128.592,80	-22.207.699,36
Acquisition de participations mises en équivalence		-1,00	0,00
Acquisitions de participations ne donnant pas le contrôle		-178.160,00	0,00
Subsides en capital reçus		660.449.411,38	630.016.308,84
Encaissements lors de cessions d'immobilisations incorporelles, corporelles, immeubles de placement et actifs détenus en vue de la vente		37.903.027,34	65.373.592,27
Encaissements lors de cessions d'autres actifs financiers		140.899.220,29	26.324.926,52
Encaissements lors de cessions de participations mise en équivalence		0,00	8.788.679,00
Intérêts reçus		57.214.428,34	59.447.360,33
Dividendes reçus	8.2, 8.3 & 12.2	2.098.306,27	20.819.622,34
<b>TRESORERIE NETTE (ABSORBEE) / GENEREE PAR LES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>233.894.462,11</b>	<b>174.242.637,65</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>			
Augmentation des dettes financières	21.1	403.184.851,44	219.023.951,28
Remboursement des dettes locatives	21.1	-10.634.506,63	-10.277.452,35
Remboursement des dettes financières	21.1	-359.851.201,75	-219.006.832,25
Remboursements / paiements nets des instruments financiers dérivés	11.2	-10.101.379,74	69.680.634,17
Intérêts payés	21.1, 11.2	-92.317.043,47	-95.087.863,28
Dividendes payés		-7.927,50	-7.927,50
<b>TRESORERIE NETTE GENEREE PAR LES ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>		<b>-69.727.207,65</b>	<b>-35.675.489,93</b>
(DIMINUTION) / AUGMENTATION DE LA TRESORERIE, DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE ET DES DECOUVERTS BANCAIRES		196.863.783,55	76.518.333,44
<b>TRESORERIE, EQUIVALENTS DE TRESORERIE ET DECOUVERTS BANCAIRES A L'OUVERTURE (note 14)</b>		<b>368.173.760,27</b>	<b>291.561.419,83</b>
(Diminution) / Augmentation de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des découverts bancaires		196.863.783,55	76.518.333,44
Ecart de conversion		-52.018,26	94.007,00
<b>TRESORERIE, EQUIVALENTS DE TRESORERIE ET DECOUVERTS BANCAIRES A LA CLOTURE (note 14)</b>		<b>564.985.525,56</b>	<b>368.173.760,27</b>

## INFORMATIONS GENERALES

### Activités

Parmi toutes les sociétés reprises dans le périmètre de consolidation du Groupe SNCB, la SNCB représente à elle-seule 96,79% de l'actif au 31 décembre 2020 (96,34% au 31 décembre 2019) et -162.517.484,50 EUR (48.250.355,46 EUR) de résultats nets consolidés (part Groupe) sur un total de -200.370.184,32 EUR (76.248.305,68 EUR) au 31 décembre 2020 (31 décembre 2019). La différence de -37.852.699,82 EUR provient essentiellement de la quote-part dans le résultat des mises en équivalence de -33.689.522,97 EUR (dont -37.077.254,54 EUR pour THI Factory).

Les activités principales de la SNCB sont des activités de service public telles que décrites par l'Arrêté Royal du 11 décembre 2013:

- le transport intérieur de voyageurs assuré par les trains du service ordinaire ainsi que les dessertes intérieures par trains à grande vitesse;
- le transport transfrontalier de voyageurs;
- l'acquisition, la maintenance, la gestion et le financement de matériel roulant ferroviaire destiné à l'accomplissement des missions visées aux points ci-dessus;
- les prestations que l'entreprise ferroviaire est tenue de fournir pour les besoins de la Nation;
- l'acquisition, la conception, la construction, le renouvellement, l'entretien et la gestion des gares ferroviaires, des points d'arrêt non gardés et de leurs dépendances;
- la conservation du patrimoine historique relatif à l'exploitation ferroviaire;
- les activités de sécurité et de gardiennage dans le domaine ferroviaire;
- les autres missions de service public dont elle est chargée par ou en vertu de la loi.

### Statut juridique

La SNCB SA est une société anonyme de droit public dont le siège social est situé rue de France 56 à 1060 Bruxelles. Elle est inscrite sous le numéro d'entreprise 0203.430.576. La dernière modification des statuts coordonnés a été publiée au Moniteur belge en date du 28 avril 2015.

### Etats financiers

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2020, préparés selon le référentiel IFRS, ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de la SNCB en date du 30 avril 2021. Les chiffres repris dans le présent document sont exprimés en euro (EUR) à deux décimales, sauf mention contraire explicite.

### Règles d'évaluation

A l'exception des nouvelles normes et amendements applicables, les règles d'évaluation ont été appliquées de manière uniforme d'une année à l'autre et dans tout le Groupe SNCB. Les états financiers consolidés sont préparés en utilisant des règles d'évaluation homogènes pour des transactions ou autres événements similaires dans l'ensemble du Groupe SNCB.

## Conseil d'Administration

Fontinoy Jean-Claude	Président du Conseil d'Administration
Dutordoir Sophie	Administrateur délégué
Boelaert Filip	Administrateur
Cloquet Jean-Jacques	Administrateur
Descheemaecker Marc	Administrateur
Durez Martine	Administrateur
Glautier Laurence	Administrateur
Gosselin Ermeline	Administrateur
Jeurissen Isabelle	Administrateur
Lauwers Kris	Administrateur
Mercenier Eric	Administrateur
Schatteman Saskia	Administrateur
Sterckx Dirk	Administrateur
Van Camp Bart	Administrateur

## Commissaires

Membres du Collège des Commissaires :

KPMG Réviseurs d'entreprises SRL représenté par Patrick De Schutter

BDO Réviseurs d'entreprises SCRL représenté par Felix Fank

## V. NOTES AUX COMPTES CONSOLIDES

I. ETAT CONSOLIDE DE LA SITUATION FINANCIERE	14
II. ETAT CONSOLIDE DU RESULTAT GLOBAL	16
III. ETAT CONSOLIDE DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES	17
IV. TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE	18
INFORMATIONS GENERALES	20
V. NOTES AUX COMPTES CONSOLIDES	22
Note 1 - Résumé des principales règles d'évaluation	23
Note 2 - Gestion du capital	43
Note 3 - Estimations comptables et jugements significatifs	65
Note 4 - Périmètre de consolidation du Groupe SNCB	69
Note 5 - Immobilisations incorporelles	70
Note 6 - Immobilisations corporelles	73
Note 7 - Immeubles de placement	76
Note 8 - Participations mises en équivalence	78
Note 9 - Créances commerciales et autres débiteurs	82
Note 10 - Actifs et passifs découlant des contrats avec les clients	85
Note 11 - Instruments financiers dérivés	87
Note 12 - Autres actifs financiers	90
Note 13 - Stocks	93
Note 14 - Trésorerie et équivalents de trésorerie	94
Note 15 - Actifs non courants classés comme détenus en vue de la vente et activités abandonnées	95
Note 16 - Regroupements d'entreprises	98
Note 17 - Capital	99
Note 18 - Réserves consolidées	100
Note 19 - Dettes pour avantages au personnel	101
Note 20 - Provisions	107
Note 21 - Dettes financières	108
Note 22 - Actifs / passifs d'impôts différés	113
Note 23 - Dettes commerciales	115
Note 24 - Dettes sociales	116
Note 25 - Subsidés	117
Note 26 - Autres dettes	119
Note 27 - Produits et charges d'exploitation	120
Note 28 - Frais de personnel	123
Note 29 - Produits et charges financiers	124
Note 30 - Charges d'impôt sur le résultat global	126
Note 31 - Actifs et passifs éventuels	127
Note 32 - Informations complémentaires sur les instruments financiers	128
Note 33 - Opérations de financement alternatif	131
Note 34 - Droits et engagements	133
Note 35 - Informations relatives aux parties liées	134
Note 36 - Honoraires du commissaire	137
Note 37 - Evénements postérieurs à la clôture	138

## Note 1 - Résumé des principales règles d'évaluation

### 1. Base de préparation et déclaration de conformité aux IFRS

Les états financiers consolidés du Groupe SNCB au 31 décembre 2020 ont été établis en respectant les dispositions du référentiel « IFRS » (International Financial Reporting Standard) telles qu'adoptées par l'Union européenne et publiées à cette date, à savoir les normes publiées par l'International Accounting Standards Board («IASB») et les interprétations publiées par l'IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

Ces états financiers consolidés sont préparés sur la base du principe de l'évaluation :

- à la juste valeur de certains actifs et passifs financiers: les instruments financiers dérivés, les instruments de capitaux propres, les actifs financiers à la juste valeur par le résultat net et les passifs financiers à la juste valeur par le résultat net;
- à la valeur actuelle de certains éléments de patrimoine: les dettes et les créances supérieures à un an assorties d'un taux d'intérêt nul ou anormalement faible ainsi que les provisions non courantes. Les taux d'actualisation utilisés sont les IRS selon la durée concernée, à l'exception des dettes constituées en vertu de l'IAS 19 pour lesquelles les taux d'actualisation sont déterminés par référence à des taux de marché à la date de clôture basés sur les obligations d'entreprises de première catégorie, et selon leur durée;
- au coût d'acquisition historique des autres éléments bilancaires à l'exception de certaines réévaluations de certaines immobilisations corporelles et immeubles de placement pour lesquelles le Groupe SNCB a opté pour l'application de l'évaluation à la juste valeur lors de la date de transition aux IFRS (1<sup>er</sup> janvier 2014) et l'utilisation de cette juste valeur en tant que coût présumé à cette date de transition (principalement des terrains).

Des amendements à certaines normes ont été adoptés par l'Union Européenne et sont devenus obligatoires à partir de l'exercice comptable débutant au 1<sup>er</sup> janvier 2020 (amendements à IFRS 3 *Regroupements d'entreprises*, IAS 1 *Présentation des états financiers* et IAS 8 *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, réforme des taux d'intérêts de référence: amendements à IFRS 9 *Instruments financiers*, IAS 39 *Instruments financiers. Comptabilisation et évaluation* et IFRS 7 *Instruments financiers. Informations à fournir* et modifications des références au Cadre conceptuel). Ces modifications n'ont pas d'impact significatif sur la préparation des états financiers du Groupe SNCB au 31 décembre 2020. Elles fournissent des éclaircissements et des précisions mais ne modifient pas les exigences comptables des normes qu'elles concernent.

D'autres amendements ont été adoptés par l'Union Européenne mais ne sont pas encore obligatoires pour les exercices comptables débutant au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Nous retiendrons principalement l'amendement à la norme IFRS 16 *Contrats de location liés au Covid-19*, entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 2020, qui prévoit une mesure de simplification applicable aux preneurs d'un contrat de location: si certaines conditions sont remplies, elle leur permet de ne pas évaluer si des réductions de loyers octroyées suite au covid-19 sont des modifications de contrat de location. Et donc, de ne pas les traiter comme telles. Cette mesure de simplification n'est pas applicable dans le Groupe SNCB puisque celui-ci n'a pas bénéficié d'allègements de loyers suite à la crise sanitaire. La phase 2 de la réforme des taux d'intérêts de référence (amendements à IFRS 9 *Instruments financiers*, IAS 39 *Instruments financiers. Comptabilisation et évaluation* et IFRS 7 *Instruments financiers. Informations à fournir*) a été adoptée par l'Union Européenne. Il résulte d'une analyse préliminaire qu'elle n'impactera pas la préparation des états financiers du Groupe SNCB.

Au 31 décembre 2020, il n'y a pas de normes ou amendements non encore effectifs et non encore adoptés par l'Union Européenne qui pourraient avoir un impact significatif sur les transactions actuelles et futures du Groupe SNCB. Ici encore, les amendements ont une portée limitée. Ils fournissent des précisions mais ne modifient pas les principes comptables appliqués dans le Groupe SNCB:

- classement des passifs en courant et non courant: amendements à la norme IAS 1 *Présentation des états financiers* (entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2022). Ces modifications n'affectent que la présentation des passifs dans les états financiers car les dispositions actuelles de la norme manquaient de précision pour déterminer si un passif doit être présenté en courant ou en non courant;
- amendements à IFRS 3 *Regroupements d'entreprises* (entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2022) qui sont essentiellement des mises à jour de la norme. Elles ne modifient pas les exigences comptables pour les regroupements d'entreprises;
- modifications à la norme IAS 16 *Immobilisations corporelles* (entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2022) qui concerne un cas de figure qui n'est actuellement pas d'application dans le Groupe SNCB;
- amendements à la norme IAS 37 *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels* concernant les contrats déficitaires (entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2022). La norme ne précisait pas les coûts à inclure pour déterminer le coût d'exécution du contrat et l'amendement fournit des précisions à ce sujet. Cela n'affecte pas les pratiques comptables du Groupe SNCB;
- améliorations annuelles 2018-2020 (entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2022) qui clarifient les textes ou apportent des modifications mineures aux normes IFRS 1 *Première adoption des IFRS*, IFRS 9 *Instruments financiers* et aux exemples illustratifs qui accompagnent IFRS 16 *Contrats de location*.

## 1. **Faits marquants**

La crise sanitaire et les mesures imposées par le gouvernement ont eu des impacts importants sur les activités du Groupe SNCB à partir de la deuxième moitié du mois de mars 2020. En raison des mesures sanitaires mises en place par le gouvernement belge et de l'importance croissante du télétravail, le nombre de voyageurs a fortement diminué (253,4 millions de voyageurs au 31 décembre 2019 contre 184,1 millions au 31 décembre 2020 soit une diminution de 27,3%). Du 23 mars au 3 mai inclus, la SNCB a roulé selon un «Service de Trains d'intérêt National» réduit par rapport à son plan de transport préexistant. A la demande du gouvernement belge, la SNCB a continué à assurer une offre optimale de trains pour favoriser les déplacements des personnes exerçant des métiers essentiels. Elle est rapidement revenue au plan de transport préexistant pour permettre le transport des voyageurs dans les meilleures conditions possible et dans le respect des directives gouvernementales. Beaucoup d'efforts supplémentaires ont aussi été fournis, entre autres au niveau du nettoyage des trains et des gares. La forte baisse des revenus couplée au maintien d'une offre ferroviaire maximale a engendré un impact financier majeur pour la société-mère partiellement couvert par le gouvernement belge via l'octroi d'une subvention d'exploitation exceptionnelle destinée à compenser une partie de l'impact de l'épidémie sur les comptes des missions de service public de l'année 2020.

Le résultat global du Groupe SNCB a diminué de 370,0 millions EUR par rapport au 31 décembre 2019. Les impacts liés à la crise sanitaire sont principalement:

- une diminution du chiffre d'affaire de 364,5 millions EUR, essentiellement celui du trafic national et international ainsi qu'une baisse des redevances perçues sur le prix des billets de/vers l'aéroport de Bruxelles;
- une augmentation des subsides d'exploitation de 157,3 millions EUR dont +288 millions EUR pour couvrir l'impact de la crise sanitaire, +44,7 millions EUR liés à l'opération Hello Belgium Rail Pass lancée début octobre 2020 et -159,9 millions EUR de subsides variables;

- une diminution des services et biens divers de 16,1 millions EUR entre autre une diminution de la redevance infrastructure et des coûts liés au Supplément Brussels Airport suite à la baisse des ventes de ce produit partiellement compensée par une augmentation des coûts directement liés à la prévention contre le Covid-19
- une diminution de 59,1 millions EUR de la quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence dont principalement une diminution de 56,1 millions EUR pour THI Factory impactée par la crise sanitaire.
- un ajustement de juste valeur négatif de 36,5 millions EUR pour la participation dans Eurostar International Ltd.
- l'annulation de l'actif d'impôt différé au 31 décembre 2019 avec un impact de - 14,4 millions EUR au 31 décembre 2020.

Ce contexte économique a été pris en compte pour la réalisation des tests de valeur des actifs. Nous vous renvoyons aux notes 3.1, 6.1 et 12.2 des états financiers consolidés annuels.

## **2. Préparation des états financiers sur une base de continuité des activités principales**

Le total des capitaux propres consolidés du Groupe SNCB au 31 décembre 2020 sont négatifs de -438.705.705,44 EUR.

Suite à la crise sanitaire persistante, les résultats opérationnels attendus restent négatifs. Sur base d'une analyse des conséquences financières attendues et en particulier de la position actuelle de liquidité, des flux financiers attendus et des sources financières disponibles, il apparaît que la continuité des activités du Groupe SNCB n'est pas compromise. D'autant plus que la société-mère dispose de la possibilité de faire appel à une garantie de l'Etat belge pour un montant jusqu'à 1.138 M€ (elle n'a pas fait appel à cette garantie de l'Etat et n'a actuellement pas l'intention de le faire). En conséquence, les comptes consolidés au 31 décembre 2020 ont été établis dans une hypothèse de continuité des activités du Groupe.

En outre, le 18 novembre 2020, Moody's a publié une opinion de crédit sur la société-mère dans laquelle elle a confirmé le rating à long terme de A1 avec une perspective 'stable' et à court terme de P-1. Standard & Poor's a confirmé la note à long terme de A avec perspective 'stable' et confirmé le rating à court terme de A-1 au 27 novembre 2020.

Nous notons également que les subsides en capital 7.413.102.771,07 EUR (7.199.741.628,52 au 31 décembre 2019), qui financent presque la totalité des investissements du Groupe SNCB, sont comptabilisés en tant que dettes selon les normes IFRS.

## **2. Consolidation**

### **2.1. Filiales**

Les actifs, passifs, droits et engagements, produits et charges de la SNCB et des filiales qu'elle contrôle exclusivement sont intégrés dans les comptes consolidés selon la méthode de l'intégration globale. Il y a contrôle lorsque l'entité détient le pouvoir sur la société (elle détient les droits effectifs qui lui permettent de diriger les activités pertinentes de la société), lorsqu'elle est exposée à des rendements variables en raison de ses liens

avec la société et lorsqu'elle a la capacité d'exercer son pouvoir sur la société de manière à influencer sur le montant des rendements qu'elle obtient. Ce contrôle est présumé exister lorsque le Groupe SNCB détient plus de 50% des droits de vote ; cette présomption peut être réfutée en cas de preuve tangible du contraire. L'existence de droits de vote potentiels exerçables ou convertibles immédiatement est prise en compte lorsqu'on évalue s'il y a ou non contrôle. L'aspect «contrôle» a été évalué selon la norme IFRS 10.

Une filiale est consolidée à partir de la date d'acquisition, c'est-à-dire la date à laquelle le contrôle est effectivement transféré à l'acquéreur. A partir de cette date, la société-mère (l'acquéreur) intègre le résultat de la filiale dans le résultat global consolidé et reconnaît dans l'état de la situation financière consolidé les actifs, passifs et passifs latents acquis à leur juste valeur, y compris un éventuel goodwill dégagé lors de l'acquisition. Une filiale cesse d'être consolidée à partir de la date à laquelle le Groupe SNCB en perd le contrôle. En cas de perte de contrôle d'une filiale, ses actifs et ses passifs sont décomptabilisés des états financiers consolidés, la part conservée dans l'ancienne filiale est évaluée à la juste valeur à la date de la perte de contrôle et le produit ou la perte associé à la perte de contrôle est comptabilisé.

Les regroupements d'entreprises sous contrôle commun sont traités selon la méthode de la comptabilisation du prédécesseur.

Lors de la consolidation, les soldes et transactions intra-groupes sont éliminés à 100%. Les gains et pertes intra-groupe non réalisés sont retraités.

Les états financiers consolidés sont préparés en utilisant des règles d'évaluation homogènes pour des transactions ou autres événements similaires dans l'ensemble du Groupe SNCB.

## 2.2. *Entités contrôlées conjointement et entreprises associées*

Les entités sur lesquelles le Groupe SNCB exerce un contrôle conjoint avec un ou plusieurs autres partenaires, en vertu d'un accord contractuel passé avec eux, ainsi que les entreprises associées, sur lesquelles le Groupe SNCB exerce une influence notable sans en avoir le contrôle, sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Si l'entité détient directement ou indirectement entre 20% et 50% des droits de vote d'une société, elle est présumée exercer une influence notable sauf s'il peut être démontré clairement que ce n'est pas le cas.

La participation dans une entreprise associée ou dans une coentreprise est comptabilisée au coût lors de la comptabilisation initiale puis la valeur comptable est augmentée ou diminuée pour comptabiliser la quote-part de l'entité dans le résultat net de la société après la date d'acquisition. La quote-part de l'entité dans le résultat net de la société est comptabilisée dans le résultat net de l'entité.

## 2.3. *Goodwill et écarts de consolidation négatifs*

En cas d'acquisition d'une entreprise, la différence constatée à la date d'acquisition entre la valeur d'acquisition de la participation et la juste valeur des actifs, passifs et passifs latents identifiables acquis est comptabilisée à l'actif en tant que goodwill (si la différence est positive), ou directement en résultat net (si la différence est négative).

Le goodwill n'est pas amorti mais fait annuellement l'objet d'un test de perte de valeur.

## 2.4. *Conversion des états financiers des filiales libellés en devises étrangères*

Tous les actifs et passifs, monétaires et non monétaires, sont convertis dans les comptes consolidés selon la méthode du taux de clôture. Les produits et les charges sont convertis au taux moyen de la période sous revue. Les écarts de conversion sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

## 2.5. Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle représentent la part du résultat et de l'actif net non détenus par le Groupe SNCB et sont présentées séparément dans le compte de résultats consolidé et à l'état de la situation financière consolidé, au sein des capitaux propres, dans une rubrique autre que les capitaux propres attribuables au Groupe SNCB. L'aspect «contrôle» a été évalué selon la norme IFRS 10.

Le Groupe SNCB traite les transactions avec les actionnaires minoritaires comme étant des transactions entre les actionnaires du Groupe SNCB. Concernant l'acquisition de participations ne donnant pas le contrôle, la différence entre la contrepartie payée et la part acquise de la valeur comptable des actifs nets de la filiale est comptabilisée dans les capitaux propres.

## 3. Opérations en devises étrangères

Les états financiers de chaque entité du Groupe SNCB sont présentés dans la devise de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités (sa devise de fonctionnement). Les états financiers consolidés du Groupe SNCB sont exprimés dans la devise de fonctionnement de la société-mère, à savoir l'euro, qui est la devise de présentation des états financiers consolidés.

Les opérations en devises étrangères sont converties dans la devise fonctionnelle des entités en utilisant les taux de change en vigueur à la date des opérations. Les gains et pertes de change résultant du règlement de telles opérations et de la conversion d'actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères aux taux de change applicables à la date de clôture sont reconnus dans le résultat net.

## 4. Immobilisations incorporelles

Un actif incorporel est reconnu à l'état de la situation financière lorsque les conditions suivantes sont remplies :

1. l'actif est identifiable, c'est-à-dire soit séparable (s'il peut être vendu, transféré, loué individuellement), soit résultant de droits contractuels ou légaux;
2. il est probable que cet actif va générer des avantages économiques pour le Groupe SNCB ;
3. le Groupe SNCB a le contrôle de l'actif ;
4. le coût de l'actif peut être évalué de manière fiable.

Les actifs incorporels sont évalués selon le modèle de coût, soit à leur coût initial sous déduction des amortissements cumulés et des pertes de valeur cumulées éventuelles.

Le coût initial pour les actifs incorporels :

- acquis séparément inclut les coûts directement attribuables à la transaction (prix d'achat après déduction des remises et rabais commerciaux), à l'exclusion des coûts indirects;
- générés en interne est égal à la somme des coûts encourus à partir de la date à laquelle ces actifs ont satisfait pour la première fois aux critères de reconnaissance prévus par IAS 38, à savoir à partir du moment où le Groupe SNCB peut démontrer (1) la faisabilité technique du projet, (2) son intention de vendre ou utiliser l'actif, (3) comment l'actif générera des avantages économiques futurs, (4) l'existence de ressources adéquates pour terminer le projet et (5) que ces coûts peuvent être évalués de manière fiable. Ces coûts incorporent les coûts directs ainsi que les frais de fonctionnement des services opérationnels (hormis amortissements des actifs subsidiés). Dans le calcul des taux horaires, il est tenu compte de tous les coûts des avantages au personnel à court terme, exceptés les frais de formation et les dépenses en matière de sécurité, ainsi que de tous les coûts des avantages au personnel à long

terme, postérieurs à l'emploi et indemnités de cessation d'emploi (pour autant qu'elles concernent du personnel encore partiellement en activité).

En ce qui concerne les logiciels développés en interne, seuls les frais de développement sont activés, les frais de recherche étant pris en charges directement dans le résultat net. Les frais de développement ne concernent que : (a) la conception (blueprint fonctionnel et technique), (b) la programmation et la configuration, (c) le développement des interfaces, (d) la documentation technique pour usage interne, (e) l'intégration du hardware, et (f) le processus de tests.

Par ailleurs, les dépenses ultérieures à la reconnaissance initiale sont actées à charge du résultat net sauf s'il est démontré que de nouveaux avantages économiques importants en résultent;

- acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est la juste valeur à la date d'acquisition.

Par ailleurs, pour les actifs incorporels qui demandent un développement supérieur à 1 an avant de pouvoir être utilisés ou vendus, le coût de l'actif incorpore des coûts de financement. Le taux de capitalisation est soit propre à un emprunt spécifique, soit égal à la moyenne pondérée des coûts de financement applicables aux emprunts en cours du Groupe SNCB, autres que les emprunts contractés spécifiquement.

Les actifs incorporels sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité probable. Le montant amortissable correspond au coût d'acquisition, la valeur résiduelle, étant estimée égale à zéro. Les durées d'utilité retenues sont les suivantes :

Catégories	Durée d'utilité probable
Frais de développement ERP	10 ans
Frais de développement autres logiciels	5 ans
Sites web	3 ans
Logiciel acquis de tiers	5 ans
Goodwill	N/A, test perte de valeur annuel

L'amortissement commence à partir du moment où l'actif est prêt à être utilisé.

La durée d'utilité et la méthode d'amortissement des actifs incorporels avec une durée d'utilité déterminée sont revues à chaque clôture annuelle. Les changements dans la durée d'utilité estimée ou dans le plan attendu de consommation des bénéfices économiques futurs générés par l'actif sont pris en compte en changeant la durée ou la méthode d'amortissement, selon le cas, et sont traités comme des changements d'estimations comptables.

Les actifs incorporels sont soumis à un test de perte de valeur lorsqu'il existe des indices montrant que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable par leur utilisation ou leur vente. Pour les actifs incorporels qui ne sont pas encore prêts à l'emploi, il est procédé à un test de perte de valeur à la clôture de chaque exercice.

## 5. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées selon le modèle de coût, soit à leur coût initial, sous déduction des amortissements cumulés et des pertes de valeur éventuelles cumulées. Le coût initial inclut :

- les coûts directement attribuables à la transaction d'achat après déduction des remises et rabais commerciaux;

- les coûts directement attribuables au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation prévue par le Groupe SNCB;
- l'estimation initiale des coûts relatifs au démantèlement et à l'enlèvement de l'immobilisation et à la remise en état du site sur lequel elle est située (obligation que le Groupe SNCB encourt soit lors de l'acquisition soit lors de la construction de l'actif).

Le coût exclut donc les frais d'étude et de faisabilité encourus dans le cadre de projets de construction d'immobilisations corporelles (gares, sites, etc.), les frais de direction et d'administration générale ainsi que les frais salariaux et autres frais de fonctionnement non imputables à une activité d'investissement.

Le coût initial des immobilisations corporelles générées en interne est égal à la somme des coûts encourus à partir de la date à laquelle ces actifs ont satisfait pour la première fois aux critères de reconnaissance prévus par IAS 16, à savoir s'il est probable que les avantages économiques futurs associés iront au Groupe SNCB et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable. Ces coûts incorporent les coûts directs ainsi que les frais de fonctionnement des services opérationnels (hormis les amortissements des actifs subsidiés). Dans le calcul des taux horaires, il est tenu compte de tous les coûts des avantages au personnel à court terme, excepté les frais de formation et les dépenses en matière de sécurité, ainsi que de tous les coûts des avantages au personnel à long terme, postérieurs à l'emploi et indemnités de cessation d'emploi (pour autant qu'elles concernent du personnel encore partiellement en activité). Par ailleurs, les dépenses ultérieures à la reconnaissance initiale sont actées en charges durésultat net sauf s'il est démontré que de nouveaux avantages économiques importants en résultent.

Les dépenses de réparation et d'entretien qui ne font que maintenir, et non augmenter, la valeur des immobilisations sont prises en charges dans le résultat net. Par contre, les dépenses de grosses réparations et gros entretiens qui augmentent les avantages économiques futurs qui seront générés par l'immobilisation sont identifiées comme un élément séparé du coût d'acquisition. Le coût d'acquisition des immobilisations corporelles est alors ventilé en composants majeurs. Ces composants majeurs, qui sont remplacés à intervalles réguliers, et qui ont par conséquent une durée d'utilité différente des immobilisations dans lesquelles ils sont inclus, sont amortis sur leur durée d'utilité spécifique. En cas de remplacement, l'actif remplacé est éliminé de l'état de la situation financière, et le nouvel actif est amorti sur sa durée d'utilité propre.

Par ailleurs, pour les immobilisations corporelles dont le délai de construction / préparation avant de pouvoir être utilisées ou vendues est supérieur à 1 an, le coût de l'actif incorpore des coûts de financement. Le taux de capitalisation est soit propre à un emprunt spécifique, soit égal à la moyenne pondérée des coûts d'emprunt applicables aux emprunts en cours du Groupe SNCB, autres que les emprunts contractés spécifiquement.

Les immobilisations corporelles sont amorties complètement sur leur durée d'utilité probable, en utilisant la méthode linéaire. Le montant amortissable correspond généralement au coût d'acquisition. Les durées d'utilité retenues sont les suivantes:

Immobilisations corporelles	Durée d'utilité probable
Terrains	N/A
Bâtiments administratifs	60 ans
Composants dans les bâtiments administratifs	10 à 30 ans
Bâtiments industriels	50 ans
Composants inclus dans les bâtiments industriels	15 à 20 ans

Habitations	50 ans
Composants inclus dans les habitations	15 à 20 ans
Gares	100 ans
Composants inclus dans les gares	10 à 40 ans
Parkings	100 ans
Composants inclus dans les parkings	10 à 20 ans
Voies et composants associés	25 à 100 ans
Ouvrages d'art et composants associés	20 à 120 ans
Passages à niveaux et composants associés	10 à 25 ans
Matériel de signalisation	7 à 35 ans
Installations d'infrastructure diverse	7 à 50 ans
Matériel roulant ferroviaire, hors wagons	25 à 60 ans
Composants «mid-life» inclus dans le matériel roulant ferroviaire	15 à 30 ans
Wagons	30 ans
Révisions des wagons	9 ans
Installations et équipements divers	4 à 30 ans
Mobilier	10 ans
ICT	4 à 10 ans
Transport routier	2 à 10 ans
Aménagements dans bâtiments loués	Voir 1.6.2.

La durée d'utilité et la méthode d'amortissement des immobilisations corporelles sont revues à chaque clôture annuelle. Les changements dans la durée d'utilité estimée ou dans le plan attendu de consommation des bénéfices économiques futurs générés par l'actif sont pris en compte en changeant la durée ou la méthode d'amortissement, selon le cas, et sont traités comme des changements d'estimations comptables.

Les concessions dans les gares sont reprises dans les immobilisations corporelles.

## 6. Contrats de location

### 1.6.1. Opérations de financement alternatif

Différentes structures de financement (opérations de sale-and-lease back, de sale-and-rent back, de lease-and-lease back, de rent-and-rent back ou de concession-and-concession back) sont mises en place par le Groupe SNCB pour l'acquisition essentiellement de matériel roulant. Ces opérations sont comptabilisées en fonction de leur substance économique dans le respect des dispositions des normes IFRS 16 et IFRS 15. Ne s'agissant pas d'une vente en vertu des dispositions de IFRS 15, les actifs immobilisés restent comptabilisés dans les comptes du Groupe SNCB. Les investissements réalisés et les obligations de paiement vis-à-vis des prêteurs sont reconnus à l'état de la situation financière, à l'exception des comptes d'investissements contractés avec des contreparties étatiques qui présentent une qualité de crédit supérieure, les organismes garantis par des Etats qui présentent une qualité de crédit supérieure, ou les contreparties des opérations. Les commissions obtenues dans le cadre de ces opérations sont quant à elles étalées sur la durée de ces opérations.

### 1.6.2. Contrats de location pour lesquels la Société est le preneur

Tous les contrats de location sont portés au bilan des preneurs à l'exception des contrats de location dont la durée est inférieure ou égale à un an et les contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur. Dans ces deux cas, les paiements de loyers dans le cadre du contrat de location sont comptabilisés en charges linéairement sur la durée du contrat de location. Pour tous les autres contrats de location, le Groupe SNCB comptabilise un actif représentant le droit d'utiliser le bien sous-jacent et un passif représentant les paiements de location futurs.

A la date de début du contrat, l'actif et la dette locative sont comptabilisés à l'actif et au passif pour une valeur égale à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas encore été versés en utilisant le taux d'intérêt implicite du contrat de location ou le cas échéant le taux d'emprunt marginal. Les paiements de loyers pris en compte dans l'évaluation de l'obligation locative sont les paiements fixes (déduction faite des avantages incitatifs à la location à recevoir), les paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux, les sommes que l'on s'attend en tant que preneur à devoir payer au bailleur au titre de garanties de valeur résiduelle, le prix d'exercice de l'option d'achat que le preneur a la certitude raisonnable d'exercer et les pénalités exigées en cas de résiliation du contrat de location. Le coût de l'actif inclut également les coûts directs initiaux engagés par le preneur et, s'il existe une telle obligation, il inclut aussi une évaluation par le preneur des coûts de démantèlement ou d'enlèvement du bien sous-jacent. La dette locative est comptabilisée dans les Dettes financières et les actifs sont comptabilisés dans les Immobilisations corporelles en fonction de leur nature.

Chaque paiement de loyer est ventilé entre la charge financière et l'amortissement de la dette. Pour chaque période comprise dans la durée du contrat de location, les intérêts sur l'obligation locative correspondent à l'application d'un taux d'intérêt constant au solde restant dû de l'obligation locative. Les immobilisations corporelles détenues par le Groupe SNCB en tant que preneur sont amorties sur la période la plus courte entre la durée du contrat et leur durée d'utilité si le contrat de location ne prévoit pas le transfert de la propriété du bien sous-jacent au Groupe SNCB au terme du contrat de location ou si le Groupe SNCB n'a pas pris en compte l'exercice futur d'une option d'achat dans le coût de l'actif.

### 1.6.3. Contrats de location pour lesquels la Société est le bailleur

Un contrat de location est classé en tant que contrat de location-financement lorsque le preneur a reçu la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété. Les opérations de location-financement sont comptabilisées comme une cession assortie d'un financement. A la date de début, l'actif est décomptabilisé de l'état de la situation financière (avec plus- ou moins-value comptabilisée dans le résultat net) et le groupe SNCB comptabilise une créance représentant les flux de trésorerie à recevoir. Les créances de location-financement sont comptabilisées dans les Créances commerciales et autres débiteurs.

La comptabilisation des produits financiers s'effectue sur base d'une formule traduisant un taux de rentabilité périodique constant sur le solde restant dû de la créance dans le contrat de location-financement. Les paiements de loyers correspondant à la période diminuent à la fois le montant de la créance et le montant des produits financiers non-acquis.

Un contrat de location est classé en tant que contrat de location simple s'il ne transfère pas au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété. Les actifs faisant l'objet de contrats de location simple sont présentés en immobilisations corporelles dans l'état de la situation financière. Ils sont amortis sur base de leur durée d'utilité présumée. Les revenus locatifs sont comptabilisés de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

## 7. Immeubles de placement

Un immeuble de placement est un bien immobilier (terrain ou bâtiment) détenu (par le propriétaire ou par le preneur dans le cadre d'un contrat de location-financement) pour en retirer des loyers ou pour en valoriser le capital, plutôt que pour :

- l'utiliser dans la production ou la fourniture de biens ou de services ou à des fins administratives, ou
- le vendre dans le cadre de l'activité ordinaire.

Pour les immeubles à usage mixte, les règles relatives aux immeubles de placement (IAS 40) sont seulement applicables dans les cas ci-après :

- la partie détenue pour en retirer des loyers ou valoriser le capital et la partie utilisée pour compte propre peuvent être vendues séparément;
- la partie détenue pour usage propre ne représente au maximum que 5% de l'ensemble.

Les immeubles de placement sont évalués selon le modèle de coût. Toutes les règles d'évaluation relatives aux immobilisations corporelles sont donc également applicables aux immeubles de placement.

## 8. Participations mises en équivalence

Les filiales sur lesquelles le Groupe SNCB exerce un contrôle conjoint avec un ou plusieurs autres partenaires, en vertu d'un accord contractuel passé avec eux, ainsi que les entreprises associées sur lesquelles le Groupe SNCB exerce une influence notable sans en avoir le contrôle, sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Une perte de valeur sur participations mises en équivalence est comptabilisée si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable. Les participations mises en équivalence sont soumises à un test de perte de valeur en tant qu'actif unique (comprenant le goodwill payé pour acquérir la participation) lorsqu'il y a une indication objective que la participation a pu subir une perte de valeur.

## 9. Pertes de valeur

Une perte de valeur sur immobilisations incorporelles (goodwill inclus) et corporelles est comptabilisée lorsque la valeur comptable d'un actif dépasse son montant recouvrable, soit le montant le plus haut entre :

1. sa juste valeur après déduction des frais liés à la vente (soit le montant que le Groupe SNCB recevrait si il vendait l'actif), et
2. sa valeur d'utilité (soit le montant que le Groupe SNCB générerait s'il continuait à utiliser l'actif).

Lorsque cela est possible, ces tests sont réalisés sur chaque actif individuellement. Toutefois, lorsque les actifs ne génèrent pas de flux de trésorerie de manière indépendante, le test est réalisé au niveau de l'unité génératrice de trésorerie (« cash-generating unit » ou « CGU ») à laquelle l'actif est alloué (CGU = le plus petit groupe d'actifs identifiable qui génère des flux de trésorerie de manière indépendante des flux de trésorerie générés par les autres actifs/CGUs).

Pour une CGU à laquelle un goodwill est alloué, un test de perte de valeur est réalisé annuellement, ou s'il y a une indication de perte de valeur. Pour une CGU à laquelle aucun goodwill n'est alloué, un test de perte de valeur est réalisé uniquement lorsqu'il y a une indication de perte de valeur. Le goodwill dégagé lors d'une acquisition est

alloué aux filiales acquises et, le cas échéant, ventilé sur les CGUs censées bénéficier des synergies résultant de l'acquisition.

Lorsqu'une perte de valeur est constatée, elle est en premier lieu imputée sur le goodwill. L'excédent éventuel est alors imputé sur les autres actifs immobilisés de la CGU au prorata de leur valeur comptable, mais uniquement dans la mesure où la valeur de vente de ces actifs est inférieure à leur valeur comptable. Une perte de valeur sur goodwill ne peut jamais être reprise ultérieurement. Une perte de valeur sur autres actifs immobilisés est reprise si les circonstances le justifient.

Il est possible d'enregistrer une perte de valeur sur un actif individuel résultant d'une indication de perte de valeur se rapportant à cet actif individuel (par exemple suite à un dégât subi) indépendamment du fait que l'actif est ou n'est pas (entièrement ou partiellement) subsidié.

Des pertes de valeur ne peuvent pas être enregistrées sur des actifs faisant partie d'une CGU entièrement subsidiée. Si des pertes de valeur sont identifiées pour des CGU partiellement subsidiées, elles doivent être affectées proportionnellement aux actifs (et aux subsides en capital y afférents).

## 10. Stocks

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition ou à leur valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure.

Le prix d'acquisition des stocks fongibles est déterminé par application de la méthode du prix moyen pondéré. Les stocks de faible importance dont la valeur et la composition restent stables dans le temps sont portés à l'état de la situation financière pour une valeur fixe.

Le coût d'acquisition des stocks comprend le prix d'achat ainsi que tous les coûts des stocks produits qui sont nécessaires pour amener le produit à l'endroit et dans l'état dans lequel il se trouve. Le prix de revient inclut les coûts directs et indirects de production, à l'exclusion des coûts de financement et des frais généraux qui ne contribuent pas à amener le produit où il se trouve et dans l'état dans lequel il se trouve.

Une réduction de valeur est comptabilisée si la valeur de réalisation nette d'un élément de stock à la date de clôture est inférieure à sa valeur comptable. Les pièces de rechange à rotation lente font l'objet de réductions de valeur en fonction de critères techniques et économiques.

## 11. Créances commerciales et autres débiteurs

Les créances sont évaluées initialement au prix de transaction, et ultérieurement à leur coût amorti.

Une évaluation individuelle des créances est réalisée. Des réductions de valeur sont comptabilisées lorsque leur encaissement, en tout ou partie, est douteux ou incertain. Les créances commerciales et autres débiteurs faisant partie du champ d'application d'IFRS 9 relèvent du modèle général de dépréciation édicté par IFRS 9, consistant à estimer les pertes attendues à un an. Afin d'évaluer le niveau de pertes attendues sur ces actifs financiers, le Groupe a mis en place un dispositif de suivi basé sur la notation des contreparties, sur les antécédents en matière de paiements ou sur le statut juridique.

La reconnaissance des pertes de crédits attendues selon IFRS 9 est effectuée selon les principes suivants:

- le Groupe SNCB utilise l'approche simplifiée pour les créances commerciales ou actifs sur contrat sans composante de financement importante selon IFRS 15. L'approche simplifiée ou modèle durée de vie

complète prévoit de reconnaître directement les pertes de crédit attendues pour toute la durée de vie de l'actif.

- en ce qui concerne les créances commerciales et autres débiteurs (sauf leasing) faisant partie du champ d'application d'IFRS 9, le Groupe SNCB détermine la dotation à reconnaître pour chaque créance sur base d'une probabilité de défaut établie sur base des règles suivantes:
  - est considérée comme «en défaut» toute créance dont l'encaissement, en tout ou partie, est douteux ou incertain. Un remboursement de la créance pourrait encore avoir lieu après cette échéance mais la probabilité étant trop incertaine, une réduction de valeur de 100% est appliquée;
  - afin de faire évoluer le montant de la dotation en fonction de l'âge de la créance, des probabilités de défaut sont établies à différents intervalles de temps;
  - les probabilités de défaut sont déterminées sur base d'un historique de remboursement des créances commerciales de deux ans en excluant la dernière année de facturation afin de ne pas influencer les probabilités obtenues.

Les paiements d'avance, les montants payés comme cautionnement et les produits acquis, à l'exception de ceux afférents aux autres actifs financiers et aux instruments financiers dérivés, sont aussi classés sous cette rubrique.

Les subsides en capital sont reconnus à la date de transaction, la date de règlement est utilisée pour tous les autres instruments.

## 12. Instruments financiers dérivés

Le Groupe SNCB utilise des instruments financiers dérivés (IRS, IRCS, contrats de change à terme, options, etc.) pour se couvrir contre une évolution possible non désirée des taux d'intérêt, des taux de change, du risque d'inflation ou des prix de l'énergie. Le Groupe SNCB ne réalise pas d'opération sur produits dérivés de type spéculatif.

Les instruments financiers dérivés sont, lors de la reconnaissance initiale, évalués au coût réel et reconnus au bilan comme un actif ou un passif. Les coûts de transaction sont comptabilisés en résultat net au moment où ils sont supportés. Après la reconnaissance initiale, les instruments financiers dérivés sont reconnus à l'état de la situation financière à chaque date de clôture à leur juste valeur, estimée à l'aide de différentes techniques d'évaluation. Les variations de juste valeur sont enregistrées dans le résultat net. Les instruments financiers dérivés sont répartis entre court et long terme sur base de leur date d'échéance finale.

La juste valeur des instruments financiers dérivés est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation telles que les modèles d'évaluation retenus pour les options ou en utilisant la méthode des flux de trésorerie actualisés. Les justes valeurs prenant en considération des hypothèses basées sur les données du marché, tel que défini aux paragraphes 81 et 82 d'IFRS 13, relèvent du niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs. Les justes valeurs basées sur des données non observables de marché relèvent du niveau 3 de cette même hiérarchie.

Le Groupe SNCB a décidé de ne pas appliquer les principes de la comptabilité de couverture (hedge accounting).

## 13. Autres actifs financiers

Les autres actifs financiers comprennent les investissements dans des instruments de capitaux propres d'entreprises sur lesquelles le Groupe SNCB n'exerce ni une autorité ni une influence notable et les créances porteuses d'intérêts (les titres à revenus fixes, les dépôts et les transactions «Back-to-Back» avec l'Etat).

Les placements financiers sont initialement évalués à la juste valeur de la contrepartie déboursée pour les acquérir, y compris les coûts de transaction, à l'exception des autres actifs financiers désignés à la juste valeur par le résultat net pour qui les coûts de transaction sont pris en résultat.

Les autres actifs financiers sont classés en différentes catégories en fonction:

- du modèle économique du groupe SNCB pour la gestion des actifs financiers; et
- des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

### 1.13.1. Instruments de dette

Le groupe SNCB applique, en accord avec la politique financière, un modèle économique dont l'objectif est de détenir l'actif financier jusqu'à son échéance afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels. Sans contredire ce qui précède, des ventes exceptionnelles avant échéance sont possibles. La politique financière interdit explicitement l'utilisation d'opérations avec pour objectif la réalisation de gain à court terme.

Les actifs financiers dont les flux de trésorerie satisfont le test «SPPI» (uniquement des remboursements de principal et des versements d'intérêts sur le principal restant dû) sont évalués au coût amorti à l'exception des actifs financiers pour lesquels le Groupe SNCB a décidé sur base volontaire de les désigner à la juste valeur par le biais du résultat net lors de la reconnaissance initiale. Les actifs financiers dont les flux de trésorerie ne satisfont pas le test «SPPI» sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

La juste valeur des titres à revenus fixes est évaluée en utilisant les données de marché et en utilisant la méthode des flux de trésorerie actualisés sur base des courbes des taux et des spreads de crédit de chacun des émetteurs des titres. La juste valeur de ces actifs est classée en niveau 1 (valeur de marché) et 2 (autres données de marché) de la hiérarchie des valorisations comme défini dans IFRS 13.

Les autres actifs financiers sont classés comme long terme, à l'exception de ceux dont l'échéance est inférieure à 12 mois qui sont classés à court terme.

Pour les actifs financiers qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net, le Groupe SNCB reconnaît une dotation pour pertes de crédit attendues en application de IFRS 9 selon la méthode générale définie par la norme IFRS 9. La méthode générale ou modèle de détérioration du crédit prévoit de reconnaître les pertes de crédit attendues pour les 12 mois depuis la reconnaissance initiale.

Pour les instruments d'emprunt, une dotation est reconnue dès la reconnaissance initiale de l'actif en fonction de sa probabilité de défaut à ce moment. Pour les actifs qui sont porteurs d'un rating, la probabilité de défaut sera déterminée sur base du rating. Si l'actif ne possède pas de rating, le Groupe SNCB se basera sur des indicateurs économiques, des indicateurs de la santé financière de la contrepartie et ses connaissances du marché pour déterminer la probabilité de défaut.

### 1.13.2. Instruments de capitaux propres

La juste valeur des instruments de capitaux propres est déterminée en fonction des critères financiers les plus appropriés à la situation particulière de chaque société. Les critères généralement retenus sont la valeur de marché ou la quote-part des capitaux propres et les perspectives de rentabilité à défaut de valeur de marché disponible. La juste valeur des instruments de capitaux propres pour lesquels il n'existe pas de valeur de marché est classée en niveau 3 de la hiérarchie des valorisations comme défini dans IFRS 13.

Les achats et les ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de règlement.

## 14. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Cette rubrique inclut les valeurs disponibles en caisse, en banque, les valeurs à l'encaissement, les placements à court terme (avec une échéance initiale de 3 mois au plus), très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie, et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur, ainsi que les découverts bancaires. Ces derniers sont présentés parmi les dettes financières au passif de l'état de la situation financière.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont portés à l'état de la situation financière au coût amorti.

## 15. Actifs non courants classés comme détenus en vue de la vente

Un actif non courant (ou un groupe d'actifs) est classé comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouverte principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. En d'autres termes, cela signifie que l'actif est disponible pour une vente immédiate dans son état actuel et que la vente est hautement probable (décision officielle de vendre, recherche active d'un acheteur, vente hautement probable endéans une période d'un an).

Les actifs non courants détenus en vue de la vente ne sont plus amortis mais font le cas échéant l'objet d'une perte de valeur pour ramener leur valeur comptable à leur valeur inférieure de réalisation.

Les groupes d'actifs non courants détenus en vue d'une distribution aux propriétaires dans le cadre d'une transaction sous contrôle commun sont comptabilisés à leur valeur comptable.

## 16. Activités abandonnées

Une activité abandonnée est une activité qui, soit rencontre les critères pour être classée comme détenue en vue de la vente, soit a été cédée, et qui en outre respecte les critères suivants :

- les cash flows de cette activité peuvent être distingués sur le plan opérationnel et du reporting financier;
- cette activité est importante au niveau opérationnel ou géographique;
- elle fait partie d'un plan unique de cession ou a été acquise en vue de sa cession.

## 17. Capital et primes d'émission

Les actions ordinaires sont classées sous la rubrique "Capital". Le capital se compose de deux éléments :

- le capital souscrit, qui représente les montants que les actionnaires se sont engagés à apporter ;
- le capital non-appelé, soit la quote-part du capital souscrit dont l'organe de gestion de l'une ou l'autre société consolidante n'a pas encore réclamé la libération.

## 18. Dettes pour avantages au personnel

### 18.1. Avantages à court terme

Les avantages à court terme désignent les avantages du personnel dont le règlement intégral est attendu dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice où les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Les avantages à court terme sont pris en charges au fur et à mesure des prestations de services des membres du personnel.

### 18.2. Avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages postérieurs à l'emploi désignent les avantages du personnel (autres que les indemnités de cessation d'emploi et les avantages à court terme) qui sont payables postérieurement à la cessation de l'emploi.

Les avantages postérieurs à l'emploi accordés au personnel peuvent être de deux types :

- type « cotisations définies » : il s'agit des plans pour lesquels une cotisation est versée par le Groupe SNCB à une entité distincte, et pour lesquels le Groupe SNCB n'aura aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires. Ces cotisations sont comptabilisées en charges sur les périodes pendant lesquelles les services sont rendus par les membres du personnel. Le cas échéant, les cotisations payées d'avance (non encore versées) sont comptabilisées à l'actif (au passif) à l'état de la situation financière ;
- type « prestations définies » : ce sont tous les plans qui ne sont pas du type « cotisations définies ».

Les avantages postérieurs à l'emploi accordés au personnel, et qui sont du type « prestations définies », font l'objet d'une évaluation actuarielle. Ils sont provisionnés (sous déduction des actifs du plan éventuels, soit les avoirs éventuellement déjà constitués pour payer ces avantages) dans la mesure où le Groupe SNCB a une obligation de supporter des coûts relatifs aux services prestés par le personnel. Cette obligation peut résulter d'une loi, d'un contrat ou de « droits acquis » sur la base d'une pratique passée (obligation implicite). La méthode actuarielle utilisée est la « méthode des unités de crédit projetées ».

Le taux d'actualisation utilisé est déterminé par référence au taux de marché à la date de calcul des obligations d'entreprises de première catégorie et d'échéance comparable à celle des engagements. Les autres hypothèses actuarielles (mortalité, augmentations salariales, inflation, etc.) reflètent la meilleure estimation du Groupe SNCB.

Etant donné que des hypothèses actuarielles sont utilisées pour évaluer ces engagements sociaux, des écarts actuariels apparaissent inévitablement, résultant des variations dans les hypothèses actuarielles d'un exercice à l'autre, ainsi que des écarts entre la réalité et les hypothèses actuarielles utilisées. Les écarts actuariels des avantages postérieurs à l'emploi sont reconnus dans les autres éléments du résultat global.

### 18.3. *Autres avantages à long terme*

Les autres avantages à long terme désignent les avantages (autres que les avantages postérieurs à l'emploi et les indemnités de cessation d'emploi) dont le règlement intégral n'est pas attendu dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants.

Le montant comptabilisé à l'état de la situation financière est égal à la valeur actuelle de l'obligation diminuée, le cas échéant, de la valeur de marché à la date de clôture des actifs du plan. Les calculs sont basés sur la « méthode des unités de crédit projetées ». Les écarts actuariels sont comptabilisés dans le résultat net.

### 18.4. *Indemnités de cessation d'emploi*

Les indemnités de cessation d'emploi sont des avantages payables suite à la décision du Groupe SNCB de mettre fin au contrat d'emploi d'un ou de plusieurs membres du personnel avant la date normale de retraite, ou suite à la décision du ou des membres du personnel de partir volontairement en contrepartie d'avantages.

Pour ces avantages, une dette déterminée sur base actuarielle est constituée dans la mesure où il existe une obligation pour le Groupe SNCB. Cette dette est actualisée si les avantages sont payables au-delà de douze mois.

Pour tous ces avantages (à l'exception des avantages à court terme), le coût financier représente le passage du temps. Il est comptabilisé en charges financières.

## 19. Provisions

Une provision est reconnue uniquement lorsque :

1. le Groupe SNCB a une obligation actuelle (légale ou implicite) d'effectuer des dépenses en vertu d'un événement passé;
2. il est probable que la dépense sera effectuée, et
3. le montant de l'obligation peut être évalué de manière fiable.

Lorsque l'impact est susceptible d'être significatif (pour les provisions à long terme principalement), la provision est évaluée sur base actualisée. L'impact du passage du temps sur la provision est présenté en charges financières. Les taux d'actualisation sont les taux IRS selon l'échéance des cash-flows attendus.

Une provision pour obligation environnementale (dépollution de sites, etc.) n'est reconnue que si le Groupe SNCB a une obligation implicite ou légale en la matière.

Si le Groupe SNCB a un contrat onéreux, une provision est constituée. Avant de reconnaître cette provision pour contrat onéreux, le Groupe SNCB comptabilise la perte de valeur éventuelle relative aux actifs dédiés à l'exécution du contrat concerné.

Des provisions pour pertes opérationnelles futures sont interdites.

Une provision pour restructuration est uniquement comptabilisée s'il est démontré que le Groupe SNCB a une obligation implicite de restructurer au plus tard à la date de la clôture. Cette obligation doit être démontrée par:

- l'existence d'un plan formel détaillé identifiant les principales caractéristiques de la restructuration; et
- le commencement d'exécution du plan de restructuration ou par l'annonce des principales caractéristiques du plan de restructuration aux intéressés.

## 20. Dettes financières

Les dettes financières comprennent les prêts accordés par des institutions financières, les obligations émises, les dettes de leasing financiers, les dettes financières vis-à-vis d'autres institutions financières et les découverts bancaires.

Les dettes financières sont évaluées initialement à leur coût amorti à l'exception de celles que le Groupe SNCB a décidé volontairement et de manière irrévocable, au moment de la reconnaissance initiale, d'évaluer à la juste valeur par le biais du résultat net pour éliminer ou limiter les inconsistances au niveau de l'évaluation. Les dettes financières sont classées à long terme à l'exception de celles exigibles dans les 12 mois qui sont classées à court terme.

Les dettes locatives sont initialement évaluées à la valeur actuelle des paiements de loyers restants. Le taux d'actualisation est le taux d'intérêt implicite du contrat ou le cas échéant le taux d'intérêt marginal.

La valeur initiale des dettes financières évaluées à la juste valeur est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation telles que les modèles d'évaluation retenus pour les options ou en utilisant la méthode des flux de trésorerie actualisés. Les modèles d'évaluation des dettes financières prennent en considération des données observables à la date de clôture sur les marchés et des données non observables sur les marchés. L'utilisation de données non observables sur les marchés entraîne que la juste valeur des dettes financières relève du niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs tel que défini dans IFRS 13.

En application de la norme IFRS 9, la composante risque de crédit propre du Groupe SNCB dans l'ajustement à la juste valeur des dettes financières est comptabilisé dans les Autres éléments du résultat global au lieu du résultat net.

## 21. Impôts sur le résultat - Actifs / Passifs d'impôts différés

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt courant et l'impôt différé. L'impôt courant est le montant des impôts à payer (à récupérer) sur les revenus imposables de l'année écoulée, ainsi que tout ajustement aux impôts payés (à récupérer) relatifs aux années antérieures.

L'impôt différé est calculé suivant la méthode du report variable (« liability method ») sur les différences temporelles entre la valeur comptable fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés IFRS. L'impôt différé est évalué sur la base du taux d'impôt attendu lorsque l'actif sera réalisé ou le passif réglé. En pratique, le taux généralement utilisé est celui en vigueur à la date de clôture.

Toutefois, il n'y a pas d'impôt différé sur :

1. la comptabilisation initiale du goodwill qui n'est pas fiscalement déductible,
2. la comptabilisation initiale d'actifs et de passifs (hors acquisition de filiales) qui n'affectent ni le bénéfice comptable ni le bénéfice fiscal, et
3. les différences temporelles sur participations dans les filiales et coentreprises si le Groupe est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et s'il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôts différés ne sont reconnus que lorsqu'il est probable que des bénéfices imposables seront disponibles pour y imputer les différences temporelles déductibles existantes au cours d'exercices futurs, par

exemple celles résultant de crédits d'investissements ou de pertes fiscales récupérables. Ce critère est réévalué à chaque date de clôture.

Tant les impôts courants que les impôts différés sont calculés au niveau de chaque entité fiscale. Les impôts différés actifs et passifs relatifs à des filiales différentes ne peuvent pas être compensés.

## 22. Dettes commerciales

Les dettes commerciales sont évaluées initialement à leur valeur nominale, et ultérieurement à leur coût amorti, c'est-à-dire à la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs (sauf si l'impact de l'actualisation est non significatif).

## 23. Dettes sociales

Les dettes sociales sont évaluées initialement à leur valeur nominale, et ultérieurement à leur coût amorti.

## 24. Subsidés

Les subsidés en capital obtenus par le Groupe SNCB dans le cadre des investissements en immobilisations incorporelles et corporelles sont présentés en tant que dettes au passif de l'état de la situation financière. Les subsidés monétaires sont reconnus à leur valeur nominale et les subsidés non monétaires à leur juste valeur. Les subsidés en capital sont comptabilisés au passif du bilan et sont reconnus en résultat d'exploitation - rubrique «Subsidés en capital» - au même rythme que les amortissements des immobilisations pour lesquelles ils ont été obtenus. En cas de vente d'actifs subsidiés, les subsidés y afférents sont annulés par le biais du résultat d'exploitation et ensuite reconstitués en tant que subsidés non affectés également par le biais du résultat d'exploitation. En outre, un intérêt est calculé au profit des investissements des subsidés en capital non affectés et des acomptes versés aux filiales non encore affectés. Les subsidés en capital sont comptabilisés dès qu'il existe une assurance raisonnable que le Groupe SNCB se conformera aux conditions attachées à ces subsidés et que ces derniers seront reçus.

Les subsidés d'exploitation, dans la mesure où il est certain qu'ils seront reçus, sont systématiquement portés à l'état du résultat d'exploitation sous la rubrique «Produits d'exploitation avant subsidés en capital» sur base de leur valeur nominale contractuelle sur les périodes nécessaires pour affecter ces subsidés aux coûts qu'ils ont pour but de compenser. Un subside reçu au titre d'une compensation pour des dépenses ou des pertes déjà encourues ou dans le but de fournir un soutien financier immédiat sans coûts futurs liés sont comptabilisés comme revenus de la période dans laquelle ils ont été reçus. Des subsidés d'exploitation reçus avant que les conditions associées ne soient remplies, sont comptabilisés en dettes au passif de l'état de la situation financière.

Les subsidés financiers obtenus dans le cadre d'emprunts sont systématiquement comptabilisés dans le résultat financier sur base de leur valeur nominale contractuelle sur les périodes nécessaires pour affecter ces subsidés aux coûts financiers qu'ils ont pour but de compenser. Les subsidés financiers sont portés en déduction des charges financières. Les subsidés financiers reçus avant que les conditions associées ne soient remplies, sont comptabilisés en dettes au passif de l'état de la situation financière.

## 25. Autres dettes

Les autres dettes sont évaluées initialement à leur valeur nominale, et ultérieurement à leur coût amorti, c'est-à-dire à la valeur actuelle des flux de trésorerie à payer (sauf si l'impact de l'actualisation est non significatif).

Les dividendes que le Groupe SNCB doit verser à ses actionnaires sont comptabilisés en Autres dettes au cours de la période durant laquelle ils ont été approuvés. Les produits à reporter, soit la quote-part des revenus encaissés d'avance au cours de l'exercice ou au cours d'exercices précédents, mais à rattacher à un exercice ultérieur, sont également classés en autres dettes, à l'exception de ceux relatifs aux instruments financiers dérivés et aux dettes financières. Les sommes reçues en garantie sont également reprises dans les Autres dettes.

## 26. Produits et charges d'exploitation

En vertu de la norme IFRS 15, les revenus sont comptabilisés au moment du transfert du contrôle des biens ou des services vers les clients. Les produits sont évalués sur base de la contrepartie à laquelle le Groupe SNCB s'attend à avoir droit dans un contrat avec un client et exclut les sommes perçues pour le compte de tiers.

Pour les plus importantes sources de revenus du Groupe SNCB, le chiffre d'affaire continuera d'être comptabilisé lorsque le client reçoit et consomme les avantages offerts lors de la prestation du service par le Groupe, c'est-à-dire: pour les activités de transport de voyageurs, le transfert de contrôle intervient au moment où la prestation de voyage est effectuée. Le paiement du prix de la transaction est instantanément exigible au moment où le client reçoit la prestation.

Pour les autres types de contrats (activités de construction, gestion du patrimoine et autres services), les produits continueront d'être constatés au fil du temps, selon la méthode de l'avancement des travaux.

Les produits et les coûts associés aux contrats de construction sont comptabilisés respectivement en produits et en charges en fonction du degré d'avancement des travaux et de la marge estimée à fin d'affaires. En cas de marge négative attendue, une charge est actée à concurrence de la totalité de la perte estimée. Le degré d'avancement des travaux est déterminé par le rapport entre les coûts encourus pour les travaux exécutés jusqu'à la date considérée et les coûts totaux estimés du contrat. Les soldes des actifs et des passifs découlant des contrats conclus avec les clients (tels que définis par IFRS 15) reflètent l'état d'avancement des travaux ainsi que les acomptes reçus des clients. Les soldes des contrats sont présentés dans les états financiers consolidés du Groupe SNCB dans la note «Actifs et passifs découlant des contrats avec les clients».

Un produit provenant de la vente des biens est comptabilisé quand les obligations de prestation sont remplies, c'est-à-dire lorsque le Groupe transfère le contrôle du bien au client. Plus précisément, la comptabilisation des produits suit l'approche suivante en 5 étapes:

- identification des contrats avec un client
- identification des obligations de prestation dans les contrats
- détermination du prix de la transaction
- répartition du prix de transaction entre les obligations de prestation
- comptabilisation du produit lorsque les obligations de prestation sont remplies

Les produits de la vente de biens sont évalués au montant qui reflète la meilleure estimation de la contrepartie attendue en échange de ces biens. Les contrats conclus avec les clients n'incluent pas les remises commerciales, les remises sur volumes ou d'autres formes de contreparties variables.

Les charges liées à la prestation de services ou à la vente de biens sont reprises parmi les charges d'exploitation.

## 27. Produits et charges financiers.

Les produits financiers comprennent les produits d'intérêts sur les moyens financiers investis et les instruments financiers dérivés, les gains sur les actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur, les reprises de pertes de valeur, les gains de change, les dividendes perçus et les autres produits financiers.

Les charges financières comprennent les charges d'intérêts sur les passifs financiers (y compris les instruments financiers dérivés et les dettes liées au personnel), les pertes sur les actifs et passifs évalués à la juste valeur, les pertes de valeur, les pertes de change et les autres charges financières.

Les produits provenant des intérêts sont comptabilisés en résultat net aussitôt qu'ils sont acquis en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les dividendes sont comptabilisés en résultat net dès que le Groupe SNCB acquiert le droit à percevoir les paiements. Les coûts d'emprunt qui ne sont pas directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié sont comptabilisés en résultat net en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les profits et pertes de change sont enregistrés pour leur montant net.

## 28. Droits et engagements

Les droits et engagements qui ne figurent pas à l'état de la situation financière sont mentionnés par catégorie, lorsqu'ils sont susceptibles d'avoir une influence importante sur les états financiers.

Il s'agit notamment des droits et engagements résultant de commandes passées ou reçues, de marchés à terme, de cautionnements, de garanties ou de sûretés, réelles ou non, constituées par le Groupe SNCB en faveur de tiers, de la réception en dépôt ou en garantie de valeurs appartenant à des tiers.

## 29. Tableau des flux de trésorerie

Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles sont présentés selon la méthode indirecte suivant laquelle le résultat net est ajusté via des effets des transactions sans effet de trésorerie, des mouvements relatifs au fonds de roulement et des éléments de produits ou de charges liés aux flux de trésorerie concernant les activités d'investissement et de financement.

## Note 2 - Gestion du capital

### 2.1 Gestion du capital

La politique du Groupe SNCB, en matière de gestion du capital, consiste à assurer une structure financière qui soit suffisante pour maintenir une bonne notation auprès des agences internationales de notation et qui lui permette de continuer à fournir un service de qualité à sa clientèle. Le Groupe SNCB a ainsi pour objectif de réduire sa dette en vue d'obtenir une structure du capital optimale permettant d'assurer une flexibilité financière stratégique pour sa croissance future. Suite à la crise sanitaire actuelle, ces objectifs sont difficilement atteignables. Le Groupe SNCB continue à surveiller de près son niveau d'endettement net et sa dette économique.

#### Endettement net et dette économique

Par endettement net, le Groupe SNCB entend:

Le solde de valeur nominale des dettes et créances (y inclus les instruments financiers dérivés) auprès d'une institution financière ou traitées sur les marchés des capitaux ainsi que des trésoreries disponibles, y compris le solde des opérations Back to Back telles que décrites dans l'arrêté Royal du 30 décembre 2004 – Annexe 4 du Moniteur Belge du 31 décembre 2004.

L'endettement net se présente comme suit aux 31 décembre 2020 et 2019:

Endettement net		31/12/2020	31/12/2019
Rubriques du bilan	<u>Notes</u>		
Instruments financiers dérivés	11	47.979.921,17	47.879.143,12
Autres actifs financiers	2.1	530.390.832,76	564.870.215,69
Total actifs non courants		578.370.753,93	612.749.358,81
Instruments financiers dérivés	11	0,00	9.291.004,33
Autres actifs financiers	2.1	36.699.826,02	40.240.249,67
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2.1	532.417.726,93	299.739.623,96
Total actifs courants		569.117.552,95	349.270.877,96
Total actifs		1.147.488.306,88	962.020.236,77
Dettes financières	21	2.341.407.625,25	2.360.328.005,81
Instruments financiers dérivés	11	123.865.514,36	162.681.448,17
Total passifs non courants		2.465.273.139,61	2.523.009.453,98
Dettes financières	21	611.359.458,03	575.038.182,92
Instruments financiers dérivés	11	28.508.664,88	0,00
Total passifs non courants		639.868.122,91	575.038.182,92
Total passifs		3.105.141.262,52	3.098.047.636,90
Endettement net		1.957.652.955,64	2.136.027.400,13
Variation de l'endettement net		-178.374.444,49	

L'endettement net ne donne pas toujours une image économique correcte de la dette du Groupe SNCB. Afin d'obtenir une vue économique de la dette financière du Groupe SNCB, un certain nombre d'éléments sont ajoutés à l'endettement net. Il s'agit:

- des avances non utilisées (cofinancements) et des subsides d'investissements (SPF) que le Groupe SNCB s'est engagé à utiliser dans un avenir proche moins les créances (cofinancements) dans le cas où le Groupe SNCB a déjà dépensé plus que ce qu'il a reçu comme avances;

- des dettes commerciales courantes que le Groupe SNCB s'est engagé à payer moins les créances commerciales courantes que le Groupe SNCB envisage de recevoir;
- des garanties payées ou reçues pour le Groupe SNCB dans le cadre des conventions de CSA; et
- des créances nettes relatives aux subsides d'exploitation (SPF) pour lesquels l'Etat belge s'est engagé mais qui n'ont pas encore été reçues par le Groupe SNCB.

Pour assurer la comparabilité avec le passé, les dettes reconnues en application de IFRS 16 sont mises en déduction.

La réconciliation de l'endettement net et la dette économique au 31 décembre 2020 et 2019 est présentée ci-dessous:

Dettes économiques	31/12/2020	31/12/2019
Endettement net	1.957.652.955,64	2.136.027.400,13
Cofinancements régionaux	-13.192.508,60	-11.936.760,07
Subsides d'investissements SPF reçus mais non affectés	902.315.886,41	776.358.753,33
Impact IFRS 16 (neutralisation)	-34.797.154,52	-33.279.836,64
Solde net des dettes et créances commerciales	195.889.574,86	242.622.398,75
Solde net des subsides d'exploitation SPF acquis	-291.227.832,38	-479.455.883,12
Solde net des cautionnements (CSA)	-382.659.101,00	-373.797.202,00
Total des corrections économiques	376.328.864,77	120.511.470,25
Dettes économiques	2.333.981.820,41	2.256.538.870,38

#### Réconciliation de l'endettement net avec les postes du bilan

Les montants repris dans le calcul de l'endettement net sont les montants nominaux (« principal ») des instruments financiers, et donc en excluant les ajustements de juste valeur et les intérêts courus non échus. La dotation pour pertes de crédit attendues dans les 'Autres actifs financiers' est reprise dans le tableau ci-dessous dans la colonne 'Ajustements de juste valeur'. Les tableaux ci-dessous permettent de réconcilier les différentes rubriques du bilan avec les montants retenus pour le calcul de l'endettement net.

- Autres actifs financiers:

Autres actifs financiers	Notes	31/12/2020					TOTAL
		Endettement net		Produits acquis	Autres		
		Nominal	Ajustements de juste valeur		Fonds gérés pour compte de tiers	Autres	
<b>Non courant</b>							
Créances		247.217.844,14	4.120.750,17	7.955.435,48	0,00	0,00	259.294.029,79
Back-to-back		283.172.988,62	0,00	863.986,23	0,00	0,00	284.036.974,85
Instruments de capitaux propres	12	0,00	0,00	0,00	0,00	57.514.535,35	57.514.535,35
<b>Total partie non courante</b>		<b>530.390.832,76</b>	<b>4.120.750,17</b>	<b>8.819.421,71</b>	<b>0,00</b>	<b>57.514.535,35</b>	<b>600.845.539,99</b>
<b>Courant</b>							
Créances		36.699.826,02	0,00	176.057,05	0,00	0,00	36.875.883,07
Back-to-back		0,00	0,00	-11.510,43	0,00	0,00	-11.510,43
Instruments de capitaux propres	12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total partie courante</b>		<b>36.699.826,02</b>	<b>0,00</b>	<b>164.546,62</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>36.864.372,64</b>
<b>Total autres actifs financiers</b>		<b>567.090.658,78</b>	<b>4.120.750,17</b>	<b>8.983.968,33</b>	<b>0,00</b>	<b>57.514.535,35</b>	<b>637.709.912,63</b>

Autres actifs financiers		31/12/2019					TOTAL
	Notes	Endettement net			Autres		
		Nominal	Ajustements de juste valeur	Produits acquis	Fonds gérés pour compte de tiers	Autres	
<b>Non courant</b>							
Créances		294.171.281,84	3.458.144,53	8.202.746,87	0,00	0,00	305.832.173,24
Back-to-back		270.698.933,85	0,00	820.992,33	0,00	0,00	271.519.926,18
Instruments de capitaux propres	12	0,00	0,00	0,00	0,00	95.439.880,43	95.439.880,43
<b>Total partie non courante</b>		<b>564.870.215,69</b>	<b>3.458.144,53</b>	<b>9.023.739,20</b>	<b>0,00</b>	<b>95.439.880,43</b>	<b>672.791.979,85</b>
<b>Courant</b>							
Créances		32.524.103,66	0,00	455.174,66	0,00	0,00	32.979.278,32
Back-to-back		7.896.146,01	0,00	-8.051,66	0,00	0,00	7.888.094,35
Instruments de capitaux propres	12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total partie courante</b>		<b>40.420.249,67</b>	<b>0,00</b>	<b>447.123,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>40.867.372,67</b>
<b>Total autres actifs financiers</b>		<b>605.290.465,36</b>	<b>3.458.144,53</b>	<b>9.470.862,20</b>	<b>0,00</b>	<b>95.439.880,43</b>	<b>713.659.352,52</b>

Les créances incluses dans l'endettement net sont principalement les investissements effectués par le Groupe SNCB dans le cadre des opérations de financement alternatif. Ils ont été effectués soit à la demande des investisseurs soit à des fins de gestion des flux de trésorerie. Ces actifs compensent économiquement les dettes financières contractées dans le cadre de ces opérations.

La ligne «back-to-back» contient les soldes ouverts des créances envers l'Etat issues de la reprise de la dette au 1<sup>er</sup> janvier 2005.

– Trésorerie et équivalents de trésorerie:

Trésorerie et équivalents de trésorerie		31/12/2020					TOTAL
		Endettement net			Autres		
		Nominal	Ajustements de juste valeur	Produits acquis	Fonds gérés pour compte de tiers	Autres	
Billets de trésorerie		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes à terme		1.000,00	0,00	670,83	32.567.118,72	0,00	32.568.789,55
Comptes à vue		529.968.117,57	0,00	0,00	9,08	0,00	529.968.126,65
Espèces et chèques		2.448.609,36	0,00	0,00	0,00	0,00	2.448.609,36
<b>Total trésorerie et équivalents de trésorerie</b>		<b>532.417.726,93</b>	<b>0,00</b>	<b>670,83</b>	<b>32.567.127,80</b>	<b>0,00</b>	<b>564.985.525,56</b>

Trésorerie et équivalents de trésorerie		31/12/2019					TOTAL
		Endettement net			Autres		
		Nominal	Ajustements de juste valeur	Produits acquis	Fonds gérés pour compte de tiers	Autres	
Billets de trésorerie		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes à terme		1.000,00	0,00	0,00	68.434.127,23	0,00	68.435.127,23
Comptes à vue		296.492.387,65	0,00	0,00	9,08	0,00	296.492.396,73
Espèces et chèques		3.246.236,31	0,00	0,00	0,00	0,00	3.246.236,31
<b>Total trésorerie et équivalents de trésorerie</b>		<b>299.739.623,96</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>68.434.136,31</b>	<b>0,00</b>	<b>368.173.760,27</b>

La colonne «fonds gérés pour compte de tiers» reprend les moyens investis dans le cadre du fonds RER pour le compte de l'Etat belge. Le fonds RER a été créé par l'Etat belge en 2001 afin de financer les travaux à réaliser pour la création du «Réseau Express Régional» (RER). Dans le contrat de gestion de l'ex-SNCB Holding pour les années 2005 – 2008, l'Etat belge a délégué la gestion des moyens disponibles dans le fonds RER à la Société. L'ensemble des moyens dont la gestion est transférée à la SNCB est considéré par le Groupe SNCB comme une dette envers les pouvoirs publics (reprise dans les «Autres dettes»). En exécution de la loi du 21 décembre 2013 contenant diverses dispositions fiscales et financières (articles 113 à 121), les moyens disponibles du Fonds RER conservés sur un compte auprès d'une institution désignée par l'Etat, ont été immédiatement placés au trésor public ou investis dans les instruments financiers émis par l'Etat Fédéral.

Le détail des instruments financiers dérivés et des dettes financières est présenté dans les notes 11 et 21.

## 2.2 Gestion des risques financiers

Les instruments financiers sont des contrats qui mènent à un actif financier chez une partie et un passif financier chez l'autre partie. Ceci comprend aussi bien les instruments financiers traditionnels (créances, dettes et titres) que les instruments financiers dérivés, repris dans les états financiers.

Les instruments financiers comportent en principe des risques. Le Groupe SNCB est soumis principalement au risque de marché, au risque de crédit et au risque de liquidité. La politique de risque du Groupe SNCB a pour objectif de cartographier et d'analyser les risques auxquels le Groupe est confronté, de déterminer des limites et des contrôles des risques adéquats et de surveiller le respect des limites de risque. Le conseil d'administration de la SNCB est régulièrement informé des différents risques et reçoit un résumé précis de tous les instruments financiers. La politique et les systèmes pour la gestion des risques sont régulièrement réévalués et, le cas échéant, adaptés aux changements des conditions de marché et des activités du Groupe SNCB.

Le conseil d'administration de la SNCB a défini les principes pour la gestion des risques («Politique financière») qui sont d'application pour la maison-mère. Pour les filiales, ce sont les règles de «Corporate Governance» qui sont d'application. Ces principes sont répartis en trois parties: la gestion de l'endettement, la gestion de la trésorerie et la gestion des instruments financiers dérivés. L'application et le suivi de ces principes sont assurés par le service de trésorerie de la société-mère, en collaboration avec les différentes filiales, alors que le contrôle de l'application est assuré par l'audit interne de la société mère. Les mêmes principes sont d'application pour la gestion de trésorerie pour compte de tiers (Fonds RER) et pour les instruments qui sont repris hors bilan. La réalisation d'opérations dans le but d'effectuer un gain à court terme n'est pas autorisée.

### Gestion de l'endettement

L'endettement reprend l'ensemble des dettes financières et des actifs financiers, autres que les instruments financiers dérivés et la trésorerie, qui sont repris dans l'endettement net du Groupe SNCB. Le Groupe SNCB fait ici appel aux émissions d'emprunts bancaires, d'emprunts obligataires, de financements alternatifs et à l'acquisition de dépôts à terme et titres à revenus fixes à différents termes et dans différentes devises.

La gestion de l'endettement, compte tenu des instruments financiers dérivés, requiert que:

- dans la mesure du possible, les remboursements de la dette nette soient contractés sur des échéances choisies en fonction de l'évolution prévue des cash-flows futurs et dans le but de niveler et de réduire au mieux les soldes de trésorerie.
- la dette nette à long terme du Groupe SNCB soit contractée pour minimum 75% et maximum 90% en instruments à taux fixe et pour minimum 10% et maximum 25% en instruments à taux flottant. Tout dépassement de ces seuils maxima doit être approuvé par les organes de gestion.
- la durée résiduelle pondérée de la dette nette à long terme du Groupe SNCB soit fixée à 5 ans minimum.
- l'échéancier de l'endettement net soit étalé dans le temps aussi bien en termes de liquidité qu'en termes de risque de taux d'intérêt.
- toute opération d'endettement ou de placement, qui génère un risque de change, soit immédiatement et entièrement couverte en EUR pour éliminer ce risque tant sur le principal que sur les intérêts.
- les cash-flows de chaque opération d'endettement ou de placement conclus soient composés d'un paiement en capital et d'intérêts sur le capital exigible. Les placements dans du capital porteur de risque n'est pas autorisé.
- les limites de placements soient respectées pour les opérations de placement.

## Gestion de la trésorerie

La gestion de trésorerie comprend la gestion centralisée de la trésorerie (soit des cash-flows à l'horizon d'un an) du Groupe SNCB.

### Points principaux de la gestion de la trésorerie

- Tout surplus structurel de trésorerie doit être consacré dans la mesure du possible à la réduction de l'endettement net.
- Le déficit structurel de trésorerie doit être consolidé par des emprunts à long terme.
- Les surplus de trésorerie doivent être placés de préférence auprès de filiales ayant des déficits de trésorerie.
- En cas de surplus de trésorerie ou en cas de placements nécessaires dans le cadre de transactions de leasing et de location à long terme, des limites de placement sont à respecter.
- Tout placement impliquant un risque de change doit être immédiatement et entièrement couvert en EUR pour éliminer ce risque, tant sur le principal que sur les intérêts.
- Pour financer les déficits de trésorerie restants, le Groupe SNCB a recours à des lignes de crédit (confirmées et non-confirmées) et émet des billets de trésorerie en EUR ou des instruments similaires à court terme.

## Gestion des instruments financiers dérivés

Le Groupe SNCB utilise les instruments financiers dérivés suivants pour la gestion des risques: les swaps, options et contrats de change à terme ayant comme sous-jacents un taux d'intérêt, l'inflation, un taux de change, des produits d'énergie ou un crédit.

### Points principaux de gestion des opérations sur produits dérivés

- Toute opération sur instruments financiers dérivés doit à tout moment pouvoir être adossée à une dette financière, un placement, un contrat commercial ou une créance sur l'Etat belge ou les Régions dans le cadre d'un préfinancement.
- Le risque de crédit des contreparties doit être couvert systématiquement par la conclusion des CSA's (Credit Support Annex).

## Instruments qui ne répondent pas à la définition d'instruments financiers

Les analyses de cette note se limitent aux instruments qui répondent à la définition d'instruments financiers: «Des actifs (comme les charges payées d'avance) pour lesquels l'avantage économique futur est la réception de biens ou de services plutôt que le droit de recevoir de la trésorerie ou un autre actif financier, ne sont pas des actifs financiers» (IAS 32 – AG11). «Les passifs ou les actifs qui ne sont pas contractuels (comme les impôts sur le résultat qui résultent d'obligations légales imposées par les pouvoirs publics) ne sont pas des passifs financiers ou des actifs financiers» (IAS 32 – AG12). Les totaux des rubriques repris dans les tableaux de cette note ne sont donc pas nécessairement réconciliables directement avec les rubriques du bilan.

Les tableaux ci-dessous réconcilient les totaux des différentes rubriques du bilan et les soldes des instruments contenus dans les différentes analyses.

	31/12/2020		Total
	Instruments financiers	Autres	
<b>Actifs financiers</b>			
Créances commerciales et autres débiteurs	1.636.650.084,58	191.480.923,32	1.828.131.007,90
Instruments financiers dérivés	306.397.934,88	0,00	306.397.934,88
Autres actifs financiers	637.709.912,63	0,00	637.709.912,63
Trésorerie et équivalents de trésorerie	564.985.525,56	0,00	564.985.525,56
<b>Total actifs financiers</b>	<b>3.145.743.457,65</b>	<b>191.480.923,32</b>	<b>3.337.224.380,97</b>
<b>Passifs financiers</b>			
Dettes financières	3.008.645.986,61	0,00	3.008.645.986,61
Instruments financiers dérivés	535.362.518,06	0,00	535.362.518,06
Dettes commerciales	312.634.269,50	22.613.450,03	335.247.719,53
Autres dettes	69.203.710,45	180.519.960,00	249.723.670,45
<b>Total passifs financiers</b>	<b>3.925.846.484,62</b>	<b>203.133.410,03</b>	<b>4.128.979.894,65</b>

	31/12/2019		Total
	Instruments financiers	Autres	
<b>Actifs financiers</b>			
Créances commerciales et autres débiteurs	1.850.798.307,17	258.825.344,63	2.109.623.651,80
Instruments financiers dérivés	302.828.995,59	0,00	302.828.995,59
Autres actifs financiers	713.659.352,52	0,00	713.659.352,52
Trésorerie et équivalents de trésorerie	368.173.760,27	0,00	368.173.760,27
<b>Total actifs financiers</b>	<b>3.235.460.415,55</b>	<b>258.825.344,63</b>	<b>3.494.285.760,18</b>
<b>Passifs financiers</b>			
Dettes financières	3.000.379.793,04	0,00	3.000.379.793,04
Instruments financiers dérivés	527.676.723,68	0,00	527.676.723,68
Dettes commerciales	409.116.021,40	30.358.438,55	439.474.459,95
Autres dettes	103.768.472,06	159.677.354,27	263.445.826,33
<b>Total passifs financiers</b>	<b>4.040.941.010,18</b>	<b>190.035.792,82</b>	<b>4.230.976.803,00</b>

### 2.2.1 Risque de marché : risque de change

Le risque de change auquel le Groupe SNCB est exposé, découle principalement des activités de financement en devises, et plus particulièrement des transactions de financement alternatif.

Chaque opération d'endettement significative, même à court terme, qui génère un risque de change, est immédiatement et intégralement couverte en EUR (principal et intérêts) par l'utilisation d'instruments financiers dérivés. La couverture en EUR n'est pas obligatoire sur le remboursement des cash-flows de la dette qui sont assurés par un flux entrant de trésorerie en devise étrangère. La position couverte peut être assortie d'un taux d'intérêt variable ou fixe. Les actifs et passifs relatifs aux opérations de financement alternatif sont dans certains cas en USD, mais la structure des opérations de financement alternatif et l'utilisation d'instruments de couverture garantissent que le Groupe SNCB n'est pas exposé au risque de change.

Afin de minimiser les risques de change, les filiales doivent faire appel au service Trésorerie de la société-mère, qui elle-même se couvre sur les marchés financiers, afin de couvrir tout risque de change significatif. Sauf exceptions qui doivent être approuvées par le comité de direction de la SNCB, les filiales ne sont pas autorisées à contracter des instruments financiers dérivés.

## a. Instruments financiers par devise

	31/12/2020				Total
	EUR	USD	GBP	Autres	
<b>Actifs financiers</b>					
Créances commerciales et autres débiteurs	1.636.650.084,58	0,00	0,00	0,00	1.636.650.084,58
Instruments financiers dérivés	207.899.330,95	98.498.603,93	0,00	0,00	306.397.934,88
Autres actifs financiers	422.438.970,19	215.270.942,44	0,00	0,00	637.709.912,63
Trésorerie et équivalents de trésorerie	564.813.824,54	65.604,32	80.033,39	26.063,31	564.985.525,56
<b>Total actifs financiers</b>	<b>2.831.802.210,26</b>	<b>313.835.150,69</b>	<b>80.033,39</b>	<b>26.063,31</b>	<b>3.145.743.457,65</b>
<b>Passifs financiers</b>					
Dettes financières	2.692.099.093,15	316.549.893,46	0,00	0,00	3.008.648.986,61
Instruments financiers dérivés	571.333.301,24	-35.970.783,18	0,00	0,00	535.362.518,06
Dettes commerciales	312.445.377,75	21.374,35	165.203,62	2.313,78	312.634.269,50
Autres dettes	69.203.710,45	0,00	0,00	0,00	69.203.710,45
<b>Total passifs financiers</b>	<b>3.645.081.482,59</b>	<b>280.600.484,63</b>	<b>165.203,62</b>	<b>2.313,78</b>	<b>3.925.849.484,62</b>
Écart de couverture		33.234.666,06	-85.170,23	23.749,53	

	31/12/2019				Total
	EUR	USD	GBP	Autres	
<b>Actifs financiers</b>					
Créances commerciales et autres débiteurs	1.850.650.893,55	0,00	147.413,62	0,00	1.850.798.307,17
Instruments financiers dérivés	200.724.368,69	102.104.626,90	0,00	0,00	302.828.995,59
Autres actifs financiers	488.331.307,88	225.328.044,64	0,00	0,00	713.659.352,52
Trésorerie et équivalents de trésorerie	366.788.558,66	80.960,78	1.264.619,63	39.621,20	368.173.760,27
<b>Total actifs financiers</b>	<b>2.906.495.128,78</b>	<b>327.513.632,32</b>	<b>1.412.033,25</b>	<b>39.621,20</b>	<b>3.235.460.415,55</b>
<b>Passifs financiers</b>					
Dettes financières	2.665.393.970,82	334.985.822,22	0,00	0,00	3.000.379.793,04
Instruments financiers dérivés	562.463.188,13	-34.786.464,45	0,00	0,00	527.676.723,68
Dettes commerciales	408.895.090,00	68.653,90	151.843,38	434,12	409.116.021,40
Autres dettes	103.768.472,06	0,00	0,00	0,00	103.768.472,06
<b>Total passifs financiers</b>	<b>3.740.520.721,01</b>	<b>300.268.011,67</b>	<b>151.843,38</b>	<b>434,12</b>	<b>4.040.941.010,18</b>
Écart de couverture		27.245.620,65	1.260.189,87	39.187,08	

Le détail ci-dessus présente l'exposition en devises des actifs et passifs financiers du Groupe SNCB. Hormis l'Euro, la devise significative pour le Groupe SNCB est le Dollar américain. Les expositions en USD sont issues des opérations de financement alternatif. Les risques de change issus des positions en USD sont couverts par des contrats «swaps» tel que présenté au point b. ci-dessous. L'écart de couverture en USD mis en évidence ci-dessus est la conséquence d'une différence de méthode d'évaluation des dérivés (juste valeur) et des actifs financiers et dettes financières couverts (coût amorti). En terme de cash-flow, le Groupe SNCB a couvert totalement ses positions en USD.

b. Dérivés de change

	31/12/2020		31/12/2019	
	Total Valeur de marché	Total Nominal	Total Valeur de marché	Total Nominal
<b>Devises achetées</b>				
USD	163.135.355,94	120.078.115,76	168.836.137,36	128.706.319,19
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises achetées - Total	163.135.355,94	120.078.115,76	168.836.137,36	128.706.319,19
<b>Devises vendues</b>				
USD	28.665.968,83	28.508.664,88	31.945.046,01	31.315.072,17
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises vendues - Total	28.665.968,83	28.508.664,88	31.945.046,01	31.315.072,17
<b>Options</b>				
USD	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00
Options - Total	0,00	0,00	0,00	0,00

Les dérivés de change conclus par le Groupe SNCB sont des contrats « swaps » conclus exclusivement dans le cadre des dettes et créances qui découlent des opérations de financement alternatif. Ces contrats sont conclus à des fins de gestion des flux de trésorerie en devises. Le Groupe SNCB a cependant fait le choix de ne pas appliquer la comptabilité de couverture au sens d'IFRS 9, les instruments dérivés ne sont donc pas reconnus comme dérivés de couverture. Les instruments financiers dérivés sont reconnus à leur juste valeur par le biais du résultat net.

c. Analyse de sensibilité

IFRS 7 impose une analyse de sensibilité afin d'illustrer les impacts de variations théoriques des taux de change sur le résultat net et sur les fonds propres. L'analyse de sensibilité a été établie sur la situation du Groupe SNCB à la date de clôture. En ce qui concerne le risque de change, le calcul de sensibilité consiste à évaluer l'impact dans les comptes en IFRS d'une variation de +/- 10% du cours de clôture pour les cours de change de l'USD (ou autre devise significative) par rapport à l'EUR.

Variation taux de change	Impact sur le résultat net	Impact sur les autres éléments du résultat global
<b>2020</b>		
USD + 10%	3.692.740,67	0,00
USD - 10%	-3.021.333,28	0,00
GBP + 10%	-9.463,36	0,00
GBP - 10%	7.742,75	0,00
<b>2019</b>		
USD + 10%	3.027.291,18	0,00
USD - 10%	-2.476.874,60	0,00
GBP + 10%	140.021,10	0,00
GBP - 10%	-114.562,72	0,00

## 2.2.2 Risque de marché : risque de taux d'intérêt

### a. Risque de taux d'intérêt

Le Groupe SNCB est confronté à 3 types de risques d'intérêts. Le premier est lié aux effets des révisions des taux d'intérêts variables sur les flux de trésorerie. Ce risque est contrôlé constamment pour la position d'endettement net pour laquelle, avec ou sans l'utilisation de swaps de taux d'intérêts, le Groupe SNCB s'efforce de laisser évoluer ce risque à l'intérieur des limites approuvées. Le conseil d'administration de la SNCB peut pourvoir à une modification de ces limites dans le cas où cela serait une réponse aux conditions particulières de marché. Le deuxième type est lié aux effets des révisions des taux d'actualisation sur les justes valeurs. Etant donné que le Groupe SNCB a toujours l'intention de régler ses créances et dettes à la date d'échéance prévue, il n'y a pas, pour ce risque, de couverture particulière de prévue. Les révisions des taux d'actualisation peuvent avoir un impact significatif sur l'allocation du résultat pour une période définie mais n'ont pas d'impact sur le résultat sur la durée totale de l'opération. Un troisième type de risque est le risque de refinancement. Le Groupe SNCB s'efforce de limiter son exposition aux changements des conditions de marché en répartissant dans le temps les dates d'échéance des financements à taux fixes. En 2020, la crise sanitaire n'a pas eu d'impact sur les taux d'intérêt en cas de refinancement.

Au 31 décembre 2020, en moyenne 27,49% (2019 : 19,12%) des obligations financières nettes porteuses d'intérêts (avant l'impact des instruments financiers dérivés) du Groupe SNCB sont contractées à taux variables et 72,51% (2019 : 80,88%) à taux fixes. En tenant compte des instruments financiers dérivés conclus, le ratio variable/fixe au 31 décembre 2020 8,47%/91,53% (2019 : -10,90%/110,90%). La forte modification du ratio variable/fixe est causée par une plus grande proportion à court terme de dettes porteuses d'intérêts à la fin de l'exercice comptable.

	31/12/2020	31/12/2019
	Valeur comptable	Valeur comptable
<b>Taux fixe</b>		
Actifs financiers	947.204.849,11	1.051.276.793,95
Créances commerciales et autres débiteurs	679.697.702,20	727.161.386,61
Autres actifs financiers	267.507.146,91	324.115.407,34
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,00	0,00
Pas s ifs financiers	-2.047.486.868,99	-2.194.425.088,73
Dettes financières	-2.047.486.868,99	-2.194.425.088,73
Dettes commerciales	0,00	0,00
Autres dettes	0,00	0,00
Ins truments financiers dérivés	-351.863.162,04	-521.500.406,87
Swaps de taux	-380.413.736,28	-556.039.714,42
Swaps de devise	28.550.574,24	34.539.307,55
Total taux fixe	-1.452.145.181,92	-1.664.648.701,65
<b>Taux variable</b>		
Actifs financiers	576.602.321,89	604.197.370,02
Créances commerciales et autres débiteurs	385.418.478,90	373.875.805,39
Autres actifs financiers	158.616.724,27	161.887.437,40
Trésorerie et équivalents de trésorerie	32.567.118,72	68.434.127,23
Pas s ifs financiers	-993.716.251,74	-874.375.853,26
Dettes financières	-961.149.117,62	-805.941.704,31
Dettes commerciales	0,00	0,00
Autres dettes	-32.567.134,12	-68.434.148,95
Ins truments financiers dérivés	282.673.121,61	433.746.316,09
Swaps de taux	327.461.808,04	481.670.984,65
Swaps de devise	-44.788.686,43	-47.924.668,56
Total taux variable	-134.440.808,24	163.567.832,85
Total	-1.586.585.990,16	-1.501.080.868,80

Le tableau ci-dessus ne reprend pas les instruments qui ne sont pas porteurs d'un taux d'intérêt tels que les créances clients, les dettes fournisseurs, les swap de pétrole, ...etc.

Suite à la reprise de la dette par l'Etat belge au 1<sup>er</sup> janvier 2005, des contrats de swaps ont été conclus avec l'Etat belge. Les intérêts capitalisés et les produits acquis relatifs à ces contrats de swaps ont été comptabilisés avec les créances «Back-to-back» dans la rubrique «Autres actifs financiers». Dans un souci de consistance, l'impact de ces contrats de swaps a été repris en tant que swaps de taux dans le tableau ci-dessus.

Les principales expositions au risque de taux d'intérêt pour le Groupe SNCB découlent de financement en EUR et en USD. La sensibilité au risque de taux dans les points b. et c. ci-dessous a été déterminée sur base d'un déplacement théorique parallèle de la courbe de taux de 100 points de base.

#### b. Analyse de sensibilité du taux d'intérêt en cash-flow

Une variation de 100 bps à la hausse sur les taux d'intérêt variables (instruments financiers dérivés inclus) entraînerait une diminution de 2.405.744,31 EUR (2019: diminution de 1.859.765,14 EUR) des intérêts nets payés par le Groupe SNCB en 2020.

c. Analyse de sensibilité en juste valeur

L'évolution des taux d'intérêt de marché affecte la juste valeur des instruments financiers non dérivés comptabilisés par le Groupe SNCB avec l'option de juste valeur via le résultat net, ainsi que des instruments financiers dérivés. Cette évolution est prise en compte dans l'évaluation de la sensibilité du résultat net.

L'analyse de sensibilité en juste valeur a été établie sur la situation du Groupe SNCB à la date de clôture. Une augmentation de 100 points de base entraîne un impact sur le résultat global de 29.229.556,99 EUR (2019: 35.549.145,40 EUR) au 31 décembre 2020 desquels 591.393,41 EUR (2019: 1.138.041,47 EUR) via les autres éléments du résultat global. Ce gain en résultat est principalement la conséquence du type de dérivés de taux conclus par le Groupe SNCB pour lesquels un taux fixe est payé et un taux variable est reçu.

L'impact via les autres éléments du résultat global est la conséquence du traitement du composant «risque de crédit propre au Groupe SNCB» en application de IFRS 9.

### 3. *Risque de marché: risque de prix des matières premières*

Au niveau des matières premières, le Groupe SNCB est principalement exposé aux risques de prix sur les prix de l'énergie (électricité, gaz naturel, et gasoil). Dans le Groupe SNCB, chaque société est responsable pour l'achat de matières premières. Etant donné que l'exposition aux risques de prix est principalement liée à l'achat d'électricité pour la traction, le risque de prix pour le Groupe SNCB coïncide pour une part importante avec celui de la société-mère (SNCB).

La société-mère fait usage dans ses contrats d'achat, lorsque c'est possible, d'un système de *cliquets* par lequel un prix pour les différentes tranches a été défini. Cette stratégie permet d'étaler le risque de prix dans le temps, de faire jouer les opportunités de marché et de limiter l'incertitude liée au flux de trésorerie futurs étant donné qu'une limite de prix est fixée. Le Conseil d'Administration de la SNCB a approuvé pour chaque contrat les valeurs limites de la stratégie concernée.

En ce qui concerne l'électricité, le gestionnaire d'infrastructure (Infrabel) agit comme «lead-buyer». La SNCB a donné mandat à Infrabel pour la conclusion de contrats cadres jusqu'en 2022 inclus pour le contrat «traction» (toute l'électricité prise via les sous-stations de traction, principalement pour la traction du matériel roulant) et pour le contrat distribution (pour toute l'électricité qui n'est pas prise via les sous-stations de traction) jusqu'en 2024. Dans le contrat «traction» depuis la date de livraison 2018, un système de *cliquets* est prévu par la SNCB (prix cliquets libres), en combinaison avec les prix «forward» et le prix «spot» ou du jour (cliquets journaliers). Dans le contrat «distribution», on utilise pour des raisons techniques, uniquement une combinaison du prix moyen et du prix du jour.

En ce qui concerne le gaz naturel (chauffage) et le gasoil (traction et chauffage) la SNCB agit comme «lead-buyer» pour un certain nombre de sociétés participantes au sein du paysage ferroviaire belge. Les prix sont négociés par la SNCB au nom des sociétés participantes, mais la facturation de l'énergie achetée est directement faite aux sociétés individuelles. La SNCB applique les stratégies suivantes:

- Gaz naturel: Application du système de *cliquets* où, à l'intérieur des limites approuvées par le Conseil d'Administration, le prix des différentes tranches a été fixé pour une partie du volume. Le prix final est la moyenne des différents moments d'achat en combinaison avec le prix spot ou le prix journalier pour le volume restant. De cette manière, le risque réparti peut même être limité, lorsqu'une partie du prix est fixé

et il est possible de réagir aux opportunités de marché. Afin d'assurer l'approvisionnement, le Conseil d'Administration a décidé de conclure un contrat-cadre jusqu'en 2025 inclus. Les négociations concernant ce dernier seront terminées en 2021.

- **Gasol:** Le système de *cliquets* ne peut pas être appliqué ici. C'est pourquoi la SNCB combine l'achat de gasoil au prix du jour avec la conclusion d'instruments financiers dérivés (swaps de diesel). L'utilisation d'instruments financiers dérivés offre la possibilité de profiter des opportunités de marché et de réduire la volatilité relative aux cash-flows futurs. Le Conseil d'Administration de la SNCB a décidé, pour les périodes 2020-2021 et 2022-2023, de couvrir un volume total basé sur 55% à 60% de l'utilisation moyenne estimée pour ces années et ce, au maximum à la limite de prix fixée afin de garantir le budget.

Les coûts liés à la livraison d'énergie sont comptabilisés dans les charges d'exploitation. Les variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés (swaps diesel) sont comptabilisées en tant que charges et produits financiers. L'impact du système de *cliquets* n'est pas séparé du contrat de base compte tenu de la relation étroite entre les caractéristiques économiques et les risques des dérivés et les caractéristiques économiques et les risques du contrat de base.

#### 4. *Risque de marché: risques de prix 'Autres actifs financiers'*

Les actifs financiers porteurs d'intérêts (dépôts et titres à revenus fixes) comptabilisés dans la rubrique 'Autres actifs financiers' sont détenus par le Groupe SNCB dans le seul but de collecter des flux de trésorerie contractuels et font partie de la couverture des obligations contractuelles découlant des 'Dettes financières' (principalement les financements alternatifs). Certains de ces actifs sont volontairement valorisés à la juste valeur pour éliminer une discordance comptable. Le Groupe SNCB décide donc qu'elle n'est pas soumise au risque de marché sur ces actifs.

#### 5. *Risque de crédit*

Le risque de crédit est le risque de perte financière pour le Groupe SNCB dans le cas où un partenaire commercial ou la contrepartie d'un instrument financier ne respecte pas les obligations contractuelles conclues. Le risque de crédit du Groupe SNCB est issu des créances commerciales, des titres à revenus fixes et des instruments financiers dérivés. Le Groupe SNCB n'utilise actuellement pas d'instruments financiers dérivés pour couvrir les risques de crédit.

##### *Pertes de crédit attendues*

Le groupe SNCB est obligé de reconnaître des pertes de crédit attendues sur les instruments financiers évalués au coût amorti ou évalués à la juste valeur avec comptabilisation des variations de juste valeur dans les autres éléments du résultat global. Les règles d'évaluation du Groupe SNCB prévoient une réduction de valeur de 100% pour toute créance dont l'encaissement est en tout ou partie douteux ou incertain. Pour les autres créances ('Créances commerciales et autres débiteurs' et 'Autres actifs financiers'), des pertes de crédit sont reconnues sur base du temps déjà écoulé. Pour les 'Créances commerciales et autres débiteurs' sans composante de financement, les pertes de crédit sont calculées à l'aide d'une matrice qui tient compte des différents intervalles de temps et de la nature de la contrepartie. Les pertes de crédit pour les 'Créances commerciales et autres débiteurs' avec composante de financement et les 'Autres actifs financiers' sont calculées sur une base individuelle en fonction de leur degré de solvabilité individuel et du statut juridique de la contrepartie. Pour le calcul des pertes de crédit, les créances sans échéance spécifique sont considérées comme «non échues».

Le tableau ci-dessous réconcilie la valeur nette comptable des créances, les pertes de crédit cumulées et leur valeur comptable brute par intervalle de temps. Etant donné que toutes les créances reprises dans les 'Autres actifs financiers' ne sont pas échues, il n'y a pas, pour celles-ci, de répartition par intervalle de temps.

	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Provision pour pertes de crédits attendues
<b>31 décembre 2020</b>			
Créances commerciales et autres débiteur	1.636.597.682,32	1.639.680.314,96	3.082.632,64
Non échus	1.626.186.930,33	1.627.481.815,52	1.294.885,19
échus depuis 0 - 3 mois	8.763.289,21	8.952.583,02	189.293,81
échus depuis 3 - 6 mois	1.521.171,64	1.824.642,21	303.470,57
échus depuis plus de 6 mois	126.291,14	1.421.274,21	1.294.983,07
Autres actifs financiers	320.933.576,96	320.933.576,96	0,00
<b>Total</b>	<b>1.957.531.259,28</b>	<b>1.960.613.891,92</b>	<b>3.082.632,64</b>
<b>31 décembre 2019</b>			
Créances commerciales et autres débiteur	1.850.719.703,78	1.853.593.872,71	2.874.168,93
Non échus	1.830.571.890,05	1.831.466.369,47	894.479,42
échus depuis 0 - 3 mois	15.224.770,94	15.376.317,28	151.546,34
échus depuis 3 - 6 mois	2.124.610,27	2.480.342,96	355.732,69
échus depuis plus de 6 mois	2.798.432,52	4.270.843,00	1.472.410,48
Autres actifs financiers	373.799.765,59	373.799.765,59	0,00
<b>Total</b>	<b>2.224.519.469,37</b>	<b>2.227.393.638,30</b>	<b>2.874.168,93</b>

La provision pour pertes de crédit attendues a seulement augmenté de 208.463,71 EUR. Cette variation résulte de la combinaison de deux effets aux conséquences opposées : une augmentation légère des probabilités de défaut pour certains actifs suite à la crise sanitaire compensée pour une grande partie par une diminution des actifs pour lesquels une provision doit être reconnue suite à la diminution des activités.

### Répartition géographique

Les actifs financiers détenus par le Groupe SNCB se répartissent dans les zones géographiques suivantes :

	Belgique	Eurozone	Autres Europe	Etats Unis	Autres pays	Total
<b>31 décembre 2020</b>						
Créances commerciales et autres débiteurs	1.233.252.294,25	399.276.584,18	4.026.705,85	1.345,00	93.155,30	1.636.650.084,58
Instrument financiers dérivés	258.502.718,35	2.492.851,49	37.440.989,38	7.961.375,66	0,00	306.397.934,88
Autres actifs financiers	285.630.758,34	28.772.007,38	246.779.574,72	76.527.572,19	0,00	637.709.912,63
Trésorerie et équivalents de trésorerie	564.985.525,56	0,00	0,00	0,00	0,00	564.985.525,56
<b>Total</b>	<b>2.342.371.296,50</b>	<b>430.541.443,05</b>	<b>288.247.269,95</b>	<b>84.490.292,85</b>	<b>93.155,30</b>	<b>3.145.743.457,65</b>
<b>31 décembre 2019</b>						
Créances commerciales et autres débiteurs	1.457.066.944,60	389.507.964,08	2.636.991,51	1.500.990,00	85.416,98	1.850.798.307,17
Instrument financiers dérivés	238.902.618,22	13.501.775,43	44.760.898,51	5.753.703,43	0,00	302.918.995,59
Autres actifs financiers	282.413.560,89	32.024.629,43	318.933.427,13	80.287.735,07	0,00	713.659.352,52
Trésorerie et équivalents de trésorerie	368.173.760,27	0,00	0,00	0,00	0,00	368.173.760,27
<b>Total</b>	<b>2.346.556.883,98</b>	<b>435.034.368,94</b>	<b>366.331.317,15</b>	<b>87.542.428,50</b>	<b>85.416,98</b>	<b>3.235.550.415,55</b>

### Risque de crédit sur les créances commerciales et autres débiteurs

Les créances et autres débiteurs concernent en 2020 pour 57,55% (2019: 60,75%) les créances sur l'Etat belge suite au préfinancement des investissements, les créances concernant les subsides en capital et les créances nettes relatives aux subsides d'exploitation (SPF) et pour 23,38% (2019: 20,20%) les garanties payées à des institutions financières dans le cadre des contrats CSA. Les autres créances commerciales et autres débiteurs (2020: 19,07%; 2019: 19,05%) sont réparties sur plusieurs tiers.

Risque de crédit des Autres actifs financiers et des Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les Autres actifs financiers du Groupe SNCB consistent en des instruments de capitaux propres (actions) et des créances porteuses d'intérêts (titres à revenus fixes, dépôts et transactions «Back-to-Back» avec l'Etat).

Le Groupe SNCB limite son risque de crédit sur les créances porteuses d'intérêts en investissant exclusivement dans des contreparties qui satisfont aux critères de la politique financière. Les créances doivent avoir un caractère de prêt et ne peuvent avoir lieu dans du capital à risque. Les placements sont soumis à des conditions strictes concernant la qualité de crédit minimale en fonction de la durée de l'investissement. Le Groupe SNCB a mis en place des limites de placements par contreparties. Ces limites ne sont toutefois pas applicables aux investissements dans des instruments qui sont émis ou garantis par l'Etat belge, la Communauté flamande, la Région wallonne, la Communauté française, la Communauté germanophone et la Région de Bruxelles-Capitale. Elles ne sont pas applicables non plus aux bons de trésorerie US et aux dépôts auprès d'Eurofima. Etant donné la qualité de crédit des contreparties, le Groupe SNCB s'attend à ce que les contreparties respectent les obligations. Les investissements sont suivis en continu et une décision est annuellement demandée au Conseil d'Administration afin de changer les contreparties qui ne satisfont plus aux critères fixés.

Le Groupe SNCB considère la valeur comptable de ses investissements évalués à la juste valeur comme une estimation correcte de son exposition maximale au risque de crédit. Les tableaux ci-dessous font, pour les investissements valorisés à la juste valeur, la distinction entre la valeur contractuelle (nominale et produits acquis) et l'ajustement à la juste valeur. Pour les besoins de la présentation, les provisions pour pertes de crédit attendues reconnues sont reprises dans la colonne 'ajustements de juste valeur'.

Les instruments de capitaux propres dans lesquels le Groupe SNCB a investi concernent des participations opérationnelles dans des entreprises qui ne satisfont pas au critère de filiale, joint-venture ou entreprise associée. Pour une analyse plus détaillée de ces actifs, voir note 12.

Les trésoreries et équivalents de trésorerie concernent principalement des avoirs détenus sur des comptes à vue et des dépôts à terme à moins de trois mois dans des institutions financières en Belgique ou au Trésor public Belge et d'instruments financiers émis par l'Etat fédéral ou les pouvoirs publics régionaux.

Les titres et dépôts dans lesquels le Groupe SNCB a investi ont les ratings (Standard & Poor's) suivants :

Rating	31/12/2020					
	Nominal		Ajustements de juste valeur	Produits acquis		Total
	Non courant	Courant		Non courant	Courant	
Autres actifs financiers	625.830.713,19	36.699.826,02	-33.804.594,91	8.819.421,71	164.546,62	637.709.912,63
AA+	96.507.750,42	0,00	4.086.942,62	2.311.943,85	0,00	102.906.636,89
<i>Institutions financières</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Etatiques</i>	96.507.750,42	0,00	4.086.942,62	2.311.943,85	0,00	102.906.636,89
<i>Corporates</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
AA	283.172.988,62	0,00	0,00	863.986,23	-11.510,43	284.025.464,42
<i>Institutions financières</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Etatiques</i>	283.172.988,62	0,00	0,00	863.986,23	-11.510,43	284.025.464,42
<i>Corporates</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
AA-	44.143.336,95	36.699.826,02	0,00	0,00	55.763,53	80.898.926,50
<i>Institutions financières</i>	44.143.336,95	36.699.826,02	0,00	0,00	55.763,53	80.898.926,50
<i>Etatiques</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Corporates</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A+	28.508.664,88	0,00	33.807,55	0,00	120.249,60	28.662.722,03
<i>Institutions financières</i>	28.508.664,88	0,00	33.807,55	0,00	120.249,60	28.662.722,03
<i>Etatiques</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Corporates</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A	78.058.091,89	0,00	0,00	5.643.491,63	0,00	83.701.583,52
<i>Institutions financières</i>	78.058.091,89	0,00	0,00	5.643.491,63	0,00	83.701.583,52
<i>Etatiques</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Corporates</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A-	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Institutions financières</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Etatiques</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Corporates</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
NR	95.439.880,43	0,00	-37.925.345,08	0,00	43,92	57.514.579,27
<i>Institutions financières</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Etatiques</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Corporates</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	43,92	43,92
<i>Actions et parts</i>	95.439.880,43	0,00	-37.925.345,08	0,00	0,00	57.514.535,35
<i>Autres</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Rating	31/12/2020					
	Nominal		Ajustements de juste valeur	Produits acquis		Total
	Non courant	Courant		Non courant	Courant	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,00	564.984.854,73	0,00	0,00	670,83	564.985.525,56
A-1+	0,00	32.567.118,72	0,00	0,00	0,00	32.567.118,72
<i>Institutions financières</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Etatiques</i>	0,00	32.567.118,72	0,00	0,00	0,00	32.567.118,72
<i>Corporates</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
NR	0,00	532.417.736,01	0,00	0,00	670,83	532.418.406,84
<i>Institutions financières</i>	0,00	1.000,00	0,00	0,00	0,00	1.000,00
<i>Etatiques</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Corporates</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	670,83	670,83
<i>Comptes à vue</i>	0,00	526.880.010,84	0,00	0,00	0,00	526.880.010,84
<i>Espèces et chèques</i>	0,00	5.536.725,17	0,00	0,00	0,00	5.536.725,17

Rating	31/12/2019					
	Nominal		Ajustements	Produits acquis		Total
	Non courant	Courant	de juste valeur	Non courant	Courant	
Autres actifs financiers	660.929.829,98	40.420.249,67	2.838.410,67	9.023.739,20	447.123,00	713.659.352,52
AA+	102.066.967,76	0,00	3.196.906,99	2.422.756,40	0,00	107.686.631,15
<i>Institutions financières</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Etatiques</i>	102.066.967,76	0,00	3.196.906,99	2.422.756,40	0,00	107.686.631,15
<i>Corporates</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
AA	270.698.933,85	7.896.146,01	0,00	820.992,33	-8.051,66	279.408.020,53
<i>Institutions financières</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Etatiques</i>	270.698.933,85	7.896.146,01	0,00	820.992,33	-8.051,66	279.408.020,53
<i>Corporates</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
AA-	80.843.162,97	32.524.103,66	0,00	0,00	116.140,29	113.483.406,92
<i>Institutions financières</i>	80.843.162,97	32.524.103,66	0,00	0,00	116.140,29	113.483.406,92
<i>Etatiques</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Corporates</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A+	31.315.072,17	0,00	261.237,54	0,00	339.034,37	31.915.344,08
<i>Institutions financières</i>	31.315.072,17	0,00	261.237,54	0,00	339.034,37	31.915.344,08
<i>Etatiques</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Corporates</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A	79.946.078,94	0,00	0,00	5.779.990,47	0,00	85.726.069,41
<i>Institutions financières</i>	79.946.078,94	0,00	0,00	5.779.990,47	0,00	85.726.069,41
<i>Etatiques</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Corporates</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A-	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Institutions financières</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Etatiques</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Corporates</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
NR	96.059.614,29	0,00	-619.733,86	0,00	0,00	95.439.880,43
<i>Institutions financières</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Etatiques</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Corporates</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Actions et parts</i>	96.059.614,29	0,00	-619.733,86	0,00	0,00	95.439.880,43
<i>Autres</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Rating	31/12/2019					
	Nominal		Ajustements	Produits acquis		Total
	Non courant	Courant	de juste valeur	Non courant	Courant	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,00	368.173.760,27	0,00	0,00	0,00	368.173.760,27
A-1+	0,00	68.434.127,23	0,00	0,00	0,00	68.434.127,23
<i>Institutions financières</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Etatiques</i>	0,00	68.434.127,23	0,00	0,00	0,00	68.434.127,23
<i>Corporates</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
NR	0,00	299.739.633,04	0,00	0,00	0,00	299.739.633,04
<i>Institutions financières</i>	0,00	1.000,00	0,00	0,00	0,00	1.000,00
<i>Etatiques</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Corporates</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Comptes à vue</i>	0,00	292.276.607,90	0,00	0,00	0,00	292.276.607,90
<i>Espèces et chèques</i>	0,00	7.462.025,14	0,00	0,00	0,00	7.462.025,14

Les montants mentionnés comme « Corporate » sans rating (NR) sont exclusivement liés aux filiales. En ce qui concerne les comptes à vue, il s'agit principalement de comptes à vue dans des institutions financières établies en Belgique dont le rating court terme est A-1 ou A-2.

A l'exception des instruments de capitaux propres (actions et parts – voir note 12.2), la crise sanitaire actuelle a peu d'impact sur le risque crédit des Autres actifs financiers et des Trésorerie et équivalents de trésorerie.

Couverture du risque de crédit sur les instruments financiers dérivés

Le risque de crédit sur les contreparties avec lesquelles des instruments financiers dérivés ont été conclus, doit être couvert systématiquement par la conclusion de contrats CSA (Credit Support Annex). Dans le cadre de

contrats de ce type, on calcule régulièrement quel montant net devrait être payé soit par le Groupe SNCB, soit par la contrepartie, en cas d'annulation de l'en-cours intégral des produits dérivés conclus entre les contreparties. Par le recours aux CSA, le Groupe SNCB a constitué et reçu des cautionnements envers les contreparties pour lesquelles la juste valeur du portefeuille d'instruments financiers dérivés a dépassé le seuil préalablement défini. Ces seuils ont été définis dans les CSA conclus, en fonction de la qualité de crédit de chaque contrepartie indépendamment («rating»).

Avec des contreparties ayant reçu un «negative credit watch», aucune opération nouvelle ne peut être conclue pendant la période de «negative credit watch». Les cautionnements reçus et payés dans le cadre des CSA sont repris respectivement dans les rubriques «Créances commerciales et autres débiteurs» et «Autres dettes».

Le tableau ci-dessous donne un aperçu de l'exposition au risque de crédit sur les instruments financiers dérivés, avant et après l'application des cautionnements constitués. Comme le montre le tableau ci-dessous, le Groupe SNCB a une exposition sur seulement un nombre limité de contreparties.

Couverture du risque de crédit sur les instruments financiers dérivés					31/12/2020
Contrepartie	Rating	Risque de crédit	Cautionnements versés	Cautionnements reçus	Position nette
152	A+	-7.831.388,40	3.600.000,00	0,00	-4.231.388,40
154	A-	-446.243.854,43	379.059.101,00	0,00	-67.184.753,43
155	A+	-328.685,81	0,00	0,00	-328.685,81
156	A+	-8.883.576,74	0,00	0,00	-8.883.576,74
158	A+	0,00	0,00	0,00	0,00
159	A+	0,00	0,00	0,00	0,00
160	A-	-14.986.663,94	0,00	0,00	-14.986.663,94
161	A+	-15.874.748,02	0,00	0,00	-15.874.748,02
162	AA-	7.587.699,78	0,00	0,00	7.587.699,78
163	A	-11.556.936,49	0,00	0,00	-11.556.936,49
166	A	-7.230.853,41	0,00	0,00	-7.230.853,41
Avec CSA		-505.349.007,46	382.659.101,00	0,00	-122.689.906,46
Etat Belge	AA	258.502.718,35	0,00	0,00	258.502.718,35
Eurofima	AA	17.881.705,93	0,00	0,00	17.881.705,93
Sans CSA		276.384.424,28	0,00	0,00	276.384.424,28
Total		-228.964.583,18	382.659.101,00	0,00	153.694.517,82

Couverture du risque de crédit sur les instruments financiers dérivés					31/12/2019
Contrepartie	Rating	Risque de crédit	Cautionnements versés	Cautionnements reçus	Position nette
152	A+	-7.108.741,89	1.400.000,00	0,00	-5.708.741,89
154	A-	-417.423.296,88	366.697.202,00	0,00	-50.726.094,88
155	A	2.180,05	0,00	0,00	2.180,05
156	A+	-7.530.405,74	0,00	0,00	-7.530.405,74
158	A+	9.859.774,43	0,00	0,00	9.859.774,43
159	A+	-1.395.756,24	1.500.000,00	0,00	104.243,76
160	A-	-17.749.423,79	0,00	0,00	-17.749.423,79
161	A	-21.440.441,20	0,00	0,00	-21.440.441,20
162	AA-	3.445.462,99	0,00	0,00	3.445.462,99
163	A	-13.071.891,33	4.200.000,00	0,00	-8.871.891,33
166	A	-12.212.847,04	0,00	0,00	-12.212.847,04
Avec CSA		-484.625.386,64	373.797.202,00	0,00	-110.828.184,64
Etat Belge	AA	238.365.100,27	0,00	0,00	238.365.100,27
Eurofima	AA+	21.412.558,28	0,00	0,00	21.412.558,28
Sans CSA		259.777.658,55	0,00	0,00	259.777.658,55
Total		-224.847.728,09	373.797.202,00	0,00	148.949.473,91

## 6. Compensation des créances et dettes réciproques

Le Groupe SNCB ne compense pas de manière systématique les dettes et les créances réciproques, à l'exception du cas mentionné ci-dessous. Les compensations ponctuelles sont possibles si elles remplissent les critères exigés (IAS 32.42).

Le Groupe SNCB fait partie, avec d'autres entreprises ferroviaires européennes, d'un mécanisme de compensation multilatéral (BCC). Cette organisation fixe périodiquement, sur base des créances et obligations réciproques qui lui sont présentées, les montants à payer et à recevoir par chaque partie pour solder toutes les obligations réciproques. Dès que le BCC a communiqué ces montants à ses membres ceux-ci disposent d'un droit juridique exécutoire pour solder ces montants.

Le tableau ci-dessous détaille les montants des soldes reconnus ainsi que des créances et obligations avec les autres membres de l'organisation qui n'ont pas encore été présentés au 31 décembre 2020 et au 31 décembre 2019.

	31/12/2020	31/12/2019
	Valeur comptable	Valeur comptable
Montants compensés	60.705,47	1.104.546,58
Créances commerciales et autres débiteurs	67.132,52	2.828.646,18
Autres dettes	-6.427,05	-1.724.099,60
Montants éligible pour être compensés	-313.280,07	-519.509,05
Créances commerciales et autres débiteurs	2.592.648,22	4.097.782,70
Autres dettes	-2.905.928,29	-4.617.291,75
Total	-252.574,60	585.037,53

Le Groupe SNCB conclut déjà ses instruments financiers dérivés selon le contrat-cadre de l'International Swaps and Derivatives Association (ISDA)". En vertu de ce contrat cadre, il est possible de solder toutes les obligations réciproques dans une devise et un jour donnés en un montant dû par une partie à une autre partie. Dans des circonstances particulières, par exemple quand un événement de crédit se produit comme une faillite, toutes les transactions tombant sous l'application du contrat cadre sont clôturées et un montant à recevoir ou à payer est déterminé pour règlement de toutes les obligations réciproques.

Le contrat-cadre ISDA ne remplit pas les critères pour compenser les actifs et les passifs financiers. Ceci est dû au fait que le Groupe SNCB ne dispose actuellement pas d'un droit juridique exécutoire pour compenser les montants reconnus. Ce droit est seulement exécutoire après qu'un événement futur, tel qu'une faillite, se produit.

Les montants bruts des instruments financiers dérivés par type de contrat sont détaillés dans la note 11. Les montants nets par contrepartie et en tenant compte des garanties payées et reçues sont détaillés au point 2.2.5. ci-dessus.

## 7. Risque de liquidité

Afin de pouvoir s'acquitter à tout moment de ses obligations financières, le Groupe SNCB a mis en place une gestion de trésorerie et:

- dispose de liquidités suffisantes. Le Groupe SNCB dispose fin 2020 de 532.418.397,76 EUR (2019 : 299.739.623,96 EUR) qui ne sont pas en gestion pour compte de tiers;
- dispose de lignes de crédit suffisantes, confirmées (2020: 175 millions EUR; 2019: 175 millions EUR) et non confirmées (2020: 35 millions EUR; 2019: 35 millions EUR), complétées par des programmes (non confirmés) de papier commercial (2020: 4 milliards EUR; 2019: 4 milliards EUR);
- dispose d'une ligne de crédit avec la Banque Européenne d'Investissement (2020: 600 millions EUR; 2019: 600 millions EUR) qui lui permet de conclure des financements à long terme;
- dispose d'un programme EMTN (Euro Medium Term Notes) non confirmé d'un montant de 1 milliard EUR (2019: 1 milliard EUR), dont un montant disponible de 810 millions EUR au 31/12/2020 (2019: 810 millions EUR);
- a la possibilité de demander la garantie de l'Etat pour des financements effectués par la société-mère pour un montant de 1.138.007.506,22 EUR.
- prévoit un étalement des échéances de la dette nette dans le temps, conformément à sa politique financière. Ainsi, 20% au maximum de l'en-cours de la dette peut venir à échéance dans la même année, avec un maximum de 10% de la dette par trimestre.

Au 31 décembre 2020, le Groupe SNCB a émis du papier commercial pour un montant de 325.041.927,23 EUR (2019: 50.008.753,17 EUR), a fait usage des lignes de crédit disponibles pour un montant de 100 millions EUR (2019: 100 millions EUR) et a fait usage de la facilité d'emprunt à long terme auprès de la Banque Européenne d'Investissement pour un montant de 50 millions EUR. Au 31 décembre 2020 (2019), le Groupe SNCB a utilisé 190 millions EUR (190 millions EUR) du programme EMTN.

Malgré des cash-flows opérationnels négatifs attendus à cause de la pandémie, le Groupe SNCB s'attend à financer ses obligations d'investissements et ses obligations nettes à long terme à l'aide des cash-flows attendus issus des activités d'investissements et de financement. Les subsides en capital et d'exploitation prévus dans le contrat de gestion de la SNCB ainsi que des compensations complémentaires exceptionnelles dans le cadre de la crise sanitaire jouent ici un rôle important pour le financement des activités opérationnelles et d'investissement. Le Groupe SNCB optimise la gestion de sa trésorerie et de ses cash-flows par une analyse régulière de l'évolution de sa position de liquidités.

Le tableau ci-dessous présente les échéances des flux de trésorerie contractuels non actualisés futurs des obligations financières, y inclus l'estimation des paiements d'intérêts et en tenant compte des cash-flows découlant des créances porteuses d'intérêts, des créances «back-to-back», des remboursements de l'Etat pour les opérations convenues, les instruments financiers dérivés et les trésorerie et équivalents de trésorerie disponibles. Les montants repris sur la ligne Trésorerie et équivalents de trésorerie concernent les fonds gérés pour compte de tiers qui peuvent être utilisés pour les Autres dettes y liées. Les actifs financiers repris dans le tableau ci-dessous comprennent donc uniquement les actifs financiers directement liés à un passif financier.

*Y compris intérêts	Valeur comptable	Flux contractuels *	< 6 mois	6 à 12 mois	1 à 2 ans	2 à 5 ans	> 5 ans
<b>31 décembre 2020</b>							
<b>Actifs financiers</b>							
Créances commerciales et autres débiteurs	465.721.453,93	608.789.000,00	11.891.000,00	30.035.000,00	41.926.000,00	125.778.000,00	399.159.000,00
Instruments financiers dérivés	306.397.934,88	47.989.332,89	-3.035.367,91	44.954.249,99	26.524.930,73	-11.955.187,21	-8.499.292,71
Autres actifs financiers	580.195.333,36	896.260.189,66	65.322.781,99	3.460.401,71	99.467.421,40	24.614.699,23	703.394.885,33
Trésorerie et équivalents de trésorerie	32.567.127,80	32.567.127,80	32.567.127,80	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>1.384.881.849,97</b>	<b>1.585.605.650,35</b>	<b>106.745.541,88</b>	<b>78.449.651,70</b>	<b>167.918.352,13</b>	<b>138.437.512,02</b>	<b>1.094.054.592,62</b>
<b>Passifs financiers</b>							
Dettes financières	3.008.648.986,61	3.377.184.846,73	514.064.743,56	126.795.138,12	575.792.096,70	859.401.340,33	1.301.131.528,02
Instruments financiers dérivés: passifs	535.362.518,06	515.292.133,23	40.695.133,83	27.260.516,32	38.611.099,10	94.829.864,92	313.895.519,06
Dettes commerciales	312.634.269,50	312.634.269,50	309.421.756,28	3.016.338,79	196.174,43	0,00	0,00
Autres dettes	69.203.710,45	69.203.710,46	47.453.776,11	17.181.300,32	675.718,66	0,00	3.892.915,37
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>3.925.849.484,62</b>	<b>4.274.314.959,92</b>	<b>911.635.409,78</b>	<b>174.253.293,55</b>	<b>615.275.088,89</b>	<b>954.231.205,25</b>	<b>1.618.919.962,45</b>
<b>Total</b>	<b>-2.540.967.634,65</b>	<b>-2.688.709.309,57</b>	<b>-804.889.867,90</b>	<b>-95.803.641,85</b>	<b>-447.356.736,76</b>	<b>-815.793.693,23</b>	<b>-524.865.369,83</b>

*Y compris intérêts	Valeur comptable	Flux contractuels *	< 6 mois	6 à 12 mois	1 à 2 ans	2 à 5 ans	> 5 ans
<b>31 décembre 2019</b>							
<b>Actifs financiers</b>							
Créances commerciales et autres débiteurs	489.251.210,37	650.715.000,00	11.891.000,00	30.035.000,00	41.926.000,00	125.778.000,00	441.085.000,00
Instruments financiers dérivés	302.828.995,59	57.383.325,09	-2.698.499,24	4.932.785,51	91.618.761,00	-32.216.484,80	-4.253.237,38
Autres actifs financiers	618.219.472,09	970.197.513,70	8.039.731,20	38.340.990,04	70.909.064,66	128.925.413,54	723.982.314,26
Trésorerie et équivalents de trésorerie	68.434.136,31	68.434.136,31	68.434.136,31	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>1.478.733.814,36</b>	<b>1.746.729.975,10</b>	<b>85.666.368,27</b>	<b>73.308.775,55</b>	<b>204.453.825,66</b>	<b>222.486.928,74</b>	<b>1.160.814.076,88</b>
<b>Passifs financiers</b>							
Dettes financières	3.000.379.793,04	3.442.422.051,22	537.740.553,59	73.224.465,54	215.503.227,71	1.061.092.958,12	1.554.860.846,26
Instruments financiers dérivés: passifs	527.676.723,68	506.782.117,47	12.033.027,07	27.208.803,06	69.589.889,60	94.465.578,84	303.484.818,90
Dettes commerciales	409.116.021,40	409.116.021,40	408.930.055,90	185.078,29	887,21	0,00	0,00
Autres dettes	103.768.472,06	103.768.472,06	56.204.766,21	26.777.912,78	16.882.861,96	0,00	3.902.931,11
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>4.040.941.010,18</b>	<b>4.462.088.662,15</b>	<b>1.014.908.402,77</b>	<b>127.396.259,67</b>	<b>301.976.866,48</b>	<b>1.155.558.536,96</b>	<b>1.862.248.596,27</b>
<b>Total</b>	<b>-2.562.207.195,82</b>	<b>-2.715.358.687,05</b>	<b>-929.242.034,50</b>	<b>-54.087.484,12</b>	<b>-97.523.040,82</b>	<b>-933.071.608,22</b>	<b>-701.434.519,39</b>

## 8. Risque de «Fair value»

Le tableau ci-dessous ventile les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur selon les trois niveaux de hiérarchie de la juste valeur. Celle-ci est déterminée sur la base suivante :

- Niveau 1: des cours/prix cotés (non ajustés) issus de marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques,
- Niveau 2: des données autres que les cours/prix cotés de niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (par exemple, des prix), soit indirectement (par exemple, des éléments dérivés de prix),
- Niveau 3: des données sur l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (informations non observables).

	31/12/2020			TOTAL
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
<b>Actifs</b>				
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net				
Dépôt	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres à revenu fixe	76.527.572,19	28.662.722,03	0,00	105.190.294,22
Instruments financiers dérivés	0,00	290.521.912,60	15.876.022,28	306.397.934,88
Autres créances	0,00	154.123.908,36	0,00	154.123.908,36
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Instruments de capitaux propres	0,00	0,00	57.514.535,35	57.514.535,35
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>76.527.572,19</b>	<b>473.308.542,99</b>	<b>73.390.557,63</b>	<b>623.226.672,81</b>
<b>Passifs</b>				
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net				
Dettes financières	0,00	0,00	127.489.449,06	127.489.449,06
Instruments financiers dérivés	0,00	537.368.201,71	-2.005.683,65	535.362.518,06
Autres passifs financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>537.368.201,71</b>	<b>125.483.765,41</b>	<b>662.851.967,12</b>

	31/12/2019			TOTAL
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
<b>Actifs</b>				
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net				
Dépôt	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres à revenu fixe	80.287.735,07	31.915.344,08	0,00	112.203.079,15
Instruments financiers dérivés	0,00	283.533.447,16	19.295.548,43	302.828.995,59
Autres créances	0,00	132.295.230,74	0,00	132.295.230,74
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Instruments de capitaux propres	0,00	0,00	95.439.880,43	95.439.880,43
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>80.287.735,07</b>	<b>447.744.021,98</b>	<b>114.735.428,86</b>	<b>642.767.185,91</b>
<b>Passifs</b>				
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net				
Dettes financières	0,00	0,00	138.619.181,27	138.619.181,27
Instruments financiers dérivés	0,00	529.793.733,53	-2.117.009,85	527.676.723,68
Autres passifs financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>529.793.733,53</b>	<b>136.502.171,42</b>	<b>666.295.904,95</b>

Les titres à revenus fixes (et dettes) valorisés à la juste valeur comprennent les investissements (et financements) pour lesquels le Groupe SNCB a décidé au moment de la reconnaissance initiale de les classer volontairement comme « valorisés à la juste valeur par le résultat net ». Les autres créances valorisées à la juste valeur comprennent les intérêts capitalisés et les intérêts courus sur les contrats swap avec l'Etat belge faisant partie des créances "Back-to-Back" qui, ensemble avec les instruments financiers dérivés, forment les instruments financiers détenus pour des raisons commerciales.

Les instruments de capitaux propres valorisés à la juste valeur comprennent les participations opérationnelles dans des entreprises qui ne satisfont pas au critère de filiale, joint-venture ou entreprise associée et pour lesquelles il n'existe aucune source directement observable qui rendrait une valorisation possible. Ces actifs

financiers restent valorisés à leur valeur d'acquisition historique. A la fin de chaque période de référence, ces instruments sont soumis à un test de pertes de valeur.

A la suite de la réorganisation au 1<sup>er</sup> janvier 2014, le Groupe SNCB ne dispose plus d'un nombre représentatif de titres à revenu fixe cotés (Obligation). Le Groupe SNCB ne dispose plus depuis lors de données directement observables sur les marchés, tels que défini aux paragraphes 81 et 82 de IFRS 13, afin de valoriser à leur juste valeur les dettes qui ont été volontairement reconnues «à la juste valeur par le résultat net» et des instruments financiers dérivés qui ne font pas partie d'un CSA. Dès lors, les justes valeurs de ces instruments sont depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, considérées comme niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs selon IFRS 13. Sur base de consultations périodiques du marché, le Groupe SNCB établit une estimation de la marge de crédit qui lui est applicable par rapport au coût de financement de l'Etat belge et qui lui permet de faire une estimation réaliste de la courbe de valorisation pour ces instruments.

Mutation des instruments financiers de niveau 3	
	EUR
<b>Actifs</b>	
Au 1er janvier	114.735.428,86
Cessions	0,00
Palements	1.249.081,77
Prise en charges par le biais du résultat net	-4.668.607,92
Pertes de valeur par le biais des autres éléments du résultat global	-37.925.345,08
Transferts actifs-passifs	0,00
Transfert vers une autre rubrique	0,00
Au 31 décembre	73.390.557,63
<b>Passifs</b>	
Au 1er janvier	136.502.171,42
Palements	816.046,49
Prise en charges par le biais du résultat net	-6.807.293,13
Variations du juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (propre risque de crédit)	-5.027.159,37
Transferts actifs-passifs	0,00
Au 31 décembre	125.483.765,41

Une augmentation de la marge de crédit du Groupe SNCB de 10 points base conduirait à la fin de la période actuelle de référence à un gain de 315.506,86 EUR dans le résultat global (2019 : 444.271,90 EUR) dont 482.348,11 EUR (2019: 652.242,08 EUR) via les Autres éléments du résultat global. La différence entre les deux montants est le résultat de la variation des instruments financiers dérivés qui ne font pas l'objet des CSA et pour lesquels le coût de financement du Groupe SNCB est utilisé pour déterminer la juste valeur.

## Note 3 - Estimations comptables et jugements significatifs

La préparation des comptes consolidés conformément aux normes IFRS amène le Groupe SNCB à effectuer des jugements, des estimations et des hypothèses qui ont un impact sur l'application des règles d'évaluation et sur les montants des actifs, des passifs, des produits et des charges, et qui contiennent par nature un certain degré d'incertitude. Ces estimations sont basées sur l'expérience et sur des hypothèses que le Groupe SNCB estime raisonnables en fonction des circonstances. Par définition, les résultats réels pourraient être et seront souvent différents de ces estimations. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées pendant la période au cours de laquelle les estimations sont révisées et au cours de toutes les périodes futures concernées. Les jugements et estimations concernent essentiellement les domaines suivants :

### 3.1. Pertes de valeur sur actifs immobilisés

Le montant recouvrable de chaque actif ou CGU est déterminé soit, au titre de juste valeur de l'actif ou de la CGU diminuée des coûts de la vente soit, de la valeur d'utilité de l'actif ou de la CGU, si celle-ci est plus élevée. Ces calculs utilisent des estimations et des hypothèses relatives aux taux d'actualisation, aux taux de croissance, aux besoins de capitaux futurs et aux résultats d'exploitation futurs.

Certaines immobilisations corporelles du Groupe SNCB, ainsi que certains immeubles de placement du Groupe SNCB (principalement des terrains), ont été évalués à la juste valeur lors de la transition aux IFRS au 1<sup>er</sup> janvier 2014. Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de pertes de valeur lorsqu'il y a une indication qu'elles aient pu subir une perte de valeur. Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable. Si la valeur recouvrable d'un terrain s'avère être supérieure à la valeur comptable, une perte de valeur est reprise à condition que la valeur comptable ne dépasse pas la valeur réévaluée au 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Le Conseil d'administration de la SNCB a décidé d'effectuer tous les 3 ans un test général de perte de valeur sur ses terrains. Ce test général a été effectué pour la première fois en 2016. En 2019, un deuxième test général d'impairment des terrains a été réalisé par les experts internes de la valorisation immobilière. Les terrains pour lesquels des projets de développement existent (« Grands Projets ») sont seulement testés si des changements interviennent dans les masterplans.

En 2020, les experts internes de la valorisation ont évalué les Grands projets autour des gares où des changements sont intervenus depuis 2019. Nous vous renvoyons à la Note 6. Immobilisations corporelles. Concernant les terrains, le prochain test général d'impairment est prévu pour 2022. Mais, vu la crise sanitaire, les experts internes ont analysé fin 2020 s'il y avait des indications de pertes de valeur. Compte tenu de la tendance économique dans le secteur immobilier, ils ont conclu qu'il n'y a pas d'indication de pertes de valeur pour les terrains en général.

### 3.2. Juste valeur des dérivés et des autres instruments financiers

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif (tels que les dérivés négociés de gré à gré) est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation. Le Groupe SNCB sélectionne les méthodes et retient les hypothèses qui lui paraissent les plus adéquates en se basant principalement sur les conditions de marché existantes à la date de chaque clôture.

Le Groupe SNCB valorise:

- les *titres à revenus fixes* et les *actifs financiers portant intérêts* qui ne sont pas négociés sur un marché actif en utilisant la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie;
- les autres, *actifs financiers ne portant pas intérêts*, à leur coût historique et les soumet à un test de perte de valeur à la fin de chaque période de référence;
- les *instruments financiers dérivés* en utilisant la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie complétée avec des modèles de valorisation pour les options;
- les *dettes financières* en utilisant la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie.

L'évaluation des instruments financiers dérivés individuels est corrigée pour tout risque de crédit éventuel qui existe au niveau de la contrepartie en tenant compte de tous les instruments conclus avec cette contrepartie et/ou des garanties reçues. Cette correction est calculée en tenant compte de la maturité résiduelle moyenne des instruments et de la solvabilité de la contrepartie.

Pour la détermination des flux de trésorerie futurs, le Groupe SNCB se base sur les cours à terme pour les taux d'intérêts dérivés de la courbe des taux (Euribor, Libor, ...) pour les devises et les maturités correspondantes.

Pour la détermination des taux d'actualisation, il est tenu compte du type d'instrument à valoriser, de la maturité résiduelle et de la devise dans laquelle l'instrument a été émis. Le Groupe SNCB utilise les taux d'actualisation suivants:

- la courbe des taux à risque neutre (EONIA, FED Funds, ...) pour la valorisation des instruments financiers dérivés qui font partie des Credit Support Annex (CSA);
- la courbe des taux à risque neutre augmentée d'une marge de crédit spécifique à un secteur ou à une contrepartie pour la valorisation des titres à revenus fixes qui ne sont pas négociés sur un marché actif;
- la courbe des taux OLO augmentée d'une marge de crédit spécifique au Groupe SNCB pour la valorisation des dettes financières et des instruments financiers dérivés qui ne font pas partie des CSA.

Nous nous référons à la note 2.2.2. pour une analyse de la sensibilité au taux d'intérêt des flux de trésorerie et des justes valeurs des instruments financiers.

### 3.3. Avantages au personnel

La dette relative aux avantages au personnel est déterminée de façon actuarielle, sur la base d'un certain nombre d'hypothèses financières et démographiques. Toute modification de ces hypothèses impacterait le montant de cette dette. Une hypothèse importante et ayant une grande sensibilité sur la dette est le taux d'actualisation. A chaque clôture, le Groupe SNCB détermine ce taux par référence au marché à la date de clôture des obligations d'entreprises de première catégorie et de maturité comparable à celle des engagements. Les autres hypothèses principales sont basées sur le marché ou reflètent la meilleure estimation du Groupe SNCB.

### 3.4. Juste valeur moins coûts de vente des actifs non courants détenus en vue de la vente

Les actifs non courants détenus en vue de la vente sont évalués au plus bas de leur valeur comptable et de leur juste valeur moins les coûts de vente. La juste valeur est déterminée sur base de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs. Ces calculs utilisent des estimations et des hypothèses relatives aux taux de croissance, aux taux d'actualisation et aux flux de trésorerie futurs.

### 3.5. Durée d'utilisation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent principalement du matériel roulant ferroviaire, de l'infrastructure ferroviaire et des gares. Les amortissements sont calculés à partir de la date à laquelle l'actif est prêt à être utilisé, selon la méthode linéaire et selon un taux correspondant à la durée d'utilité estimée de l'actif. Cette durée d'utilité a été estimée par la direction et correspond à la période durant laquelle il est prévu qu'un actif soit disponible à l'utilisation pour le Groupe SNCB. La durée d'utilité estimée tient compte de l'utilisation prévue par le Groupe SNCB, l'usure physique prévue qui dépend de facteurs opérationnels comme le programme d'entretien, le vieillissement technique et économique et les limitations juridiques et autres limitations similaires (comme par exemple la période du contrat de location-financement). Pour un détail des durées d'utilité estimées des immobilisations corporelles nous nous référons à la note 1.5. Cependant la durée d'utilité réelle peut être différente à cause de nombreux facteurs, ce qui pourrait aboutir à une durée d'utilité plus courte ou plus longue. Si la durée d'utilité estimée paraît incorrecte, ou si les circonstances changent de telle sorte que la durée d'utilité estimée doit être révisée, cela pourrait entraîner une perte de valeur ou une charge d'amortissement augmentée ou réduite dans les périodes futures. Les durées d'utilité sont examinées à la clôture de chaque exercice comptable et ajustées de manière prospective, si nécessaire.

### 3.6. Impôts différés : recouvrement d'actifs d'impôts différés

Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés à des fins de déduction des différences temporelles et des pertes reportables que s'il est probable que des bénéfiques imposables futurs permettront de compenser ces différences et pertes et que les pertes fiscales resteront disponibles compte tenu de leur origine, de leur période d'occurrence et de leur conformité avec la législation relative à leur recouvrement. La capacité du Groupe SNCB à recouvrer les actifs d'impôts différés est appréciée au travers d'une analyse basée notamment sur les plans d'affaires et sur les aléas liés aux conjonctures économiques et aux incertitudes des marchés sur lesquels le Groupe SNCB intervient. Au vu des différentes incertitudes décrites ci-avant, le Groupe SNCB s'est basé sur un horizon de temps de trois années dans son analyse. Les hypothèses sous-jacentes de cette analyse sont revues annuellement.

### 3.7. Provisions

Le Groupe SNCB comptabilise des provisions dès lors qu'il existe une obligation légale ou implicite envers un tiers qui se traduira par une sortie de ressources et pouvant être estimée de façon fiable. Les montants comptabilisés reposent sur la meilleure estimation possible des analyses réalisées au moment de la clôture des comptes.

#### Provision pour assainissement du sol

Sont couvertes par la provision pour assainissements du sol, les charges que le Groupe SNCB doit supporter, légalement ou au vu de sa politique générale, pour fournir des attestations de sols ou pour remplir des obligations d'assainissement. Cette provision est ventilée par nature de dépenses et par site et est calculée sur base des techniques susceptibles d'être utilisées en matière de remise en état de l'environnement et sur base des meilleures estimations du Groupe SNCB en matière de coûts à engager et de leur timing de réalisation.

#### Provision pour litiges juridiques

La provision pour litiges juridiques correspond à la valeur actuelle de la meilleure estimation des sorties de ressources représentatives d'avantages économiques en raison de litiges juridiques intentés contre le Groupe SNCB. Elle est ajustée à la date de clôture sur base d'une réestimation par les services juridiques du Groupe SNCB des risques encourus dans le cadre des litiges en cours et de la valeur actualisée des flux futurs attendus selon la courbe IRS.

## Note 4 - Périmètre de consolidation du Groupe SNCB

Les filiales du Groupe SNCB sont les suivantes:

Nom	Quote-part du Groupe dans les droits de vote en %		Quote-part des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle dans les droits de vote		Résultat net (consolidé) attribué aux détenteurs des participations ne donnant pas le contrôle		Localisation du siège social	Numéro de TVA / d'entreprise
	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2019		
B-Parking	100,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	Bruxelles	BE 0899.438.834
De Leuwe l	100,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	Bruxelles	BE 0476.491.021
Eurogare	75,00	75,00	25,00	25,00	-8.222,28	84.672,53	Liège	BE 0451.150.562
Publifer	100,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	Bruxelles	BE 0402.695.993
Railtour	100,00	95,44	0,00	4,56	0,00	16.117,42	Bruxelles	BE 0402.698.765
Schelde-Landschaps park (SLP)	50,00	50,00	50,00	50,00	-98.757,90	-34.269,20	Bornem	BE 0824.816.833
Train World	100,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	Bruxelles	BE 0632.739.017
YPTO	100,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	Bruxelles	BE 0821.220.410

Suite à une procédure de squeeze out, la SNCB a racheté les actions des actionnaires minoritaires dans Railtour et est devenue l'actionnaire unique de cette filiale.

Les sociétés mises en équivalence du Groupe SNCB sont les suivantes:

Nom	Quote-part dans les droits de vote en %		Quote-part des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle dans les droits de vote en %		Résultat net (consolidé) attribué aux détenteurs des participations ne donnant pas le contrôle		Localisation du siège social	Numéro de TVA / d'entreprise
	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2019		
Belgian Mobility Card <sup>(*)</sup>	25,00	25,00	0,00	0,00	0,00	0,00	Bruxelles	BE 0822.658.483
BeNe Rail International	50,00	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00	Bruxelles	BE 0479.863.354
Eurofima Joint-Stock Cie (droit suisse)	9,80	9,80	0,00	0,00	0,00	0,00	Bâle	-
Hasselt stationsomgeving	50,00	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00	Hasselt	BE 0862.570.223
K. EUR Development	50,00	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00	Antwerpen	BE 0651.617.195
Optimobil Belgium	24,01	24,01	0,00	0,00	0,00	0,00	Bruxelles	BE 0471.868.277
Railteam (droit néerlandais)	10,00	10,00	0,00	0,00	0,00	0,00	Amsterdam	NL 818547182B01
Terminal Athus	25,42	25,42	0,00	0,00	0,00	0,00	Athus	BE 0419.149.074
Thalys International	30,00	30,00	0,00	0,0456	0,00	148,06	Bruxelles	BE 0455.370.557
THI Factory	40,00	40,00	0,00	0,00	0,00	0,00	Bruxelles	BE 0541.696.005
HR Rail <sup>(**)</sup>	20,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,00	Bruxelles	BE 0541.691.352
Wetenschaps park Leuven Noord <sup>(***)</sup>	33,33	-	0,00	-	0,00	-	Leuven	BE 0759.838.315

(\*) 18,60 % du capital détenu mais 25 % des droits de vote (vote à l'unanimité). La méthode de mise en équivalence tient compte du pourcentage de détention de 18,60%

(\*\*) 49 % du capital détenu mais par convention entre actionnaires 20 % de droits de vote. La méthode de mise en équivalence tient compte du pourcentage de détention de 49%

(\*\*\*) 33,33 % des droits de vote (vote à l'unanimité). 1 euro du capital détenu et 33,33 % des résultats. La méthode de mise en équivalence tient compte de cette répartition.

Thalys International est une société mise en équivalence au pourcentage de contrôle de 30% (29% par la SNCB et 1% via Railtour). Suite à l'opération de squeeze out, les actionnaires minoritaires n'interviennent plus indirectement dans cette société. Le pourcentage d'intérêt du Groupe SNCB dans Thalys International est passé de 29,9544% à 30%.

Le 10 décembre 2020, la SNCB conjointement avec la ville de Leuven et la KU Leuven ont créé la société Wetenschaps park Leuven Noord en vue du développement d'un parc scientifique sur le site Leuven Noord. La SNCB a apporté 1 € dans cette coentreprise, les deux autres actionnaires ont chacun apporté 500.000 € et en échange, tous les trois ont reçu 500 actions (représentant 33,33% des droits de vote).

A noter:

Eurofima, détenue à 9,80% par la SNCB, est mise en équivalence dans les comptes consolidés du Groupe SNCB car la SNCB y exerce une influence notable en vertu de la norme IAS 28 §6.

## Note 5 - Immobilisations incorporelles

### 1. Immobilisations incorporelles

EUR	31/12/2020	31/12/2019
Goodwill	849.215,56	840.896,43
Immobilisations Incorporelles - autres - développées en interne	228.383.012,63	221.256.988,69
Immobilisations Incorporelles - autres - acquises de tiers	636.023,08	918.381,09
Valeur comptable nette	229.868.251,27	223.016.266,21

Soit:

EUR	31/12/2020	31/12/2019
SNCB	229.451.284,86	222.512.733,74
Filiales	416.966,41	503.532,47
Valeur comptable nette	229.868.251,27	223.016.266,21

### 1. Immobilisations incorporelles – goodwill

EUR	Goodwill - intégration globale	Goodwill - autres	Total
<b>Au 31 décembre 2019</b>			
Valeur d'acquisition	2.094.213,53		2.094.213,53
Pertes de valeur cumulées	-1.253.317,10		-1.253.317,10
Valeur comptable nette au 31 décembre 2019	840.896,43	0,00	840.896,43
<b>Au 31 décembre 2020</b>			
Valeur d'acquisition	2.102.532,66		2.102.532,66
Pertes de valeur cumulées	-1.253.317,10		-1.253.317,10
Valeur comptable nette au 31 décembre 2020	849.215,56	0,00	849.215,56

En 2020, suite au rachat par la SNCB des actions des actionnaires minoritaires dans Railtour (4,56%) au prix de 178.260 EUR, la SNCB a dégagé un goodwill complémentaire de 8.319,13 EUR.

En 2017, lors du rachat des actions détenues par l'autre actionnaire dans PubliFer, la SNCB a dégagé un goodwill de 840.896,43 EUR. Selon la norme IAS 36, un test de perte de valeur des participations doit être réalisé une fois par an. Le test d'impairment réalisé en 2020 sur la participation n'a pas donné lieu à la comptabilisation d'une perte de valeur, la juste valeur déterminée sur base de la méthode du 'discounted cash flow' étant supérieure à la valeur comptable au 31 décembre 2020.

## 2. Immobilisations incorporelles – autres que Goodwill

EUR	Développé en interne		Total	Acquis de tiers		Total
	Logiciels	Autres		Logiciels	Autres	
Valeur comptable nette au 1 <sup>er</sup> janvier 2019	215.535.898,60	0,00	215.535.898,60	385.311,67	612.617,82	997.929,49
Acquisitions individuelles	18.883.509,87		18.883.509,87	65.340,00	155.940,63	221.280,63
Production immobilisée	37.713.176,56		37.713.176,56			0,00
Cessions			0,00		-18.070,00	-18.070,00
Transferts:						
actifs détenus en vue de la vente vers/de Immeubles placement	120.000,00		120.000,00			0,00
autres transferts			0,00	37.860,00		37.860,00
Pertes de valeur	-45.000,00		-45.000,00		21.232,25	21.232,25
Amortissements de l'année	-50.950.596,34		-50.950.596,34	-140.919,83	-200.931,45	-341.851,28
Valeur comptable nette au 31 décembre 2019	221.256.988,69	0,00	221.256.988,69	347.591,84	570.789,25	918.381,09
Valeur comptable nette au 1 <sup>er</sup> janvier 2020	221.256.988,69	0,00	221.256.988,69	347.591,84	570.789,25	918.381,09
Acquisitions individuelles	27.390.945,32		27.390.945,32		38.985,17	38.985,17
Production immobilisée	40.532.340,59		40.532.340,59			0,00
Cessions			0,00		-19.515,00	-19.515,00
Transferts:						
autres transferts			0,00		24.654,50	24.654,50
Amortissements de l'année	-60.797.261,97		-60.797.261,97	-125.551,23	-200.931,45	-326.482,68
Valeur comptable nette au 31 décembre 2020	228.383.012,63	0,00	228.383.012,63	222.040,61	413.982,47	636.023,08

Les autres transferts d'immobilisations incorporelles au 31 décembre 2020 (24.654,50 EUR) concernent des certificats verts obtenus par la SNCB en contrepartie de l'installation de panneaux photovoltaïques. En 2020, 347 certificats verts d'une valeur comptable de 19.575,00 EUR ont été cédés.

EUR	Développé en interne		Total	Acquis de tiers		Total
	Logiciels	Autres		Logiciels	Autres	
Au 31 décembre 2019						
Valeur d'acquisition	625.011.612,76		625.011.612,76	6.667.321,26	1.965.274,17	8.632.595,43
Amortissements cumulés	-397.120.520,95		-397.120.520,95	-6.319.729,42	-1.394.484,92	-7.714.214,34
Pertes de valeur cumulées	-6.634.103,12		-6.634.103,12			0,00
Valeur comptable nette au 31 décembre 2019	221.256.988,69	0,00	221.256.988,69	347.591,84	570.789,25	918.381,09
Au 31 décembre 2020						
Valeur d'acquisition	692.918.691,72		692.918.691,72	6.667.321,26	2.009.398,84	8.676.720,10
Amortissements cumulés	-453.721.220,47		-453.721.220,47	-6.445.280,65	-1.595.416,37	-8.040.697,02
Pertes de valeur cumulées	-10.814.458,62		-10.814.458,62			0,00
Valeur comptable nette au 31 décembre 2020	228.383.012,63	0,00	228.383.012,63	222.040,61	413.982,47	636.023,08

Le Groupe SNCB n'a pas d'immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée.

## 3. Immobilisations incorporelles - location-financement

EUR	Logiciels	Autres	Total en
			Location-financement
Au 31 décembre 2019			
Valeur d'acquisition	1.059.956,16		1.059.956,16
Amortissements cumulés	-1.059.956,16		-1.059.956,16
Valeur comptable nette au 31 décembre 2019	0,00	0,00	0,00
Au 31 décembre 2020			
Valeur d'acquisition	1.059.956,16		1.059.956,16
Amortissements cumulés	-1.059.956,16		-1.059.956,16
Valeur comptable nette au 31 décembre 2020	0,00	0,00	0,00

Les logiciels détenus en location-financement concernent la filiale YPTO.

#### 4. *Autres informations relatives aux immobilisations incorporelles*

Valeur comptable des immobilisations incorporelles (EUR)	31/12/2020	31/12/2019
Acquises grâce à des subsides publics		
Logiciels développés en interne	222.570.436,67	212.613.513,24
Total	222.570.436,67	212.613.513,24

Au 31 décembre 2020, 96,8% des immobilisations incorporelles du Groupe SNCB sont subsidiées et concernent exclusivement la SNCB. Les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à l'emploi s'élèvent à 56.135.326,63 EUR dont 55.483.839,43 EUR subsidiées au 31 décembre 2020 (87.031.776,68 EUR dont 84.619.520,82 EUR subsidiées au 31 décembre 2019).

## Note 6 - Immobilisations corporelles

### 1. Immobilisations corporelles

EUR	Terrains	Constructions	Infrastructure ferroviaire	Matériel roulant ferroviaire	Installations et équipements divers	Immob corporelles en cours	Total
Valeur comptable nette au 1 janvier 2019	780.224.213,98	1.093.186.728,97	71.884.153,97	3.609.370.276,84	296.778.221,76	1.194.892.999,33	7.046.336.594,85
Impact de l'application de IFRS 16		5.950.720,90		22.085.516,63	1.989.417,72		30.025.655,25
Valeur comptable nette retraitée au 1 janvier 2019	780.224.213,98	1.099.137.449,87	71.884.153,97	3.631.455.793,47	298.767.639,48	1.194.892.999,33	7.076.362.250,10
Acquisitions individuelles	349.621,79	1.325.309,55			529.362,38	380.405.495,17	382.609.788,89
Acquisitions par location-financement		8.450.980,06			2.604.613,48		11.055.593,54
Production immobilisée						131.592.820,82	131.592.820,82
Coûts d'emprunt						218.382,80	218.382,80
Cessions	0,00	-1.089.779,03	0,00	0,00	-707.029,58	-42.160,00	-1.838.968,61
Transferts:							
vers actifs détenus en vue de la vente	-17.070.966,95	-395.385,13	9.971,83	-1.544.227,83	-241.274,38		-19.241.882,46
à l'intérieur de la rubrique	1.647.769,67	130.084.613,72	41.029.928,82	134.155.424,12	90.153.096,88	-397.070.833,21	0,00
de/vers immo incorp et immeubles de placement	11.068.404,03	-12.064.664,64			0,00	-1.512.802,08	-2.509.062,69
vers/de Créances commerciales et autres débiteurs	3.281.729,68				14.212,00	196.171,10	3.492.112,78
autres transferts				-1.108.571,29			-1.108.571,29
Reprises de pertes de valeur	20.478.483,78	-3.797.820,71		230.667,82	1.522.077,45		18.433.408,34
Amortissements		-59.920.215,24	-5.370.039,18	-269.659.086,78	-42.561.109,23		-377.510.450,43
Valeur comptable nette au 31 décembre 2019	799.979.255,98	1.161.730.488,45	107.554.015,44	3.493.529.999,51	350.081.588,48	1.308.680.073,93	7.221.555.421,79
Valeur comptable nette au 1 janvier 2020	799.979.255,98	1.161.730.488,45	107.554.015,44	3.493.529.999,51	350.081.588,48	1.308.680.073,93	7.221.555.421,79
Acquisitions individuelles	491.927,35			214.524,47	295.166,48	350.044.072,06	351.045.690,36
Acquisitions par location-financement		2.039.649,32		8.285.528,94	1.640.585,05		11.965.763,31
Production immobilisée						122.487.138,92	122.487.138,92
Coûts d'emprunt						121.119,78	121.119,78
Cessions		-35.401,82			-7.897,47	-0,30	-43.299,59
Transferts:							
vers actifs détenus en vue de la vente	-6.165.745,48	3.615.871,68		-18.645,43	-95.466,93	24.899,04	-2.639.087,12
à l'intérieur de la rubrique	945.983,94	182.992.009,92	6.009.833,14	175.068.849,35	94.638.631,92	-459.655.308,27	0,00
de/vers immeubles de placement	-461.939,65	-3.837.710,87			433.015,41	-1.593.328,05	-5.459.963,16
vers/des stocks						887.293,77	887.293,77
Pertes de valeur	-735.235,85		-347.618,68	-243.909,58	55.157,32		-1.271.606,79
Amortissements		-67.513.167,09	-6.039.445,72	-278.734.259,50	-46.804.863,23		-399.091.735,54
Valeur comptable nette au 31 décembre 2020	794.054.246,29	1.278.991.739,59	107.176.784,18	3.398.102.087,76	400.235.917,03	1.320.995.960,88	7.299.556.735,73

Au 31 décembre 2020, les acquisitions par location-financement incluent les nouveaux contrats de location conclus en 2020. Elles incluent également la prolongation de 3 ans de la durée d'un contrat d'emphytéose sur un bâtiment pour un montant de 1.604.363,97 EUR correspondant à la valeur actuelle des loyers pendant les 3 années supplémentaires. Voir aussi 6.2. et la note 21.2. Dettes financières.

Au 31 décembre 2020, les acquisitions individuelles (y inclus la production immobilisée) de 473.532.829,28 EUR concernent principalement la SNCB et comprennent, notamment, les investissements dans le matériel roulant pour 285.464.239,37 EUR, les investissements dans l'accueil (gares et parkings) pour 106.454.764,33 EUR et les investissements dans les ateliers pour 39.081.607,80 EUR. Au 31 décembre 2020, elles incluent également des actifs subsidiés transférés par Infrabel à la SNCB pour un montant de 4.001.134,91 EUR. Les subsides y relatifs ont également été transférés par Infrabel (voir note 25.1 Subsides en capital).

Les transferts des Constructions vers les Immeubles de placement concernent principalement un bâtiment que la SNCB a décidé de mettre en location en 2020.

Comme indiqué dans la note 3.1, le prochain test général d'impairment des terrains est prévu pour 2022. Mais, vu la crise sanitaire, les experts internes de la valorisation ont analysé fin 2020 s'il y avait des indications de pertes de valeur. Compte tenu de la tendance économique dans le secteur immobilier, ils ont conclu qu'il n'y a pas d'indication de pertes de valeur pour les terrains en général. En 2020, les experts internes de la valorisation ont

aussi évalué les Grands projets autour des gares où des changements sont intervenus depuis 2019. Aucun impairment n'a été constaté et comptabilisé au 31 décembre 2020.

EUR	Terrains	Constructions	Infrastructure ferroviaire	Matériel roulant ferroviaire	Installations et équipements divers	Immob corporelles en cours	Total
<b>Au 31 décembre 2019</b>							
Valeur d'acquisition	862.759.335,36	2.052.176.849,24	220.057.474,71	6.835.442.822,85	767.880.734,01	1.308.680.073,93	12.046.997.290,10
Amortissements cumulés	-876.259.437,22	-876.259.437,22	-96.225.685,40	-3.329.489.054,12	-413.315.467,90		-4.715.289.644,64
Pertes de valeur cumulées	-62.780.079,38	-14.186.923,57	-16.277.773,87	-12.423.769,22	-4.483.677,63		-110.152.223,67
Valeur comptable nette au 31 décembre	799.979.255,98	1.161.730.488,45	107.554.015,44	3.493.529.999,51	350.081.588,48	1.308.680.073,93	7.221.555.421,79
<b>Au 31 décembre 2020</b>							
Valeur d'acquisition	856.543.157,08	2.232.720.695,00	225.260.595,48	6.966.214.943,15	855.494.942,41	1.320.995.960,88	12.457.230.294,00
Amortissements cumulés	-939.544.443,59	-939.544.443,59	-101.516.375,22	-3.557.453.292,62	-450.774.794,28		-5.049.288.905,71
Pertes de valeur cumulées	-62.488.910,79	-14.184.511,82	-16.567.436,08	-10.659.562,77	-4.484.231,10		-108.384.652,56
Valeur comptable nette au 31 décembre	794.054.246,29	1.278.991.739,59	107.176.784,18	3.398.102.087,76	400.235.917,03	1.320.995.960,88	7.299.556.735,73

Soit:

	31/12/2020	31/12/2019
SNCB	7.278.304.446,46	7.194.680.041,73
Filiales	21.252.289,27	26.875.380,06
Valeur comptable nette	7.299.556.735,73	7.221.555.421,79

Au 31 décembre 2020, la SNCB représente 99,7 % du total des immobilisations corporelles du Groupe SNCB.

Le taux de capitalisation utilisé pour déterminer les montants des coûts d'emprunt à incorporer aux immobilisations corporelles s'élève en moyenne à 2,07% en 2020 et à 2,05% en 2019.

En dehors de terrains pour lesquels un test d'impairment est réalisé tous les 3 ans et des Grands projets autour des gares qui sont testés si des changements interviennent dans les masterplans, les autres immobilisations corporelles sont en majeure partie subsidiées comme le démontre le tableau ci-dessous:

	Valeur comptable (*)	Part subsidiée	%
Constructions	1.209.793.176,33	1.188.133.386,10	98%
Infrastructure ferroviaire	107.176.784,18	98.845.817,17	92%
Matériel roulant ferroviaire	3.398.102.087,76	3.134.557.974,71	92%
Installations et équipements divers	400.235.917,03	363.223.975,78	91%
Immobilisations corporelles en cours	1.320.995.960,88	1.309.517.716,20	99%
Total	6.436.303.926,18	6.094.278.869,96	95%

(\*) hors valeur nette comptable des Grands projets

## 2. Immobilisations corporelles: actifs au titre du droit d'utilisation

Le Groupe SNCB applique la norme IFRS 16 depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019 dans la comptabilité des preneurs d'un actif en location. Toutes les locations dont la durée est supérieure à 1 an et dont la valeur du bien sous-jacent est supérieure à 5.000 EUR sont reconnues au bilan IFRS: un actif correspondant au droit d'utiliser le bien et un passif correspondant à la valeur actuelle des loyers à payer dans le futur. Les actifs au titre du droit d'utilisation sont amortis sur la durée du contrat de location correspondant ou du composant si la durée économique de celui-ci est plus courte. Ils concernent: des contrats d'emphytéose portant sur des bâtiments, un contrat de location de matériel roulant, des contrats de location de bâtiments, de voitures de sociétés et d'autres actifs dont des panneaux publicitaires. Nous vous renvoyons également à la note 21.2. Dettes financières.

Le Groupe SNCB détient les actifs suivants, inclus dans le total des immobilisations corporelles, dans le cadre de contrats de location:

EUR	Constructions	Installations & Equipements divers	Matériel roulant ferroviaire	Total
<b>Au 31 décembre 2019</b>				
Valeur d'acquisition	29.876.977,20	10.138.433,45	22.085.516,63	62.100.927,28
Amortissements cumulés	-4.895.611,08	-2.781.641,60	-5.138.791,02	-12.816.043,70
Pertes de valeur cumulées	-5.959.691,46		0,00	-5.959.691,46
Valeur comptable nette au 31 décembre 2019	19.021.674,66	7.356.791,85	16.946.725,61	43.325.192,12
<b>Au 31 décembre 2020</b>				
Valeur d'acquisition	31.861.914,61	11.749.103,82	30.371.045,57	73.982.064,00
Amortissements cumulés	-7.448.884,21	-4.703.362,83	-10.342.744,06	-22.494.991,10
Pertes de valeur cumulées	-5.959.691,46		0,00	-5.959.691,46
Valeur comptable nette au 31 décembre 2020	18.453.338,94	7.045.740,99	20.028.301,51	45.527.381,44

Le tableau ci-dessous illustre l'évolution des actifs au titre du droit d'utilisation:

	Constructions	Installations et équipements divers	Matériel roulant ferroviaire	Total	
Au 31/12/2019	19.021.674,66	7.356.791,85	16.946.725,61	43.325.192,12	} 11.965.763,31
Nouveaux contrats de location	435.285,35	1.640.585,05	8.285.528,94	10.361.399,34	
Prolongation d'un contrat de location	1.604.363,97			1.604.363,97	
Fin anticipée contrats de location	-35.401,82	-4.984,77		-40.386,59	
Amortissements actés	-2.572.583,22	-1.946.651,14	-5.203.953,04	-9.723.187,40	
Au 31/12/2020	18.453.338,94	7.045.740,99	20.028.301,51	45.527.381,44	

### 6.3 Autres informations relatives aux immobilisations corporelles

Valeur comptable des immobilisations corporelles	31/12/2020	31/12/2019
Dont la propriété est		
donnée en nantissement de dettes	1.736.003.261,02	1.956.386.153,45
<b>Total</b>	<b>1.736.003.261,02</b>	<b>1.956.386.153,45</b>

Les immobilisations corporelles données en nantissement de dettes concernent la SNCB et principalement du matériel roulant (1.686.338.029,26 EUR en 2020 et 1.907.998.196,36 EUR en 2019) et dans une moindre mesure des bâtiments administratifs (49.665.231,76 EUR en 2020 et 48.387.957,09 EUR en 2019).

Valeur comptable des immobilisations corporelles	31/12/2020	31/12/2019
Acquis grâce à des subsides publics		
Terrains	44.247.416,35	44.077.508,57
Constructions	1.188.133.386,10	1.073.289.240,31
Infrastructure ferroviaire	98.845.817,17	98.177.618,30
Matériel roulant ferroviaire	3.134.557.974,71	3.207.731.332,21
Installations et équipements divers	363.223.975,78	308.103.205,06
Immobilisations corporelles en cours	1.309.517.716,20	1.289.401.321,96
<b>Total</b>	<b>6.138.526.286,31</b>	<b>6.020.780.226,41</b>

Au 31 décembre 2020, 84,1 % (83,4 % en 2019) des immobilisations corporelles sont subsidiées et concernent exclusivement la SNCB.

## Note 7 - Immeubles de placement

### 1. Immeubles de placement

EUR	Terrains	Immeubles	Total
Valeur comptable nette au 1 <sup>er</sup> janvier 2019	335.027.748,59	129.602.168,62	464.629.917,21
Acquisitions	34.819,48	1.953.152,28	1.987.971,76
Production immobilisée		9.046,60	9.046,60
Cessions			0,00
Transferts:			
vers actifs détenus en vue de la vente	-6.749.611,53	-3.595.951,26	-10.345.562,79
de/vers immobilisations incorporelles et corporelles	-10.713.190,28	13.184.392,97	2.471.202,69
Pertes de valeur	-9.681.338,94		-9.681.338,94
Amortissements de l'année		-9.099.813,15	-9.099.813,15
Valeur comptable nette au 31 décembre 2019	307.918.427,32	132.052.996,06	439.971.423,38
Valeur comptable nette au 1 <sup>er</sup> janvier 2020	307.918.427,32	132.052.996,06	439.971.423,38
Acquisitions	295.111,75	4.594.489,86	4.889.601,61
Production immobilisée		4.284,00	4.284,00
Cessions			0,00
Transferts:			
de/vers actifs détenus en vue de la vente	-3.143.281,12	-591.541,47	-3.734.822,59
de/vers immobilisations corporelles	62.551,84	5.397.411,32	5.459.963,16
Pertes de valeur	-1.601.293,18		-1.601.293,18
Amortissements de l'année		-8.184.410,00	-8.184.410,00
Valeur comptable nette au 31 décembre 2020	303.531.516,61	133.273.229,77	436.804.746,38

En 2020, les transferts de 5.459.963,16 EUR provenant des immobilisations corporelles concernent presque exclusivement la SNCB, essentiellement un bâtiment que la SNCB a décidé de mettre en location (voir Note 6.1. Immobilisations corporelles).

Les pertes de valeur de 1.601.293,18 EUR comptabilisées en 2020 incluent une perte de valeur de 1.396.652 EUR pour un Grand projet comptabilisée suite à l'analyse des Grands projets où des changements sont intervenus depuis 2019 réalisée par les experts internes de la valorisation (voir Note 6.1. Immobilisations corporelles).

EUR	Terrains	Immeubles	Total
Au 31 décembre 2019			
Valeur d'acquisition	367.887.552,04	289.281.431,89	657.168.983,93
Amortissements cumulés		-156.354.556,45	-156.354.556,45
Pertes de valeur cumulées	-59.969.124,72	-873.879,38	-60.843.004,10
Valeur comptable nette au 31 décembre 2019	307.918.427,32	132.052.996,06	439.971.423,38
Au 31 décembre 2020			
Valeur d'acquisition	364.691.737,77	300.118.587,99	664.810.325,76
Amortissements cumulés	-61.160.221,16	-163.408.561,63	-224.568.782,79
Pertes de valeur cumulées		-3.436.796,59	-3.436.796,59
Valeur comptable nette au 31 décembre 2020	303.531.516,61	133.273.229,77	436.804.746,38

Au 31 décembre 2020, 99,7 % des immeubles de placement sont détenus par la SNCB (435.674.839,28 EUR sur un total de 436.804.746,38 EUR).

## 2. Autres informations relatives aux immeubles de placement

Il n'y a pas d'immeubles de placement dont la propriété est donnée en nantissement de dettes.

Valeur comptable des immeubles de placement	31/12/2020	31/12/2019
Acquis grâce à des subsides publics		
Terrains	1.179.012,67	1.184.569,39
Immeubles	103.697.864,05	102.761.421,37
<b>Total</b>	<b>104.876.876,72</b>	<b>103.945.990,76</b>

Au 31 décembre 2020, 24,0 % des immeubles de placement sont subsidiés et concernent exclusivement la SNCB.

Les produits locatifs et charges opérationnelles comptabilisés dans le résultat du Groupe SNCB sont les suivants:

Comptabilisés en résultat pour la période se terminant au	31/12/2020	31/12/2019
Produits locatifs	20.944.932,00	21.998.664,54
Charges opérationnelles directes	15.585.914,00	9.771.390,11

Les immeubles de placement du Groupe SNCB incluent des terrains et bâtiments entièrement ou partiellement donnés en location dans le cadre de contrats de location simple:

	31/12/2020			31/12/2019		
	Terrains	Immeubles et équipements de terrains	Total	Terrains	Immeubles et équipements de terrains	Total
Coût d'acquisition	227.594.887,15	267.512.920,94	495.107.808,09	229.664.502,67	259.475.001,06	489.139.503,73
Amortissements cumulés au 1 janvier	-28.227.985,49	-141.597.390,91	-169.825.376,40	-27.065.117,64	-128.926.836,21	-155.991.953,85
Amortissements de l'année		-7.592.225,77	-7.592.225,77		-11.762.956,60	-11.762.956,60
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre</b>	<b>199.366.901,66</b>	<b>118.323.304,26</b>	<b>317.690.205,92</b>	<b>202.599.385,03</b>	<b>118.785.208,25</b>	<b>321.384.593,28</b>

### Juste valeur des immeubles de placement

La juste valeur des terrains (en tant qu'information complémentaire) a été déterminée selon deux méthodes principales. Les terrains situés autour des gares et pour lesquels des projets de développement existent ont été évalués soit sur la base de comparables de marché, soit sur la base de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés, en considérant l'utilisation la plus avantageuse des terrains, et compte tenu d'hypothèses réalistes et prudentes quant à leur destination potentielle. Les autres terrains ont été évalués sur la base de comparables de marché. Lorsque la nature des terrains le justifiait, des ajustements ont été effectués pour capturer les spécificités des terrains utilisés pour des activités ferroviaires, ces spécificités n'étant pas nécessairement prises en compte dans les prix de marché dérivés de transactions plus générales. Les évaluations effectuées sont des évaluations de niveau 2 (basées sur des données de marché observables relatives à l'actif, autres que des données observables sur des marchés actifs) ou de niveau 3 (basées sur des données non observables relatives à l'actif).

La juste valeur des immeubles est déterminée sur la base des loyers annuels nets [auxquels un taux de rendement est appliqué] en ce qui concerne les immeubles occupés (loués), et sur la base de la moyenne des prix de vente moins coûts de vente des 5 dernières années en ce qui concerne les immeubles non occupés (loués).

EUR	Terrains	Immeubles	Total
Juste valeur au 31 décembre 2019	313.162.038,12	617.095.379,19	930.257.417,31
Juste valeur au 31 décembre 2020	309.194.143,48	619.592.826,47	928.786.969,95

## Note 8 - Participations mises en équivalence

### 2. Participations mises en équivalence

EUR		31/12/2020	31/12/2019
	<b>Notes</b>		
Participations dans les coentreprises	8.2	7.706.684,47	7.741.289,22
Participations dans les entreprises associées	8.3	340.906.446,95	391.533.795,99
Valeur comptable nette		348.613.131,42	399.275.085,21

### 3. Participations dans les coentreprises

Au 31 décembre 2020, les participations dans les coentreprises sont les suivantes:

Nom	Quote-part dans les droits de vote en %		Localisation du siège social	Numéro de TVA / d'entreprise	Activités
	31.12.2020	31.12.2019			
Belgian Mobility Card (*)	25,00	25,00	Bruxelles	BE 0822.658.483	Gestionnaire du ticket de transport unique
BeNe Rail International	50,00	50,00	Bruxelles	BE 0479.863.354	ICT (distribution titres de transport internationaux)
K. EUR Development	50,00	50,00	Antwerpen	BE 0651.617.195	Projets/études immobilières
Thalys International	50,00	30,00	Bruxelles	BE 0455.370.557	Transport international
Wetenschaps park Leuven Noord (**)	33,33	-	Leuven	BE 0759.838.315	Utiliser et valoriser le site Leuven Noord par le biais du développement d'un parc scientifique

(\*) 18,60% du capital détenu mais 25% des droits de vote (vote à l'unanimité). La méthode de mise en équivalence tient compte du pourcentage de détention de 18,60%

(\*\*) 33,33% des droits de vote (vote à l'unanimité). 1 euro du capital détenu et 33,33% des résultats. La méthode de mise en équivalence tient compte de cette répartition.

Le tableau ci-dessous détaille les mouvements dans les participations dans les coentreprises:

EUR	31/12/2020	31/12/2019
Valeur comptable nette au début de la période	7.741.289,22	5.848.055,52
Modifications de périmètre :		
entrées dans le périmètre	1,00	0,00
Dividendes payés	0,00	-878.268,29
Dividendes déclarés non payés	-97.410,84	0,00
Quote-part dans le résultat net des entreprises mises en équivalence	62.805,09	2.771.501,96
Arrondis	0,00	0,03
Valeur comptable nette à la fin de la période	7.706.684,47	7.741.289,22

Le 10 décembre 2020, la SNCB conjointement avec la ville de Leuven et la KU Leuven ont créé la société Wetenschaps park Leuven Noord au capital de 3.000.001 EUR. La SNCB a apporté 1 EUR dans cette coentreprise et a reçu en échange 500 actions représentatives de 33,33% des droits de vote.

Le dividende au 31 décembre 2020 et au 31 décembre 2019 est celui de Thalys International, relatif aux exercices 2019 et 2018.

La quote-part du Groupe SNCB dans l'état de la situation financière et le résultat global des coentreprises au 31 décembre 2020 est:

	31/12/2020					Total
	BeNe RI	K.EUR Development	Belgian Mobility Card	Thalys International	Wetens chaps park Leuven Noord	
Etat de la situation financière des entreprises mises en équivalence						
Actifs courants	11.478.576,69	246.678.098,80	2.125.600,02	3.919.682,45	1.000.001,00	265.201.958,96
Actifs non courants	5.306.701,65		229.500,00	190.144,37		5.726.346,02
Passifs courants	-2.979.022,11	-246.212.876,80	-339.314,79	-3.131.763,03		-252.662.976,73
Passifs non courants				-324.702,79		-324.702,79
Actif net	13.806.256,23	465.222,00	2.015.785,23	653.361,00	1.000.001,00	17.940.625,46
Quote-part dans l'état de la situation financière des entreprises mises en équivalence	6.903.128,12	232.611,00	374.936,05	196.008,30	1,00	7.706.684,47
<b>DONT:</b>						
<b>Informations complémentaires (IFRS 12)</b>						
Trésorerie & Equivalents de trésorerie	7.118.970,48	937.262,47	1.953.523,71	2.655.494,47	1.000.001,00	13.665.252,13
Dettes financières Courantes						0,00
Dettes financières Non Courantes						0,00
Résultat des entreprises mises en équivalence						
Produits	15.311.211,68		1.254.737,09	13.402.341,31		29.968.290,08
Charges	-15.304.984,84	-6.385,10	-1.411.586,98	-13.095.480,31		-29.818.437,23
Résultat net	6.226,84	-6.385,10	-156.849,89	306.861,00	0,00	149.852,85
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	3.113,42	-3.192,55	-29.174,08	92.058,30	0,00	62.805,09
Autres éléments du résultat global						0,00
<b>DONT:</b>						
<b>Informations complémentaires (IFRS 12)</b>						
Dotations aux amortissements et pertes de valeur	1.311.166,90		118.505,42			1.429.672,32
Produits financiers	2.786,49		0,05	0,06		2.786,60
Charges financières	17.826,97	1.017,30	1.097,65	14.609,11		34.551,03
Charges d'impôts sur le résultat net	224,33			232.617,80		232.842,13

La quote-part du Groupe SNCB dans l'état de la situation financière et le résultat global des coentreprises au 31 décembre 2019 est:

	31/12/2019				Total
	BeNe RI	K.EUR Development	Belgian Mobility Card	Thalys International	
Etat de la situation financière des entreprises mises en équivalence					
Actifs courants	14.016.521,56	195.513.706,56	2.176.367,74	3.989.281,95	215.695.877,81
Actifs non courants	4.464.823,24		248.405,42	190.144,37	4.903.373,03
Passifs courants	-4.681.315,40	-195.042.099,46	-252.138,04	-3.508.223,53	-203.483.776,43
Actif net	13.800.029,40	471.607,10	2.172.635,12	671.202,79	17.115.474,41
Quote-part dans l'état de la situation financière des entreprises mises en équivalence	6.900.014,70	235.803,55	404.110,13	201.360,84	7.741.289,22
<b>DONT:</b>					
<b>Informations complémentaires (IFRS 12)</b>					
Trésorerie & Equivalents de trésorerie	6.352.224,60	501.726,48	2.091.747,76	2.464.213,50	11.409.912,34
Dettes financières Courantes					0,00
Dettes financières Non Courantes					0,00
Résultat des entreprises mises en équivalence					
Produits	36.155.917,10		1.153.242,98	14.317.054,87	51.626.214,95
Charges	-30.801.686,35	-4.721,92	-1.156.809,08	-13.992.352,08	-45.955.569,43
Résultat net	5.354.230,75	-4.721,92	-3.566,10	324.702,79	5.670.645,52
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	2.677.115,38	-2.360,96	-663,29	97.410,84	2.771.501,96
Autres éléments du résultat global					0,00
<b>DONT:</b>					
<b>Informations complémentaires (IFRS 12)</b>					
Dotations aux amortissements et pertes de valeur	1.679.837,30		103.276,32		1.783.113,62
Produits financiers	405,67		8,34	0,94	414,95
Charges financières	53.566,37	288,55	292,01	13.347,05	67.493,98
Charges d'impôts sur le résultat net	2.030.000,00			248.633,32	2.278.633,32

## 4. Participations dans les entreprises associées

Nom	Quote-part dans les droits de vote en %		Localisation du siège social	Numéro de TVA / d'entreprise	Activités
	31.12.2020	31.12.2019			
Eurofima Joint-Stock Cie (droit suisse)	9,80	9,80	Bâle	-	Financement du matériel roulant
Hasselt stationsomgeving	50,00	50,00	Hasselt	BE 0862.570.223	Projets/études autour de la gare de Hasselt
HR Rail (*)	20,00	20,00	Bruxelles	BE 0541.691.352	Gestion du personnel
Optimobil Belgium	24,01	24,01	Bruxelles	BE 0471.868.277	Location de voitures
Railteam (droit néerlandais)	10,00	10,00	Amsterdam	NL 818547182B01	Alliance des opérateurs à grande vitesse européens
Terminal Athus	25,42	25,42	Athus	BE 0419.149.074	Activités logistiques
THI Factory	40,00	40,00	Bruxelles	BE 0541.696.005	Transport international

(\*) HR Rail : 49 % du capital détenu mais par convention entre actionnaires 20 % de droits de vote. La méthode de mise en équivalence tient compte du pourcentage de détention de 49%

Le tableau ci-dessous détaille les mouvements dans les participations dans les entreprises associées :

EUR	31/12/2020	31/12/2019
Valeur comptable nette au début de la période	391.533.795,99	403.154.848,94
Sortie de périmètre		-16.079.841,35
Dividendes payés	-1.243.734,16	-16.571.318,80
Dividende déclaré mais différé	-13.850.355,22	0,00
Quote-part dans le résultat net des entreprises mises en équivalence	-33.752.328,06	22.663.613,15
Quote-part dans les autres éléments du résultat global des entreprises MEQ	-1.780.931,61	-1.633.505,98
Arrondis	0,01	0,03
Valeur comptable nette à la fin de la période	340.906.446,95	391.533.795,99

En 2020, THI Factory a déclaré un dividende de 13.850.355,22 EUR relatif à l'exercice 2019 mais a décidé d'en différer le paiement. Les dividendes encaissés sont ceux d'Eurofima (938.734,16 EUR) et de Terminal Athus (305.000 EUR).

La quote-part dans le résultat net des entreprises mises en équivalence de -33.752.328,06 EUR concerne essentiellement THI Factory pour un montant de -37.077.254,54 EUR, cette société subissant l'impact de la crise sanitaire.

En 2019, la sortie du périmètre concerne le Groupe Lineas, suite au rachat par l'autre actionnaire de 21,12% des actions de Lineas Group. Les dividendes relatifs à l'exercice 2018 ont été payés par THI Factory (15.611.450,32 EUR), par Eurofima (898.868,48 EUR) et par Terminal Athus (61.000 EUR).

La quote-part du Groupe SNCB dans l'état de la situation financière et le résultat global des entreprises associées au 31 décembre 2020 est:

31/12/2020					
	HR Rail	THI Factory	Eurofima	Autres Entreprises associées	Total
Etat de la situation financière des entreprises mises en équivalence					
Actifs courants	409.298.053,49	54.721.742,20	12.715.749.000,00	21.130.039,64	13.200.898.835,33
Actifs non courants	18.331.738,43	609.092.142,95	4.293.209.000,00	12.371.042,04	4.933.003.923,42
Passifs courants	-366.637.238,36	-82.711.230,59	-15.044.173.000,00	-4.925.635,21	-15.498.447.104,16
Passifs non courants	-41.880.332,80	-40.838.597,50	-836.522.277,00	-10.546.288,54	-929.787.495,84
Actif net	19.112.220,76	540.264.057,06	1.128.262.723,00	18.029.157,93	1.705.668.158,75
Quote-part dans l'état de la situation financière des entreprises mises en équivalence	9.364.988,17	216.105.622,82	110.569.746,85	4.866.089,10	340.906.446,95
<b>DONT:</b>					
<b>Informations complémentaires (IFRS 12)</b>					
Trésorerie & Equivalents de trésorerie	161.080.394,49	116.107,31	1.787.258.000,00	13.051.535,34	1.961.506.037,14
Dettes financières Courantes	71.171.859,54	1.765.000,00	13.990.527.000,00	792.557,06	14.064.256.416,60
Dettes financières Non Courantes		5.415.000,00		10.320.142,51	15.735.142,51
Résultat des entreprises mises en équivalence					
Produits	1.986.340.148,35	219.914.784,07	388.575.000,00	28.741.248,56	2.623.571.180,98
Charges	-1.984.360.032,18	-312.607.920,43	-371.746.547,00	-25.936.766,24	-2.694.651.265,85
Résultat net	1.980.116,17	-92.693.136,36	16.828.453,00	2.804.482,32	-71.080.084,87
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	970.256,92	-37.077.254,54	1.649.188,39	705.481,17	-33.752.328,06
Quote-part dans les Autres éléments du résultat global	-2.229.771,61		448.840,00		-1.780.931,61
<b>DONT:</b>					
<b>Informations complémentaires (IFRS 12)</b>					
Dotations aux amortissements et pertes de valeur	5.833.311,90	44.656.490,56	69.000,00	1.302.952,06	51.861.754,52
Produits financiers	5.145.944,30	1.658,09	374.057.000,00	62.400,21	379.267.002,60
Charges financières	592.297,53	674.690,00	353.401.000,00	111.786,06	354.779.773,59
Charges d'impôts sur le résultat net	337.607,73	149,98		1.025.125,08	1.362.882,79

La quote-part du Groupe SNCB dans l'état de la situation financière et le résultat global des entreprises associées au 31 décembre 2019 est:

31/12/2019						
	Lineas Group	HR Rail	THI Factory	Eurofima	Other Associates	Total
Etat de la situation financière des entreprises mises en équivalence						
Actifs courants	-	402.826.498,03	196.476.897,24	12.100.010.000,00	18.653.981,76	12.717.967.377,03
Actifs non courants	-	23.817.333,85	609.240.887,04	4.026.512.378,16	2.281.395,88	4.661.851.994,93
Passifs courants	-	-360.402.769,21	-125.466.247,42	-14.246.813.378,17	-3.910.376,88	-14.736.592.771,68
Passifs non courants	-	-44.558.403,78	-12.668.455,39	-627.751.000,00	-508.717,24	-685.486.576,41
Actif net	0,00	21.682.658,89	667.583.081,47	1.251.957.999,99	16.516.283,52	1.957.740.023,87
Quote-part dans l'état de la situation financière des entreprises mises en équivalence	0,00	10.624.502,86	267.033.232,59	109.410.452,62	4.465.607,93	391.533.795,99
<b>DONT:</b>						
<b>Informations complémentaires (IFRS 12)</b>						
Trésorerie & Equivalents de trésorerie	-	143.419.548,79	119.852.623,59	1.864.572.000,00	11.616.312,34	2.139.460.484,72
Dettes financières Courantes	-	69.713.571,94	1.685.000,00	13.297.003.000,00	77.581,21	13.368.479.153,18
Dettes financières Non Courantes	-		6.721.000,00		399.699,57	7.120.699,57
Résultat des entreprises mises en équivalence						
Produits	-	2.021.934.053,42	549.132.995,56	482.296.000,00	28.816.561,86	3.082.179.610,84
Charges	-	-2.021.240.400,91	-499.205.369,40	-459.559.000,00	-27.126.097,95	-3.007.130.868,26
Résultat net	0,00	693.652,51	49.927.626,16	22.737.000,00	1.690.463,91	75.048.742,58
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	-463.239,45	339.889,73	19.971.050,46	2.228.226,00	587.686,41	22.663.613,15
Autres éléments du résultat global		-3.664.285,67		1.653.000,00		-2.011.285,67
<b>DONT:</b>						
<b>Informations complémentaires (IFRS 12)</b>						
Dotations aux amortissements et pertes de valeur	-	6.785.538,38	41.717.846,58	76.000,00	904.623,70	49.484.008,66
Produits financiers	-	5.816.473,04	2.787,63	467.204.000,00	73.038,45	473.096.299,12
Charges financières	-	800.855,17	757.609,62	448.578.000,00	24.348,86	450.160.813,65
Charges d'impôts sur le résultat net	-	565.048,90	23.861.518,83		1.006.372,93	25.432.940,66

## Note 9 - Créances commerciales et autres débiteurs

### 1. Créances commerciales et autres débiteurs

EUR	Notes	Valeur brute		Réduction de valeur		Valeur nette		Total
		Instruments financiers	Autres	Instruments financiers	Autres	Instruments financiers	Autres	
<b>31/12/2020</b>								
<b>Non courant</b>								
Créances commerciales		2.706.975,64	0,00	0,00	0,00	2.706.975,64	0,00	2.706.975,64
Autres créances commerciales		2.706.975,64				2.706.975,64	0,00	2.706.975,64
Autres débiteurs		621.617.795,16	1.356.653,23	-63.488,51	-7.328,41	621.554.306,65	1.349.324,82	622.903.631,47
Créances sur pouvoirs publics	35	538.087.549,17				538.087.549,17	0,00	538.087.549,17
Charges à reporter			5.543,06				5.543,06	5.543,06
Produits acquis							0,00	0,00
Créances de location-financement	9.3	80.325.097,59	1.351.110,17	-63.488,51	-7.328,41	80.261.609,08	1.343.781,76	81.605.390,84
Autres créances		3.205.148,40				3.205.148,40	0,00	3.205.148,40
<b>Total partie non courante</b>		<b>624.324.770,80</b>	<b>1.356.653,23</b>	<b>-63.488,51</b>	<b>-7.328,41</b>	<b>624.261.282,29</b>	<b>1.349.324,82</b>	<b>625.610.607,11</b>
<b>Courant</b>								
Créances commerciales		483.642.521,70	12.578.589,14	-10.895.334,28	0,00	472.747.187,42	12.578.589,14	485.325.776,56
Montants relatifs aux contrats de construction	10		6.822.247,55			0,00	6.822.247,55	6.822.247,55
Créances sur pouvoirs publics	35	358.196.094,47				358.196.094,47	0,00	358.196.094,47
Autres créances commerciales		125.446.427,23	5.756.341,59	-10.895.334,28		114.551.092,95	5.756.341,59	120.307.434,54
Autres débiteurs		542.744.820,54	177.873.126,82	-3.103.205,67	-320.117,46	539.641.614,87	177.553.009,36	717.194.624,23
Créances sur pouvoirs publics	35	78.270.703,27				78.270.703,27	0,00	78.270.703,27
Charges à reporter		-7.608,99	68.730.841,81			-7.608,99	68.730.841,81	68.723.232,82
Produits acquis		24.284.915,55				24.284.915,55	0,00	24.284.915,55
Créances de location-financement	9.3	5.351.162,44				5.351.162,44	0,00	5.351.162,44
Autres créances		434.845.648,27	109.142.285,01	-3.103.205,67	-320.117,46	431.742.442,60	108.822.167,55	540.564.610,15
<b>Total partie courante</b>		<b>1.026.387.342,24</b>	<b>190.451.715,96</b>	<b>-13.998.539,95</b>	<b>-320.117,46</b>	<b>1.012.388.802,29</b>	<b>190.131.598,50</b>	<b>1.202.520.400,79</b>
<b>31/12/2019</b>								
<b>Non courant</b>								
Créances commerciales		702.390,97	0,00	0,00	0,00	702.390,97	0,00	702.390,97
Autres créances commerciales		702.390,97				702.390,97	0,00	702.390,97
Autres débiteurs		666.512.058,72	1.365.154,07	-14.953,97	-7.328,41	666.497.104,75	1.357.825,66	667.854.930,41
Créances sur pouvoirs publics	35	577.762.673,84				577.762.673,84	0,00	577.762.673,84
Charges à reporter			14.020,85				14.020,85	14.020,85
Produits acquis		-29.302,84				-29.302,84	0,00	-29.302,84
Créances de location-financement	9.3	85.040.002,42	1.351.133,22	-14.953,97	-7.328,41	85.025.048,45	1.343.804,81	86.368.853,26
Autres créances		3.738.685,30				3.738.685,30	0,00	3.738.685,30
<b>Total partie non courante</b>		<b>667.214.449,69</b>	<b>1.365.154,07</b>	<b>-14.953,97</b>	<b>-7.328,41</b>	<b>667.199.495,72</b>	<b>1.357.825,66</b>	<b>668.557.321,38</b>
<b>Courant</b>								
Créances commerciales		660.320.358,96	15.551.067,36	-11.828.007,85	0,00	648.492.351,11	15.551.067,36	664.043.418,47
Montants relatifs aux contrats de construction	10		4.322.567,14			0,00	4.322.567,14	4.322.567,14
Créances sur pouvoirs publics	35	481.828.809,42				481.828.809,42	0,00	481.828.809,42
Autres créances commerciales		178.491.549,54	11.228.500,22	-11.828.007,85		166.663.541,69	11.228.500,22	177.892.041,91
Autres débiteurs		538.815.410,46	242.198.360,23	-3.708.950,12	-281.908,62	535.106.460,34	241.916.451,61	777.022.911,95
Créances sur pouvoirs publics	35	103.772.893,40				103.772.893,40	0,00	103.772.893,40
Charges à reporter		-5.610,65	125.761.639,58			-5.610,65	125.761.639,58	125.756.028,93
Produits acquis		20.582.112,86				20.582.112,86	0,00	20.582.112,86
Créances de location-financement	9.3	5.282.648,15				5.282.648,15	0,00	5.282.648,15
Autres créances		409.183.366,70	116.436.720,65	-3.708.950,12	-281.908,62	405.474.416,58	116.154.812,03	521.629.228,61
<b>Total partie courante</b>		<b>1.199.135.769,42</b>	<b>257.749.427,59</b>	<b>-15.536.957,97</b>	<b>-281.908,62</b>	<b>1.183.598.811,45</b>	<b>257.467.518,97</b>	<b>1.441.066.330,42</b>

dont:

	31/12/2020			31/12/2019		
	Instruments financiers	Autres	Total	Instruments financiers	Autres	Total
<b>Non courant</b>						
SNCB	624.254.312,71	1.349.324,82	625.603.637,53	667.191.776,14	1.357.825,66	668.549.601,80
Autres filiales	6.969,58	0,00	6.969,58	7.719,58	0,00	7.719,58
Valeur comptable nette	624.261.282,29	1.349.324,82	625.610.607,11	667.199.495,72	1.357.825,66	668.557.321,38
<b>Courant</b>						
SNCB	1.007.017.935,66	184.768.966,24	1.191.786.901,90	1.174.045.499,14	253.598.942,86	1.427.644.442,00
Autres filiales	5.370.866,63	5.362.632,26	10.733.498,89	9.553.312,31	3.868.576,11	13.421.888,42
Valeur comptable nette	1.012.388.802,29	190.131.598,50	1.202.520.400,79	1.183.598.811,45	257.467.518,97	1.441.066.330,42

Les créances commerciales et autres débiteurs au 31 décembre 2020 incluent, notamment, des créances envers les pouvoirs publics pour 974.554.346,91 EUR (2019: 1.163.364.376,66 EUR) dont 974.128.767,27 EUR (2019: 1.162.963.712,07 EUR) concernent la SNCB. A la SNCB, il s'agit principalement des créances sur l'Etat et les Régions relatives aux subsides à recevoir dans le cadre:

- du contrat de gestion : 357.801.074,47 EUR de créances relatives aux subsides d'exploitation et 13.023.000,00 EUR de créances relatives aux subsides d'investissements. A noter, fin 2020, en application de l'AR du 8 novembre 2020, la SNCB a encaissé un subside d'exploitation exceptionnel de 264.000.000 EUR accordé par l'Etat pour compenser l'impact de la crise sanitaire sur ses comptes missions de service public. Ce montant est complété par un subside d'exploitation complémentaire de 24.000.000 EUR pour couvrir les impacts complémentaires de la crise en fin d'année 2020. Il sera encaissé en 2021 et est comptabilisé dans cette rubrique du bilan;
- de contrats particuliers de financement d'investissements pour 562.444.816,74 EUR dont matériel RER: 343.773.485,64 EUR ; HLE 18 : 96.723.362,81 EUR ; Desiro : 76.805.331,12 EUR ; Te Kort TGV : 45.142.637,17 EUR;
- de projets régionaux prioritaires: Gare de Mons: 17.527.331,48 EUR et SPV LLN: 10.291.772,24 EUR. Etant donné que l'organe de gestion juge que les subsides dans le cadre des contrats SPV LLN ont un caractère quasi certain, le Groupe SNCB comptabilise ces créances, ainsi que les subsides en capital y relatifs, à l'état de la situation financière;
- d'interventions publiques autres que l'Etat pour 8.043.731,21 EUR.

Elles incluent également des autres créances courantes pour un montant de 382.659.101,00 EUR (2019 : 373.797.202,00 EUR) relatives aux cautionnements versés en numéraire dans le cadre des Credit Support Annex (CSA) avec des institutions financières.

## 2. Réductions de valeur sur créances commerciales et autres débiteurs

La valeur nominale des créances commerciales et autres débiteurs faisant l'objet de réductions de valeur s'élève à 14.389.474,33 EUR (15.841.148,97 EUR) au 31 décembre 2020 (2019). Le tableau ci-dessous indique les variations des réductions de valeur cumulées sur ces créances.

EUR		31/12/2020	31/12/2019
	<b>Notes</b>		
Réductions de valeur sur créances commerciales et autres débiteurs partie non courante			
Au 1 <sup>er</sup> janvier		-22.282,38	-36.123,52
Dotations aux réductions de valeur	27	-48.534,54	
Reprises de réductions de valeur	27		13.841,14
Au 31 décembre		-70.816,92	-22.282,38

EUR		31/12/2020	31/12/2019
Réductions de valeur sur créances commerciales et autres débiteurs partie courante			
Au 1 <sup>er</sup> janvier		-15.818.866,59	-15.397.678,03
Dotations aux réductions de valeur	27	-9.232.047,04	-12.697.946,25
Utilisation de réductions de valeur sur créances annulées car irrécupérables		609.755,81	-58.034,41
Reprises de réductions de valeur	27	10.122.500,41	12.334.792,10
Au 31 décembre		-14.318.657,41	-15.818.866,59

L'exposition du Groupe SNCB aux risques de crédit et de change relatifs aux créances commerciales et autres débiteurs, à l'exclusion des contrats de construction et des charges à reporter, figure en note 2.

### 3. Créances de location-financement

EUR	A moins d'un an	Entre un an et cinq ans	A plus de cinq ans	Total
Investissements nets au 31/12/2019				
Paiements minimaux futurs	8.473.835,85	33.895.343,42	93.197.549,11	135.566.728,38
Produits financiers non acquis	-3.191.187,70	-11.772.292,65	-28.951.746,62	-43.915.226,97
Total	5.282.648,15	22.123.050,77	64.245.802,49	91.651.501,41
Investissements nets au 31/12/2020				
Paiements minimaux futurs	8.357.755,17	33.431.020,66	86.503.783,23	128.292.559,06
Produits financiers non acquis	-3.006.592,73	-11.063.262,15	-27.266.150,90	-41.336.005,78
Total	5.351.162,44	22.367.758,51	59.237.632,33	86.956.553,28

Les créances de location-financement de 86.956.553,28 EUR au 31 décembre 2020 concernent exclusivement la SNCB et sont relatives aux contrats avec Lineas Group ainsi qu'aux baux emphytéotiques de 99 ans avec des tiers relatifs aux terrains et bâtiments. Les valeurs résiduelles non garanties revenant à la SNCB dans le cadre des contrats de location-financement s'élèvent à 1.343.781,76 EUR (1.343.804,81 EUR) au 31 décembre 2020 (2019).

Les produits d'intérêts relatifs aux créances de location-financement comptabilisés au 31 décembre 2020 s'élèvent à 3.422.751,99 EUR. Voir aussi la note 29.1. Produits financiers.

## Note 10 – Actifs et passifs découlant des contrats avec les clients

EUR		31/12/2020	31/12/2019
	<b>Notes</b>		
Montant brut dû par clients pour les travaux des contrats de construction	9	6.822.247,55	4.322.567,14
Avances reçues des clients pour les travaux des contrats de construction	23	16.072.132,72	18.124.124,43

Les produits et les coûts associés aux contrats de construction sont comptabilisés respectivement en produits et en charges en fonction du degré d'avancement des travaux et de la marge estimée en fin d'affaires. En cas de marge négative attendue, une charge est actée à concurrence de la totalité de la perte estimée. Le degré d'avancement des travaux est déterminé par le rapport entre les coûts encourus pour les travaux exécutés jusqu'à la date considérée et les coûts totaux estimés du contrat.

Le total des contrats de construction vis-à-vis des clients, dont le total des coûts encourus augmentés des profits et/ou diminués des pertes comptabilisées dépasse les facturations intermédiaires, est repris dans les états financiers à l'actif parmi les créances commerciales courantes :

EUR		31/12/2020	31/12/2019
	<b>Note</b>		
Cumul des : Coûts encourus		96.399.998,62	90.663.878,99
Bénéfices comptabilisés		861.659,81	507.491,74
Réductions / Pertes de valeur comptabilisées		-2.217,95	-4.378,21
Cumul des : Facturations intermédiaires		-90.437.192,93	-86.844.425,38
Le montant brut dû par clients pour les travaux des contrats de construction		6.822.247,55	4.322.567,14
	Courant 9.1	6.822.247,55	4.322.567,14

Le total des contrats de construction vis-à-vis des clients, dont les facturations intermédiaires dépassent le total des coûts encourus augmentés des profits et/ou diminués des pertes comptabilisées sont repris dans les états financiers au passif parmi les dettes commerciales :

EUR		31/12/2020	31/12/2019
	<b>Note</b>		
Cumul des : Coûts encourus		57.377.008,00	40.669.668,35
Bénéfices comptabilisés		0,00	650.193,78
Réductions / Pertes de valeur comptabilisées		-1.653.978,46	-517.638,66
Cumul des : Facturations intermédiaires		-59.670.996,06	-43.740.208,47
Montant brut dû aux clients pour les travaux des contrats de construction		3.947.966,52	2.937.985,00
	Non courant 23	0,00	665.414,34
	Courant 23	3.947.966,52	2.272.570,66

Le montant des avances reçues reprises au passif parmi les dettes commerciales non courantes se décompose comme suit :

EUR	<u>Note</u>	31/12/2020	31/12/2019
Avances reçues		156.500.000,00	144.952.410,78
Transfert vers créances commerciales non courantes		2.706.975,64	
Intérêts capitalisés		2.096.920,93	2.090.420,93
Cumul des : Coûts encourus		-149.179.730,37	-131.856.692,28
Avances reçues des clients pour les travaux des contrats de construction	23	12.124.166,20	15.186.139,43

Le montant des produits des contrats comptabilisés en résultat 2020 (au niveau du chiffre d'affaires) s'élève à 21.674.929,57 EUR (17.656.081,69 EUR en 2019).

## Note 11 - Instruments financiers dérivés

### 1. Instruments financiers dérivés par catégories

Au sein du Groupe SNCB, la juste valeur des swaps est décomposée en trois parties :

- le nominal: différence entre la valeur du nominal de la jambe à recevoir et celui de la jambe à payer, converti au cours de clôture.
- l'ajustement de juste valeur.
- les produits acquis et charges à imputer.

La juste valeur des instruments financiers dérivés, séparés en court terme et long terme et par type, est présentée dans le tableau ci-dessous:

Instruments financiers dérivés				31/12/2020	
Actif	Nominal	Ajustements de juste valeur	Produits acquis	Total	
Instruments financiers dérivés liés à la gestion des flux de trésorerie	47.979.921,17	258.418.013,71	0,00	306.397.934,88	
Swaps de taux	50.013.853,35	238.005.796,04	0,00	288.019.649,39	
Swaps de devise	-2.033.932,18	20.402.805,95	0,00	18.368.873,77	
Swaps de pétrole	0,00	9.411,72	0,00	9.411,72	
Swaps d'inflation	0,00	0,00	0,00	0,00	
Autres instruments financiers dérivés	0,00	0,00	0,00	0,00	
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Total partie non courante</b>	<b>47.979.921,17</b>	<b>258.418.013,71</b>	<b>0,00</b>	<b>306.397.934,88</b>	
Instruments financiers dérivés liés à la gestion des flux de trésorerie	0,00	0,00	0,00	0,00	
Swaps de taux	0,00	0,00	0,00	0,00	
Swaps de devise	0,00	0,00	0,00	0,00	
Swaps de pétrole	0,00	0,00	0,00	0,00	
Swaps d'inflation	0,00	0,00	0,00	0,00	
Autres instruments financiers dérivés	0,00	0,00	0,00	0,00	
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Total partie courante</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
Passif	Nominal	Ajustements de juste valeur	Charges à imputer	Total	
Instruments financiers dérivés liés à la gestion des flux de trésorerie	-123.865.514,36	-376.729.895,35	1.927.634,89	-498.667.774,82	
Swaps de taux	-122.988.030,91	-364.700.100,86	-863.986,23	-488.552.118,00	
Swaps de devise	-877.483,45	-7.799.715,34	2.791.621,12	-5.885.577,67	
Swaps de pétrole	0,00	-59.248,49	0,00	-59.248,49	
Swaps d'inflation	0,00	-4.170.830,66	0,00	-4.170.830,66	
Autres instruments financiers dérivés	0,00	0,00	0,00	0,00	
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Total partie non courante</b>	<b>-123.865.514,36</b>	<b>-376.729.895,35</b>	<b>1.927.634,89</b>	<b>-498.667.774,82</b>	
Instruments financiers dérivés liés à la gestion des flux de trésorerie	-28.508.664,88	-574.393,34	-7.611.685,02	-36.694.743,24	
Swaps de taux	0,00	0,00	-6.515.935,29	-6.515.935,29	
Swaps de devise	-28.508.664,88	-37.054,35	-175.689,06	-28.721.408,29	
Swaps de pétrole	0,00	-537.338,99	-87.230,18	-624.569,17	
Swaps d'inflation	0,00	0,00	-832.830,49	-832.830,49	
Autres instruments financiers dérivés	0,00	0,00	0,00	0,00	
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Total partie courante</b>	<b>-28.508.664,88</b>	<b>-574.393,34</b>	<b>-7.611.685,02</b>	<b>-36.694.743,24</b>	

Instruments financiers dérivés				31/12/2019	
Actif	Nominal	Ajustements de juste valeur	Produits acquis	Total	
Instruments financiers dérivés liés à la gestion des flux de trésorerie	47.879.143,12	244.954.601,51	0,00	292.833.744,63	
Swaps de taux	45.093.162,86	224.770.977,63	0,00	269.864.140,49	
Swaps de devise	2.785.980,26	20.139.143,45	0,00	22.925.123,71	
Swaps de pétrole	0,00	44.480,43	0,00	44.480,43	
Swaps d'inflation	0,00	0,00	0,00	0,00	
Autres instruments financiers dérivés	0,00	0,00	0,00	0,00	
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Total partie non courante</b>	<b>47.879.143,12</b>	<b>244.954.601,51</b>	<b>0,00</b>	<b>292.833.744,63</b>	
Instruments financiers dérivés liés à la gestion des flux de trésorerie	9.291.004,33	658.600,23	45.646,40	9.995.250,96	
Swaps de taux	9.291.004,33	535.545,61	0,00	9.826.549,94	
Swaps de devise	0,00	0,00	0,00	0,00	
Swaps de pétrole	0,00	123.054,62	45.646,40	168.701,02	
Swaps d'inflation	0,00	0,00	0,00	0,00	
Autres instruments financiers dérivés	0,00	0,00	0,00	0,00	
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Total partie courante</b>	<b>9.291.004,33</b>	<b>658.600,23</b>	<b>45.646,40</b>	<b>9.995.250,96</b>	
Passif	Nominal	Ajustements de juste valeur	Charges à imputer	Total	
Instruments financiers dérivés liés à la gestion des flux de trésorerie	-162.681.448,17	-353.893.956,28	1.517.938,61	-515.057.465,84	
Swaps de taux	-135.337.173,51	-337.533.130,50	-820.992,33	-473.691.296,34	
Swaps de devise	-27.344.274,66	-11.759.492,74	2.338.930,94	-36.764.836,46	
Swaps de pétrole	0,00	0,00	0,00	0,00	
Swaps d'inflation	0,00	-4.601.333,04	0,00	-4.601.333,04	
Autres instruments financiers dérivés	0,00	0,00	0,00	0,00	
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Total partie non courante</b>	<b>-162.681.448,17</b>	<b>-353.893.956,28</b>	<b>1.517.938,61</b>	<b>-515.057.465,84</b>	
Instruments financiers dérivés liés à la gestion des flux de trésorerie	0,00	-2.696.798,45	-9.922.459,39	-12.619.257,84	
Swaps de taux	0,00	-2.670.955,09	-9.925.740,91	-12.596.696,00	
Swaps de devise	0,00	0,00	454.351,74	454.351,74	
Swaps de pétrole	0,00	-25.843,36	-17.626,80	-43.470,16	
Swaps d'inflation	0,00	0,00	-433.443,42	-433.443,42	
Autres instruments financiers dérivés	0,00	0,00	0,00	0,00	
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Total partie courante</b>	<b>0,00</b>	<b>-2.696.798,45</b>	<b>-9.922.459,39</b>	<b>-12.619.257,84</b>	

Suite à la reprise de la dette par l'Etat belge au 1<sup>er</sup> janvier 2005, des contrats swaps ont été conclus avec l'Etat belge. Les intérêts capitalisés et les produits acquis de ces contrats dérivés sont comptabilisés avec les créances Back-to-Back dans les Autres actifs financiers. Au 31 décembre 2020, il s'agit d'un montant de 154.071.506,09 EUR (2019: 132.216.627,35 EUR).

La position détenue dans le swap d'inflation est une position historique, le Groupe SNCB ne pratique pas de gestion active du risque d'inflation.

Pour plus d'information, l'exposition du Groupe SNCB aux risques financiers est présentée dans la note 2.

## 2. Tableau de mutation de valeur des instruments financiers dérivés

Le tableau ci-dessous donne un aperçu exhaustif des variations des instruments financiers dérivés:

	Variation des instruments financiers dérivés							31/12/2020	
	31/12/2019	Paielements en nominal nets	Intérêts nets payés	Autres paielements nets	Charges d'intérêts nets	Autres charges nets	Effets de change		Variations de la juste valeur
Swaps de taux	-206.597.301,91	7.978.828,76	26.957.807,90	0,00	-23.590.996,18	0,00	0,00	-11.796.742,47	-207.048.403,90
Swaps de devise	-13.385.361,01	2.122.550,98	-1.838.465,46	0,00	1.661.114,84	0,00	-8.984.337,09	4.186.385,55	-16.238.112,19
Swaps de pétrole	169.711,29	0,00	0,00	1.051.372,06	0,00	-1.146.621,84	0,00	-728.867,45	-674.405,94
Swaps d'inflation	-5.034.776,46	0,00	0,00	894.736,00	0,00	-1.294.123,07	0,00	430.502,38	-5.003.661,15
Total	-224.847.728,09	10.101.379,74	25.119.342,44	1.926.108,06	-21.929.881,34	-2.440.744,91	-8.984.337,09	-7.908.721,99	-228.964.583,18

Les coupons payés et/ou reçus dans le cadre des swaps pétrole et inflation ne sont pas considérés comme des intérêts.

## Note 12 - Autres actifs financiers

### 12.1 Généralités

Les autres actifs financiers comprennent les investissements dans des instruments de capitaux propres d'entreprises sur lesquelles le Groupe SNCB n'exerce ni une autorité ni une influence notable et les créances porteuses d'intérêts (les titres à revenus fixes, les dépôts et les transactions «Back-to-Back» avec l'Etat).

Le tableau ci-dessous donne une répartition des autres actifs financiers selon leur principe d'évaluation au 31 décembre 2020 et au 31 décembre 2019.

Autres actifs financiers	31/12/2020				TOTAL
	Nominal	Ajustements de juste valeur	Pertes de crédit attendue	Produits acquis	
<b>Non courant</b>					
Coût amorti	277.148.650,51		0,00	7.075.334,66	284.223.985,17
Juste valeur par					
les autres éléments du résultat global (investissements en actions)	94.039.590,07	-36.525.054,72		0,00	57.514.535,35
le résultat net (désigné)	100.069.193,63	4.120.750,17		880.100,82	105.070.044,62
le résultat net (obligatoire)	153.172.988,62	0,00		863.986,23	154.036.974,85
Total partie non courante	624.430.422,83	-32.404.304,55	0,00	8.819.421,71	600.845.539,99
<b>Courant</b>					
Coût amorti	36.699.826,02		0,00	9.765,77	36.709.591,79
Juste valeur par					
les autres éléments du résultat global (investissements en actions)	0,00	0,00		0,00	0,00
le résultat net (désigné)	0,00	0,00		120.249,60	120.249,60
le résultat net (obligatoire)	0,00	0,00		34.531,25	34.531,25
Total partie courante	36.699.826,02	0,00	0,00	164.546,62	36.864.372,64
<b>Total autres actifs financiers</b>	<b>661.130.248,85</b>	<b>-32.404.304,55</b>	<b>0,00</b>	<b>8.983.968,33</b>	<b>637.709.912,63</b>

Autres actifs financiers	31/12/2019				TOTAL
	Nominal	Ajustements de juste valeur	Pertes de crédit attendue	Produits acquis	
<b>Non courant</b>					
Coût amorti	316.700.938,99		0,00	7.267.189,47	323.968.128,46
Juste valeur par					
les autres éléments du résultat global (investissements en actions)	96.059.614,29	-619.733,86		0,00	95.439.880,43
le résultat net (désigné)	107.470.342,85	3.458.144,53		935.557,40	111.864.044,78
le résultat net (obligatoire)	140.698.933,85	0,00		820.992,33	141.519.926,18
Total partie non courante	660.929.829,98	2.838.410,67	0,00	9.023.739,20	672.791.979,85
<b>Courant</b>					
Coût amorti	49.711.254,00		0,00	120.383,13	49.831.637,13
Juste valeur par					
les autres éléments du résultat global (investissements en actions)	0,00	0,00		0,00	0,00
le résultat net (désigné)	0,00	0,00		339.034,37	339.034,37
le résultat net (obligatoire)	-9.291.004,33	0,00		-12.294,50	-9.303.298,83
Total partie courante	40.420.249,67	0,00	0,00	447.123,00	40.867.372,67
<b>Total autres actifs financiers</b>	<b>701.350.079,65</b>	<b>2.838.410,67</b>	<b>0,00</b>	<b>9.470.862,20</b>	<b>713.659.352,52</b>

Les instruments évalués au coût amorti mentionnés ci-dessus concernent des créances vis-à-vis de l'Etat belge et des créances dans le cadre des opérations de financement alternatifs dont la structure élimine tout risque de crédit potentiel.

## 12.2 Actifs financiers valorisés à la juste valeur avec comptabilisation des variations de juste valeur dans les autres éléments du résultat global

Le tableau ci-dessous présente les mouvements des années 2020 et 2019 pour les actifs financiers valorisés à la juste valeur avec comptabilisation des variations de juste valeur dans les autres éléments du résultat global. Au 31 décembre 2020 et 2019, les actifs concernés sont uniquement des instruments de capitaux propres:

	2020		Total	2019		Total
	Instruments de capitaux propres	Autres		Instruments de capitaux propres	Autres	
<b>Au 1er janvier</b>	<b>95.439.880,43</b>	<b>0,00</b>	<b>95.439.880,43</b>	<b>51.266.028,69</b>	<b>0,00</b>	<b>51.266.028,69</b>
Acquisitions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Produits d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dividendes	854.572,11	0,00	854.572,11	3.370.035,32	0,00	3.370.035,32
Intérêts reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dividendes encaissés	-854.572,11	0,00	-854.572,11	-3.370.035,32	0,00	-3.370.035,32
Pertes de valeur par le biais des autres éléments du résultat global	-37.925.345,08	0,00	-37.925.345,08	41.173.561,38	0,00	41.173.561,38
Transfert vers/venant d'une autre rubrique	0,00	0,00	0,00	3.000.290,36	0,00	3.000.290,36
<b>Au 31 décembre</b>	<b>57.514.535,35</b>	<b>0,00</b>	<b>57.514.535,35</b>	<b>95.439.880,43</b>	<b>0,00</b>	<b>95.439.880,43</b>
Dont						
non courant	57.514.535,35	0,00	57.514.535,35	95.439.880,43	0,00	95.439.880,43
courant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Un ajustement de juste valeur négatif de 36.525.054,72 EUR a été comptabilisé en 2020 sur la participation dans Eurostar International Ltd sur base d'un modèle de Discounted Cash Flows.

LA SNCB a vendu sa participation résiduelle de 10 % dans Lineas Group en 2021. Un ajustement de juste valeur négatif de 1.400.290,36 EUR a été comptabilisé en 2020 pour ramener la valeur nette comptable de la participation à sa valeur de vente.

Les instruments de capitaux propres suivants sont repris dans les Autres actifs financiers du Groupe SNCB:

Nom	2020	2019	Localisation du siège social
	Quote-part dans les droits de vote en%		
ICRRL (*)	14,99%	14,99%	Birmingham (UK)
Bureau Central de Clearing	4,73%	4,73%	Brussel
Eurostar International Ltd.	5,00%	5,00%	London (UK)
Hit Rail	9,52%	9,52%	Tiel (NL)
Transurb	--	10,00%	Brussel
Lineas Group	10,00%	10,00%	Brussel

(\*) société dormante

En 2020, la SNCB a vendu sa participation résiduelle de 10% dans Transurb qui avait une valeur nulle dans ses comptes. Voir aussi la note 27.1.2. Autres produits d'exploitation.

Etant donné qu'il s'agit d'instruments de capitaux propres détenus à des fins stratégiques pour lesquels le Groupe SNCB n'a pas d'objectif de réalisation de profit à court terme (trading), le Groupe SNCB a fait le choix non révocable de valoriser ses instruments de capitaux propres repris dans la rubrique des «Autres actifs financiers» à la juste valeur avec comptabilisation des variations de valeur dans les autres éléments du résultat global.

Le Groupe SNCB n'a reçu aucune information complémentaire qui pourrait remettre en question la valeur existante des autres instruments de capitaux propres.

## 12.3 Actifs financiers donnés en gage

Le tableau ci-dessous indique quelles parties des créances reconnues ont été fournies en garantie dans le cadre de transactions de financement alternatif:

	31/12/2020				
	Nominal	Ajustements de juste valeur	Pertes de crédit attendues	Produits acquis	TOTAL
<b>Non courant</b>					
Donné en gage	100.229.420,03	3.203.170,90	0,00	689.785,40	104.122.376,33
Non donné en gage	146.988.424,11	917.579,27	0,00	7.220.982,12	155.126.985,50
Ne faisant pas partie d'un financement alternatif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total non courant</b>	<b>247.217.844,14</b>	<b>4.120.750,17</b>	<b>0,00</b>	<b>7.910.767,52</b>	<b>259.249.361,83</b>
<b>Courant</b>					
Donné en gage	36.699.826,02	0,00	0,00	55.763,53	36.755.589,55
Non donné en gage	0,00	0,00	0,00	120.249,60	120.249,60
Ne faisant pas partie d'un financement alternatif	0,00	0,00	0,00	43,92	43,92
<b>Total courant</b>	<b>36.699.826,02</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>176.057,05</b>	<b>36.875.883,07</b>
<b>Total créances</b>	<b>283.917.670,16</b>	<b>4.120.750,17</b>	<b>0,00</b>	<b>8.086.824,57</b>	<b>296.125.244,90</b>
<b>Dont</b>					
faisant partie d'un financement alternatif	283.917.670,16	4.120.750,17	0,00	8.086.780,65	296.125.200,98
Ne faisant pas partie d'un financement alternatif	0,00	0,00	0,00	43,92	43,92
<b>31/12/2019</b>					
	Nominal	Ajustements de juste valeur	Pertes de crédit attendues	Produits acquis	TOTAL
<b>Non courant</b>					
Donné en gage	149.582.445,71	2.885.592,70	0,00	844.452,97	153.312.491,38
Non donné en gage	144.588.836,13	572.551,83	0,00	7.358.293,90	152.519.681,86
Ne faisant pas partie d'un financement alternatif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total non courant</b>	<b>294.171.281,84</b>	<b>3.458.144,53</b>	<b>0,00</b>	<b>8.202.746,87</b>	<b>305.832.173,24</b>
<b>Courant</b>					
Donné en gage	32.524.103,66	0,00	0,00	116.140,29	32.640.243,95
Non donné en gage	0,00	0,00	0,00	339.034,37	339.034,37
Ne faisant pas partie d'un financement alternatif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total courant</b>	<b>32.524.103,66</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>455.174,66</b>	<b>32.979.278,32</b>
<b>Total créances</b>	<b>326.695.385,50</b>	<b>3.458.144,53</b>	<b>0,00</b>	<b>8.657.921,53</b>	<b>338.811.451,56</b>
<b>Dont</b>					
faisant partie d'un financement alternatif	326.695.385,50	3.458.144,53	0,00	8.657.921,53	338.811.451,56
Ne faisant pas partie d'un financement alternatif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

## Note 13 - Stocks

### 1. Stocks

EUR	31/12/2020	31/12/2019
Marchandises, fournitures et pièces relatives au matériel roulant	228.577.420,46	223.154.763,26
Matières premières	2.104.388,27	2.288.768,95
En-cours de production	2.116.894,98	2.337.973,77
Valeur Nette comptable	232.798.703,71	227.781.505,98
Dont		
Valeur nette comptable recouvrable dans les 12 mois	107.653.703,84	108.938.474,00
Valeur nette comptable recouvrable à plus de 12 mois	125.144.999,87	118.843.031,98

Il s'agit presque exclusivement des stocks de la SNCB (232.661.889,18 EUR). Il n'y a pas de stocks comptabilisés à la juste valeur moins les coûts de vente.

### 2. Réductions de valeur sur stocks - impact sur le résultat net

EUR		31/12/2020	31/12/2019
	<b>Notes</b>		
Début de la période		-142.543.969,52	-138.560.346,53
Dotations aux réductions de valeur	27	-27.050.502,64	-19.984.584,21
Réductions de valeur sur stocks annulées car irrécupérables		13.829.156,70	15.976.531,45
Reprises de réductions de valeur	27	54.580,09	24.429,77
À la fin de la période		-155.710.735,37	-142.543.969,52

En 2020 (2019), une réduction de valeur sur stocks de 26.995.922,55 EUR (19.960.154,44 EUR) a été comptabilisée à la SNCB dans le résultat net. Pour les pièces relatives au matériel roulant, les réductions de valeur actées sont fonction du rythme d'amortissement du matériel roulant auquel elles se rapportent. Une réduction de valeur sur les consommables n'est comptabilisée que si la rotation du stock n'a pas lieu pendant un an au moins. Le pourcentage de réduction de valeur appliqué est déterminé en fonction du taux connu de la rotation du stock.

### 3. Stocks comptabilisés en résultat net

EUR	31/12/2020	31/12/2019
Acquisitions	-144.355.485,85	-142.986.566,11
Variations de	37.258.384,73	34.762.327,67
<i>Marchandises et fournitures</i>	37.739.531,45	35.224.795,52
<i>Matières premières</i>	-244.834,36	-264.558,91
<i>En-cours de production</i>	-236.312,36	-197.908,94
Impact sur le résultat net	-107.097.101,12	-108.224.238,44
<i>dont inclus dans le chiffre d'affaires</i>	-236.312,36	-197.908,94

## Note 14 - Trésorerie et équivalents de trésorerie

	31/12/2020	31/12/2019
<b>Note</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie		
Comptes à terme et billets de trésorerie	32.568.118,72	68.435.127,23
Comptes bancaires	529.968.797,48	296.492.396,73
Espèces et chèques	2.448.609,36	3.246.236,31
<b>Total</b>	<b>564.985.525,56</b>	<b>368.173.760,27</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie du tableau des flux de trésorerie		
Découverts bancaires utilisés pour les besoins de la gestion de la trésorerie	21	0,00
	564.985.525,56	368.173.760,27

Soit:

	31/12/2020	31/12/2019
SNCB	564.734.927,26	367.752.136,49
Autres filiales	250.598,30	421.623,78
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>564.985.525,56</b>	<b>368.173.760,27</b>

Le solde de trésorerie et équivalents de trésorerie qui n'est pas disponible pour le Groupe SNCB est de 32.567.127,80 EUR (68.434.136,31 EUR) au 31 décembre 2020 (2019) et reprend les placements investis dans le cadre du fond RER pour le compte de l'Etat belge («fonds gérés pour compte de tiers»). Comme expliqué dans la note 2. Gestion du capital, le fond RER a été créé par l'Etat belge en 2001 afin de financer les travaux à réaliser pour la création du «Réseau Express Régional» (RER). Dans le contrat de gestion de l'ex-SNCB Holding pour les années 2005 – 2008, l'Etat belge a délégué la gestion des moyens disponibles dans le fond RER à la SNCB. L'ensemble des moyens, dont la gestion est transférée à la SNCB, est considéré par le Groupe SNCB comme une dette envers les pouvoirs publics (reprise dans les «Autres dettes»).

L'exposition du Groupe SNCB aux risques financiers est présentée dans la note 2.

## Note 15 - Actifs non courants classés comme détenus en vue de la vente et activités abandonnées

### 1. Actifs (non courants) détenus en vue de la vente et dettes directement associées

Actifs détenus en vue de la vente et passifs directement liés	31/12/2020	31/12/2019
Actifs	21.075.321,80	34.403.537,63
Dettes	0,00	0,00

Les actifs non courants détenus en vue de la vente au 31 décembre 2020 et au 31 décembre 2019 se présentent comme suit:

	31/12/2020	31/12/2019
Immobilisations corporelles	20.250.772,93	31.782.307,75
Immeubles de placement	824.548,87	2.621.229,88
	21.075.321,80	34.403.537,63

Les actifs non courants détenus en vue de la vente sont évalués au plus bas de leur valeur comptable et de leur juste valeur moins les coûts de vente.

Les mouvements des actifs non courants détenus en vue de la vente se présentent comme suit au 31 décembre 2020 :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations corporelles	Immeubles de Placement	TOTAL
Valeur comptable nette au 1 <sup>er</sup> janvier 2019	120.000,00	44.712.440,47	3.075.852,32	47.908.292,79
Excédentaire		2.925,57		2.925,57
Transfert de la période				
Valeur d'acquisition	-750.000,00	33.442.462,39	11.443.457,92	44.135.920,31
Pertes de valeur cumulées		-5.072.012,59	-925.112,31	-5.997.124,90
Amortissements cumulés	630.000,00	-9.032.680,71	-268.468,25	-8.671.148,96
Cessions de la période				
Valeur d'acquisition		-60.086.096,01	-11.921.417,25	-72.007.513,26
Pertes de valeur cumulées		6.600.924,89	932.494,72	7.533.419,61
Amortissements cumulés		21.349.163,08	268.468,25	21.617.631,33
Pertes de valeur après transfert à la rubrique				
Dotations		-134.819,34		-134.819,34
Reprises			15.954,48	15.954,48
Valeur nette comptable au 31 décembre 2019	0,00	31.782.307,75	2.621.229,88	34.403.537,63
Valeur comptable nette au 1 <sup>er</sup> janvier 2020	0,00	31.782.307,75	2.621.229,88	34.403.537,63
Excédentaire		931,67		931,67
Transfert de la période				
Valeur d'acquisition		47.616.378,03	4.216.318,64	51.832.696,67
Pertes de valeur cumulées		304.453,75	-180.028,51	124.425,24
Amortissements cumulés		-45.281.618,95	-301.467,54	-45.583.086,49
Cessions de la période				
Valeur d'acquisition		-64.396.078,48	-6.012.999,65	-70.409.078,13
Pertes de valeur cumulées		5.438.628,77	180.028,51	5.618.657,28
Amortissements cumulés		45.017.608,83	301.467,54	45.319.076,37
Pertes de valeur après transfert à la rubrique				
Dotations		-231.838,44		-231.838,44
Valeur nette comptable au 31 décembre 2020	0,00	20.250.772,93	824.548,87	21.075.321,80

Les transferts de 2020 vers les actifs non courants détenus en vue de la vente concernent exclusivement la SNCB et sont principalement relatifs à des terrains.

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immeubles de Placement	TOTAL
<b>Au 31 décembre 2019</b>				
Valeur d'acquisition	0,00	90.487.451,90	2.828.866,93	93.316.318,83
Pertes de valeur cumulées		-15.091.966,08	-158.503,15	-15.250.469,23
Amortissements cumulés	0,00	-43.613.178,07	-49.133,90	-43.662.311,97
Valeur comptable nette au 31 décembre 2019	0,00	31.782.307,75	2.621.229,88	34.403.537,63
<b>Au 31 décembre 2020</b>				
Valeur d'acquisition		73.708.683,12	1.032.185,92	74.740.869,04
Pertes de valeur cumulées		-9.580.722,00	-158.503,15	-9.739.225,15
Amortissements cumulés		-43.877.188,19	-49.133,90	-43.926.322,09
Valeur comptable nette au 31 décembre 2020	0,00	20.250.772,93	824.548,87	21.075.321,80

## 2. Profits et pertes relatifs aux actifs non courants détenus en vue de la vente qui ne sont pas des activités abandonnées

	31/12/2020	31/12/2019
Dotations aux pertes de valeur	-231.838,44	-118.864,86
Moins-values sur cessions	-426.493,71	-214.236,54
Plus-values sur cessions	18.835.748,57	20.874.327,88

Les dotations et reprises de pertes de valeur de la période sont enregistrées dans l'état du résultat global à la rubrique « Autres charges d'exploitation ». Les profits et pertes de la période sont enregistrés dans l'état du résultat global aux rubriques «Autres produits d'exploitation» et «Autres charges d'exploitation». Les plus-values dégagées en 2020 concernent principalement la vente de terrains et de bâtiments de la SNCB.

## Note 16 – Regroupements d'entreprises

En 2020, il n'y a pas eu de regroupement d'entreprises au sein du Groupe SNCB.

## Note 17 - Capital

L'évolution du capital se présente comme suit :

	Actions ordinaires	Actions de jouissance	Total
<b>Au 31 décembre 2020</b>			
<b>CAPITAL</b>			
Montant souscrit (EUR)	249.022.345,57	0,00	249.022.345,57
Nombre d'actions	1.053.611.251	20.000.000	1.073.611.251
<b>Au 31 décembre 2019</b>			
<b>CAPITAL</b>			
Montant souscrit (EUR)	249.022.345,57	0,00	249.022.345,57
Nombre d'actions	1.053.611.251	20.000.000	1.073.611.251

Le capital social du Groupe SNCB est représenté par les actions ordinaires propriétés de l'Etat. Les actions de jouissance ne représentent pas le capital.

Les actions ordinaires se décomposent comme suit :

- 333.754.509 actions ordinaires d'une valeur nominale de 2,47893525 euros chacune, attribuées à l'Etat belge ;
- 719.856.742 actions ordinaires d'une valeur nominale de 3,09866906 euros chacune, attribuées à l'Etat belge ;

Suite à la loi sur la dématérialisation des titres au porteur, depuis 2016, les titres au porteur dont les titulaires ne se sont pas fait connaître sont déposés à la Caisse de Dépôt et de Consignation. Le 1<sup>er</sup> janvier 2026, les titres non réclamés seront attribués à l'Etat.

Une action ordinaire donne droit à un droit de vote à l'Assemblée Générale. Dix actions de jouissance donnent droit à un droit de vote. L'Etat possède directement et indirectement (via la S.F.P.I.) 99,97% des droits de vote.

## Note 18 - Réserves consolidées

EUR	Variation de juste valeur par les autres éléments du résultat global	Ecart de conversion	Résultats reportés	Total réserves consolidées
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2019	-3.036.639,04	7.208,52	-487.793.983,88	-490.823.414,40
Impact changement des règles d'évaluation				0,00
Réserves consolidées retraitées au 01/01/2019	-3.036.639,04	7.208,52	-487.793.983,88	-490.823.414,40
Résultat net 31-12-2019	0,00	0,00	76.248.305,68	76.248.305,68
<i>Quote-part des entités consolidées</i>			50.813.338,64	50.813.338,64
<i>Quote-part des entreprises mises en équivalence</i>			25.434.967,04	25.434.967,04
Autres éléments du résultat global 31-12-2019	41.173.561,38	23.597,55	-32.132.038,29	9.065.120,64
<i>Quote-part des entités consolidées</i>	41.173.561,38		-30.474.934,76	10.698.626,62
<i>Quote-part des entreprises mises en équivalence</i>		23.597,55	-1.657.103,53	-1.633.505,98
Résultat global total 31-12-2019	41.173.561,38	23.597,55	44.116.267,39	85.313.426,32
Arrondis			0,04	0,04
Au 31 décembre 2019	38.136.922,34	30.806,07	-443.677.716,45	-405.509.988,04
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2020	38.136.922,34	30.806,07	-443.677.716,45	-405.509.988,04
Résultat net 31-12-2020	0,00	0,00	-200.370.184,32	-200.370.184,32
<i>Quote-part des entités consolidées</i>			-166.680.661,35	-166.680.661,35
<i>Quote-part des entreprises mises en équivalence</i>			-33.689.522,97	-33.689.522,97
Autres éléments du résultat global 31-12-2020	-37.925.345,08	0,00	-46.244.846,25	-84.170.191,33
<i>Quote-part des entités consolidées</i>	-37.925.345,08		-44.463.914,64	-82.389.259,72
<i>Quote-part des entreprises mises en équivalence</i>			-1.780.931,61	-1.780.931,61
Résultat global total 31-12-2020	-37.925.345,08	0,00	-246.615.030,57	-284.540.375,65
Autres mouvements des capitaux propres			147.235,96	147.235,96
Arrondis			0,03	0,03
Au 31 décembre 2020	211.577,26	30.806,07	-690.145.511,03	-689.903.127,70

En 2020, la variation de la juste valeur par les autres éléments du résultat global de -37.925.345,08 EUR concerne la SNCB suite à la valorisation à la juste valeur de ses participations dans Eurostar International et dans Lineas Group. Nous vous renvoyons à la note 12.2. Actifs financiers valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

## Note 19 - Dettes pour avantages au personnel

### 1. Récapitulatif des dettes pour avantages au personnel

Les dettes pour avantages au personnel reconnues à l'état de la situation financière s'analysent comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019
Dettes inscrites à l'état de la situation financière au titre :		
Avantages postérieurs à l'emploi	361.903.025,80	332.810.871,60
Autres avantages à long terme	102.208.316,89	94.042.168,60
Indemnités de cessation d'emploi	13.823.938,35	15.301.790,52
Avantages à court terme (jours de congé uniquement)	37.199.443,04	41.342.643,19
<b>Total des dettes inscrites à l'état de la situation financière:</b>	<b>515.134.724,08</b>	<b>483.497.473,91</b>
- dont courant	119.132.559,23	118.604.171,45
- dont non courant	396.002.164,85	364.893.302,46

Les dettes pour avantages au personnel au 31 décembre 2020 et au 31 décembre 2019 concernent uniquement la SNCB.

### 2. Description des avantages au personnel

#### 2.1. Avantages postérieurs à l'emploi

Les différents avantages postérieurs à l'emploi accordés au personnel sont les suivants :

##### 1. Cotisation patronale à la Caisse de Solidarité Sociale

Les agents statutaires pensionnés, ainsi que leurs ayants droit (enfants et conjoint) et les ayants droit des agents décédés, sont couverts par la Caisse de Solidarité Sociale. Cette Caisse est partiellement financée par le Groupe SNCB qui verse une cotisation exprimée en pourcentage des pensions reçues. Cette cotisation est de 0,83% et sera de 0,75% à partir du 1<sup>er</sup> avril 2021. Suite à cette modification, un produit de 17.236.920,55 EUR a été reconnu en 2020 en tant que «coût des services passés».

##### 2. Couverture hospitalisation

Les Chemins de fer belges financent les primes d'une assurance collective qui couvre les frais liés à une hospitalisation en chambre à deux lits. Cette couverture s'applique aux agents statutaires en activité de service ou pensionnés, ainsi qu'à leurs ayants droit (enfants, conjoint) affiliés au Fonds des Œuvres Sociales, et aux agents contractuels en activité.

##### 3. Prestations en cas d'accident du travail

Etant donné que le personnel statutaire ne bénéficie pas du système légal de couverture en cas d'accident du travail, un système propre aux Chemins de fer belges a été instauré. Ainsi, les membres du personnel et leurs ayants droit bénéficient d'indemnités en cas d'accident du travail, en ce compris les accidents survenant sur le lieu de travail ou sur le chemin du travail, et les maladies professionnelles. Les indemnités comprennent des

remboursements de soins médicaux, des rentes viagères dont le montant dépend du niveau d'incapacité de travail, et de rentes et indemnités aux ayants droit en cas de décès suite à un accident de travail.

#### 4. *Cotisation patronale au fonds syndical*

Dans le cadre de l'accord syndical 2016-2019 conclu avec les organisations reconnues, les Chemins de fer belges versent auxdites organisations un montant annuel de 10 EUR par affilié pensionné.

#### 5. *Plans de pension*

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, l'État a repris les obligations assumées auparavant par les Chemins de fer belges en matière de pensions du personnel statutaire. L'obligation des Chemins de fer belges se limite au versement de la cotisation patronale à l'État. Des plans de pension du type «cotisations définies» sont applicables pour un nombre limité de personnes. Comme ces plans de pension sont suffisamment financés, ils ne génèrent aucune dette associée aux avantages au personnel.

Par ailleurs, plusieurs plans de pension du type «cotisations définies» sont applicables dans des filiales.

A l'exception de la couverture hospitalisation et des plans de pension du type «cotisations définies» qui sont assurés auprès d'une compagnie d'assurance, les avantages postérieurs à l'emploi ne sont pas préfinancés dans un véhicule de financement externe et n'ont donc aucun actif de couverture, ni de droits à remboursement.

## 2.2. *Autres avantages à long terme*

Les différents autres avantages à long terme accordés au personnel sont les suivants :

#### 1. *Primes d'ancienneté*

Des décorations civiques sont versées au personnel après un certain nombre d'années de service.

#### 2. *Jours de congé liés à l'âge*

Des jours de congé additionnels sont octroyés au personnel statutaire à 45 et 50 ans. Une dette correspondante est déterminée uniquement pour la population pour laquelle des prestations doivent être assurées.

#### 3. *Congé de disponibilité*

Sous certaines conditions, des congés de disponibilité peuvent être accordés pour une période allant de un à trois ans. Une indemnité sera versée aux agents concernés.

#### 4. *Jours de crédit*

Les jours de crédit octroyés au personnel peuvent être reportés au-delà des 12 mois qui suivent la clôture de l'exercice. Conformément à la norme IAS 19 révisée, ils sont considérés comme autres avantages à long terme.

#### 5. *Primes de fidélité pour les conducteurs*

Depuis 2018, une allocation de fidélité est octroyée aux agents en service au sein du personnel de conduite des trains lorsque l'ancienneté de service atteint 18 ans.

Il n'y a pas d'actifs de couverture pour ces avantages, ni de droits à remboursement.

### 2.3. Indemnités de cessation d'emploi

Les différentes indemnités de cessation d'emploi accordées au personnel sont les suivantes :

#### 1. Interruption de carrière à temps partiel

Les membres du personnel statutaire peuvent bénéficier de « préretraites » à temps partiel instaurées par différents systèmes. Ces systèmes s'appliquent à certaines catégories de personnel et prévoient, pour les personnes qui ont atteint un âge minimum, des allocations complémentaires compensant partiellement la perte de temps de travail. Seules les indemnités octroyées aux personnes entrées dans les systèmes d'interruption de carrière jusqu'en 2006 (date de modification des systèmes) sont considérées comme indemnités de cessation d'emploi.

#### 2. Système de temps partiel

Des systèmes de compensation en cas de temps partiel existent pour certaines catégories de personnel ne pouvant bénéficier du congé de préretraite. Il s'agit de régimes volontaires de travail à temps partiel, prévoyant une allocation complémentaire compensant partiellement la perte de temps de travail. Seules les indemnités octroyées aux personnes entrées dans les systèmes de temps partiel jusqu'en 2006 (date de modification des systèmes) sont considérées comme indemnités de cessation d'emploi.

Il n'y a pas d'actifs de couverture pour ces avantages, ni de droits à remboursement.

### 3. Dettes pour avantages au personnel (hors court terme)

Les montants reconnus à l'état de la situation financière pour l'ensemble des avantages accordés au personnel sont les suivants:

	31/12/2020			Total	31/12/2019			Total
	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi		Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi	
Passif / (actif) net à l'état de la situation financière								
Valeur actuelle de l'obligation à la clôture	361.903.025,80	102.208.316,89	13.823.938,35	477.935.281,04	332.810.871,60	94.042.168,60	15.301.790,52	442.154.830,72
Juste valeur des actifs du régime à la clôture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>361.903.025,80</b>	<b>102.208.316,89</b>	<b>13.823.938,35</b>	<b>477.935.281,04</b>	<b>332.810.871,60</b>	<b>94.042.168,60</b>	<b>15.301.790,52</b>	<b>442.154.830,72</b>
<i>Dont: Passifs nets comptabilisés</i>	361.903.025,80	102.208.316,89	13.823.938,35	477.935.281,04	332.810.871,60	94.042.168,60	15.301.790,52	442.154.830,72
<i>Dont: Régimes non financés</i>	361.903.025,80	102.208.316,89	13.823.938,35	477.935.281,04	332.810.871,60	94.042.168,60	15.301.790,52	442.154.830,72

Les montants relatifs aux plans du type « prestations définies », reconnus à l'état du résultat global se décomposent, comme suit:

	31/12/2020			Total	31/12/2019			Total	
	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi		Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi		
<i>Notes</i>									
Charge enregistrée en résultat									
Coût des services rendus	10.147.480,10	46.026.137,18	2.544,43	56.176.161,71	8.726.292,15	48.182.283,12	0,00	56.908.575,27	
Intérêt financier net(*)	3.316.756,32	207.384,96	45.029,76	3.569.171,04	5.426.677,68	426.106,08	158.398,32	6.011.182,08	
Ecarts actuariels (avantages à long terme et indemnités de cessation d'emploi)	-	729.408,39	-146.157,01	583.251,38	-	958.254,64	-943.997,81	14.256,83	
Transferts	69.437,20	148.010,06	65.600,46	283.047,72	4.725,95	-121.504,02	-7.738,52	-124.516,59	
Coût des services passés	-17.236.920,55	0,00	0,00	-17.236.920,55				0,00	
Charge totale enregistrée en résultat	-3.703.246,93	47.110.940,59	-32.982,36	43.374.711,30	14.157.695,78	49.445.139,82	-793.338,01	62.809.497,59	
<i>Dont:</i>									
Comptabilisé en frais de personnel	28	-7.020.003,25	46.903.555,63	-78.012,12	39.805.540,26	8.731.018,10	49.019.033,74	-951.736,33	56.798.315,51
Comptabilisé en charges financières	29	3.316.756,32	207.384,96	45.029,76	3.569.171,04	5.426.677,68	426.106,08	158.398,32	6.011.182,08
Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global		45.691.891,14		45.691.891,14		34.009.233,44		34.009.233,44	

(\*) Dont: rendement attendu des actifs du régime = 0

Conformément à la norme IAS 19 révisée, les écarts actuariels relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi sont reconnus dans les autres éléments du résultat global. Les écarts actuariels des autres avantages à long terme et des indemnités de cessation d'emploi sont comptabilisés dans le résultat net.

Le total des primes versées par le Groupe SNCB en 2020 dans le cadre des plans du type «cotisations définies» s'élève à 3.635.629,38 EUR.

Les mouvements de la valeur actuelle de l'obligation pendant la période peuvent être résumés comme suit :

	31/12/2020			Total	31/12/2019			Total
	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi		Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi	
<b>Valeur actuelle de l'obligation</b>								
Au 1 <sup>er</sup> janvier	332.810.871,60	94.042.168,60	15.301.790,52	442.154.830,72	297.108.794,49	94.861.265,15	17.782.113,29	409.752.172,93
Coût des services rendus	10.147.480,10	46.026.137,18	2.544,43	56.176.161,71	8.726.292,15	48.182.283,12	0,00	56.908.575,27
Coût des services passés (modification de régime et réduction de régime)	-17.236.920,55	0,00	0,00	-17.236.920,55	0,00	0,00	0,00	0,00
Coût financier	3.316.756,32	207.384,96	45.029,76	3.569.171,04	5.426.677,68	426.106,08	158.398,32	6.011.182,08
Ecarts actuariels de la période	45.691.891,14	729.408,39	-146.157,01	46.275.142,52	34.009.233,44	958.254,64	-943.997,81	34.023.490,27
Prestations versées	-12.896.490,01	-38.944.792,30	-1.444.869,81	-53.286.152,12	-12.464.852,11	-50.264.236,37	-1.686.984,76	-64.416.073,24
Transferts	69.437,20	148.010,06	65.600,46	283.047,72	4.725,95	-121.504,02	-7.738,52	-124.516,59
Transfert vers les actifs détenus en vue de vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Valeur actuelle de l'obligation à la fin de la période</b>	<b>361.903.025,80</b>	<b>102.208.316,89</b>	<b>13.823.938,55</b>	<b>477.935.281,04</b>	<b>332.810.871,60</b>	<b>94.042.168,60</b>	<b>15.301.790,52</b>	<b>442.154.830,72</b>

La répartition de la valeur actuelle de l'obligation, séparément pour la population active et la population inactive (pensionnés et ayants droit), est la suivante:

	31/12/2020			Total	31/12/2019			Total
	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi		Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi	
<b>Valeur actuelle de l'obligation à la fin de la période</b>								
Obligation relative au personnel actif	107.011.133,99	102.208.316,89	13.823.938,55	223.043.389,23	95.737.751,40	94.042.168,60	15.301.790,52	205.081.710,52
Obligation relative au personnel retraité ou aux inactifs (ayants droit, ...)	254.891.891,81	0,00	0,00	254.891.891,81	237.073.120,20	0,00	0,00	237.073.120,20
<b>Total de l'obligation à la fin de la période</b>	<b>361.903.025,80</b>	<b>102.208.316,89</b>	<b>13.823.938,55</b>	<b>477.935.281,04</b>	<b>332.810.871,60</b>	<b>94.042.168,60</b>	<b>15.301.790,52</b>	<b>442.154.830,72</b>

La réconciliation à l'état de la situation financière se présente comme suit :

	31/12/2020			Total	31/12/2019			Total
	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi		Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi	
<b>Situation du régime</b>								
Valeur actuelle de l'obligation au 1 <sup>er</sup> janvier	332.810.871,60	94.042.168,60	15.301.790,52	442.154.830,72	297.108.794,49	94.861.265,15	17.782.113,29	409.752.172,93
Juste valeur des actifs du régime au 1 <sup>er</sup> janvier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>332.810.871,60</b>	<b>94.042.168,60</b>	<b>15.301.790,52</b>	<b>442.154.830,72</b>	<b>297.108.794,49</b>	<b>94.861.265,15</b>	<b>17.782.113,29</b>	<b>409.752.172,93</b>
Montant non comptabilisé dû au plafonnement de l'actif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Pas sif /(actif) net à l'état de la situation financière</b>								
Au 1 <sup>er</sup> janvier	332.810.871,60	94.042.168,60	15.301.790,52	442.154.830,72	297.108.794,49	94.861.265,15	17.782.113,29	409.752.172,93
Charge totale comptabilisée dans les états financiers	-3.703.246,93	47.110.940,59	-32.982,36	43.374.711,30	14.157.695,78	49.445.139,82	-793.338,01	62.809.497,59
Ecarts actuariels reconnus dans les autres éléments du résultat global	45.691.891,14	-	-	45.691.891,14	34.009.233,44	-	-	34.009.233,44
Cotisations effectuées ou prestations versées directement par l'employeur	-12.896.490,01	-38.944.792,30	-1.444.869,81	-53.286.152,12	-12.464.852,11	-50.264.236,37	-1.686.984,76	-64.416.073,24
<b>A la fin de la période</b>	<b>361.903.025,80</b>	<b>102.208.316,89</b>	<b>13.823.938,55</b>	<b>477.935.281,04</b>	<b>332.810.871,60</b>	<b>94.042.168,60</b>	<b>15.301.790,52</b>	<b>442.154.830,72</b>

Pour l'année 2021, le Groupe SNCB estime que les cotisations et les prestations versées directement seront de 12,0 millions EUR pour les avantages postérieurs à l'emploi, de 49,0 millions EUR (en ce compris les jours de crédit) pour les avantages à long terme et de 1,3 millions EUR pour les indemnités de cessation d'emploi.

## 4. Décomposition des écarts actuariels

Les écarts actuariels se décomposent comme suit:

	31/12/2020			Total	31/12/2019			Total
	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi		Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi	
<b>Écarts actuariels de la période</b>								
Écarts dus aux changements d'hypothèses financières	33.169.493,90	1.476.957,81	301.728,14	34.948.179,85	41.497.511,03	2.246.025,90	757.398,58	44.500.935,51
Écarts dus aux changements d'hypothèses démographiques	13.704.259,62	0,00	0,00	13.704.259,62	-570.538,18	0,00	0,00	-570.538,18
Écarts d'expérience	-1.181.862,38	-747.549,42	-447.885,15	-2.377.296,95	-6.917.739,41	-1.287.771,26	-1.701.396,39	-9.906.907,06
<b>Total des écarts actuariels</b>	<b>45.691.891,14</b>	<b>729.408,39</b>	<b>-146.157,01</b>	<b>46.275.142,52</b>	<b>34.009.233,44</b>	<b>958.254,64</b>	<b>-943.997,81</b>	<b>34.023.490,27</b>

La perte due aux changements d'hypothèses démographiques des avantages postérieurs à l'emploi est principalement due à l'augmentation supposée des primes de l'assurance hospitalisation. En effet, celle-ci est passée de 2% à 3%, suite aux changements dans les modalités du contrat d'assurance.

## 5. Hypothèses actuarielles et analyse de sensibilité

### Hypothèses actuarielles

Les dettes pour avantages au personnel sont calculées de façon actuarielle, sur base de la méthode des unités de crédit projetées. Les principaux paramètres (hypothèses financières et démographiques) utilisés pour le calcul de la dette sont résumés ci-dessous:

	31/12/2020	31/12/2019
Taux d'actualisation		
Pour les avantages postérieurs à l'emploi	0,44%	1,00%
Pour les autres avantages à long terme	0%-0,23%	0%-0,68%
Pour les indemnités de cessation d'emploi	0%-0,04%	0%-0,31%
Taux de rendement attendu des actifs du régime	0,00%	0,00%
Taux d'inflation	2,00%	2,00%
Taux d'évolution des coûts médicaux	3,00%	2,00%
Tables de mortalité	MR et MR-1 (si nés après 1950)/FR	MR et MR-1 (si nés après 1950)/FR

Au 31 décembre, le taux d'actualisation appliqué pour actualiser les engagements est déterminé par référence au taux de marché à la date de clôture des obligations d'entreprises de première catégorie et de maturité comparable à celle des engagements (source: Bloomberg).

L'hypothèse d'augmentation des frais médicaux (inflation comprise) a été déterminée sur base du contrat en vigueur. Toutes les hypothèses reflètent la meilleure estimation du Groupe SNCB.

	31/12/2020	31/12/2019
Pour les avantages postérieurs à l'emploi	17,30	16,09
Pour les autres avantages à long terme (*)	11,13	10,93
Pour les indemnités de cessation d'emploi	8,19	8,11
Duration totale moyenne pondérée	16,24	15,08

(\*) sans tenir compte de l'obligation relative aux jours de crédit

Les hypothèses de mortalité sont basées sur les tables de mortalité officielles belges et sur l'expérience observée au sein des Chemins de fer belges.

	Personnel actif (espérance de vie à la retraite)	Inactifs
Hommes	20,99	15,47
Femmes	23,63	10,71

### Analyses de sensibilité

	Effet sur la valeur actuelle de l'obligation au 31/12/2020	
	Augmentation	Diminution
Taux d'actualisation (variation de 0,5%)		
Avantages postérieurs à l'emploi	-29.776.086,06	28.564.681,40
Autres avantages à long terme	-1.757.098,12	722.855,93
Indemnités de cessation d'emploi	-552.933,41	45.339,85
Evolution des coûts médicaux (variation de 1%)	17.416.386,08	-13.235.574,41
Mortalité (variation de l'espérance de vie de 1 an)	23.104.465,23	-

## Note 20 - Provisions

Les mouvements des années 2020 et 2019 se synthétisent comme suit :

EUR	Litiges juridiques	Assainissement du sol	Autres provisions	Total
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2019	112.418.441,60	121.263.478,45	16.140.685,21	249.822.605,26
<u>Dont</u>				
Non courant	82.147.828,27	77.850.580,74	7.881.934,70	167.880.343,71
Courant	30.270.613,33	43.412.897,71	8.258.750,51	81.942.261,55
Comptabilisé à l'état du résultat global				
Dotations de l'exercice	6.830.157,85	16.541.460,85	695.179,68	24.066.798,38
Utilisations de l'exercice	-3.341.808,90	-1.043.988,17	-6.761.081,02	-11.146.878,09
Reprises de l'exercice (non utilisées)	-64.629.244,36	-6.147.731,58	-751.144,57	-71.528.120,51
Changement de taux	116.239,16	-1.610.030,15		-1.493.790,99
Passage du temps	100.761,11	149.288,14		250.049,25
Transferts - Autre	1.070.333,89	0,00	-1.070.333,89	0,00
Au 31 décembre 2019	52.564.880,35	129.152.477,54	8.253.305,41	189.970.663,30
<u>Dont</u>				
Non courant	23.322.130,91	76.941.094,71	3.114.985,48	103.378.211,10
Courant	29.242.749,44	52.211.382,83	5.138.319,93	86.592.452,20

EUR	Litiges juridiques	Assainissement du sol	Autres provisions	Total
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2020	52.564.880,35	129.152.477,54	8.253.305,41	189.970.663,30
<u>Dont</u>				
Non courant	23.322.130,91	76.941.094,71	3.114.985,48	103.378.211,10
Courant	29.242.749,44	52.211.382,83	5.138.319,93	86.592.452,20
Comptabilisé à l'état du résultat global				
Dotations de l'exercice	10.211.120,53	8.894.182,01	4.108.434,06	23.213.736,60
Utilisations de l'exercice	-3.990.476,77	-713.043,77	-645.367,18	-5.348.887,72
Reprises de l'exercice (non utilisées)	-17.504.397,70	-1.259.333,98	-373.064,34	-19.136.796,02
Changement de taux	80.539,76	-2.557.692,04		-2.477.152,28
Passage du temps	8.724,77	13.566,95		22.291,72
Au 31 décembre 2020	41.370.390,94	133.530.156,71	11.343.307,95	186.243.855,60
<u>Dont</u>				
Non courant	8.314.851,95	68.584.301,11	6.624.886,07	83.524.039,13
Courant	33.055.538,99	64.945.855,60	4.718.421,88	102.719.816,47

La provision pour litiges juridiques correspond à la valeur actuelle de la meilleure estimation des sorties de ressources représentatives d'avantages économiques sur une période de 20 ans en raison de litiges juridiques intentés contre le Groupe SNCB. Elle est ajustée à la date de clôture sur base d'une réestimation par Legal Affairs des risques encourus dans le cadre des litiges en cours et de la valeur actualisée des flux futurs attendus selon la courbe IRS. Au 31 décembre 2020, elle s'élève à 41.370.390,94 EUR et concerne exclusivement la SNCB. Les reprises de l'exercice 2020 sont principalement dues à une évolution favorable du dossier pour lequel, conformément à la norme IAS 37, aucun détail n'est donné compte tenu de la nécessité de préserver les intérêts propres de la SNCB.

La provision pour assainissement du sol représente la valeur actuelle du coût estimé des travaux à effectuer sur une période de 20 ans pour ce qui concerne les obligations légales connues et implicites de dépollution des terrains. Elle a été constituée pour faire face aux frais de dépollution à long terme des terrains sur base des coûts estimés par les services techniques et de leur timing de réalisation ainsi que de la courbe des taux. Elle concerne exclusivement la SNCB et s'élève à 133.530.156,71 EUR au 31 décembre 2020. Parmi les dotations de 2020 figure notamment une nouvelle obligation d'évacuation des terres entreposées sur le site de Schaarbeek-Formation.

## Note 21 - Dettes financières

### 1. Dettes financières

La présente note fournit des informations sur les termes contractuels des emprunts portant intérêts conclus par le Groupe SNCB. Pour plus d'informations sur l'exposition du Groupe SNCB au risque de taux d'intérêt, de change et de liquidité, nous renvoyons le lecteur à la note 2.

Un détail des dettes financières, par type et séparées en court et moyen terme est présenté dans le tableau ci-dessous:

Dettes financières		31/12/2020				TOTAL
		Endettement net			Autres	
		Nominal	Ajustements de juste valeur	Charges à imputer	Autres	
Dettes financières - non courantes						
	<u>Notes</u>					
Emprunts auprès des institutions financières		1.552.510.190,36	0,00	3.537.924,59	0,00	1.556.048.114,95
Emprunts obligataires		462.290.629,94	0,00	4.987.990,75	0,00	467.278.620,69
Dettes locatives	21.2	38.025.128,32	0,00	0,00	0,00	38.025.128,32
Autres dettes financières		288.581.676,63	25.973.554,27	12.644.059,59	0,00	327.199.290,49
<b>Total</b>		<b>2.341.407.625,25</b>	<b>25.973.554,27</b>	<b>21.169.974,93</b>	<b>0,00</b>	<b>2.388.551.154,45</b>
Dettes financières - courantes						
Découverts bancaires	14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts auprès des institutions financières		112.901.682,91	0,00	3.116.698,36	0,00	116.018.381,27
Emprunts obligataires		0,00	0,00	5.493.357,53	0,00	5.493.357,53
Dettes locatives	21.2	8.975.395,73	0,00	59.017,81	0,00	9.034.413,54
Billets de trésorerie		325.041.927,23	0,00	0,00	0,00	325.041.927,23
Autres dettes financières		164.440.452,16	0,00	69.300,43	0,00	164.509.752,59
<b>Total</b>		<b>611.359.458,03</b>	<b>0,00</b>	<b>8.738.374,13</b>	<b>0,00</b>	<b>620.097.832,16</b>
<b>Total dettes financières</b>		<b>2.952.767.083,28</b>	<b>25.973.554,27</b>	<b>29.908.349,06</b>	<b>0,00</b>	<b>3.008.648.986,61</b>

Dettes financières		31/12/2019				TOTAL
		Endettement net			Autres	
		Nominal	Ajustements de juste valeur	Charges à imputer	Autres	
Dettes financières - non courantes						
	<u>Notes</u>					
Emprunts auprès des institutions financières		1.511.366.787,96	0,00	3.690.911,03	0,00	1.515.057.698,99
Emprunts obligataires		456.253.393,76	0,00	4.745.469,64	0,00	460.998.863,40
Dettes locatives	21.2	35.144.656,90	0,00	0,00	0,00	35.144.656,90
Autres dettes financières		357.563.167,19	32.483.438,26	12.255.750,82	0,00	402.302.356,27
<b>Total</b>		<b>2.360.328.005,81</b>	<b>32.483.438,26</b>	<b>20.692.131,49</b>	<b>0,00</b>	<b>2.413.503.575,56</b>
Dettes financières - courantes						
Découverts bancaires	14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts auprès des institutions financières		210.652.628,18	0,00	3.867.102,72	0,00	214.519.730,90
Emprunts obligataires		153.962.542,96	0,00	6.971.126,40	0,00	160.933.669,36
Dettes locatives	21.2	10.565.004,61	0,00	59.159,75	0,00	10.624.164,36
Billets de trésorerie		50.008.753,17	0,00	0,00	0,00	50.008.753,17
Autres dettes financières		149.849.254,00	0,00	940.645,69	0,00	150.789.899,69
<b>Total</b>		<b>575.038.182,92</b>	<b>0,00</b>	<b>11.838.034,56</b>	<b>0,00</b>	<b>586.876.217,48</b>
<b>Total dettes financières</b>		<b>2.935.366.188,73</b>	<b>32.483.438,26</b>	<b>32.530.166,05</b>	<b>0,00</b>	<b>3.000.379.793,04</b>

	31/12/2020	31/12/2019
<b>Dettes financières - non courantes</b>		
SNCB	2.384.262.263,76	2.408.405.223,27
Filiales	4.288.890,69	5.098.352,29
Valeur comptable nette	2.388.551.154,45	2.413.503.575,56
<b>Dettes financières - courantes</b>		
SNCB	618.383.120,34	583.583.434,64
Filiales	1.714.711,82	3.292.782,84
Valeur comptable nette	620.097.832,16	586.876.217,48

### Tableau de mutations de valeur des dettes financières

Le tableau ci-dessous donne un aperçu exhaustif des mouvements sur les dettes financières :

	Variation des dettes financières								31/12/2020
	31/12/2019	Nouvelles opérations	Palements	Charges d'intérêts	Produits divers	Effets de change	Variations de la juste valeur	Autres	
Découverts bancaires	0,00	0,00	-736.869,24	736.869,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts auprès des institutions financières	1.729.577.429,89	56.562.769,09	-133.408.233,59	26.782.461,35	0,00	-7.447.930,52	0,00	0,00	1.672.066.496,22
Emprunts obligataires	621.932.532,76	6.074.693,22	-170.922.206,33	15.686.958,57	0,00	0,00	0,00	0,00	472.771.978,22
Dettes locatives	45.768.821,26	11.965.763,31	-12.094.260,77	1.459.612,20	0,00	0,00	0,00	-40.394,14	47.059.541,86
Billets de trésorerie	50.008.753,17	325.280.712,46	-49.953.012,24	0,00	-294.526,16	0,00	0,00	0,00	325.041.927,23
Autres dettes financières	553.092.255,96	15.266.676,67	-70.165.291,64	19.596.990,39	-43.555,55	-19.528.148,76	-6.509.883,99	0,00	491.709.043,08
<b>Total</b>	<b>3.000.379.793,04</b>	<b>415.150.614,75</b>	<b>-437.279.873,81</b>	<b>64.262.891,75</b>	<b>-338.081,71</b>	<b>-26.976.079,28</b>	<b>-6.509.883,99</b>	<b>-40.394,14</b>	<b>3.008.648.986,61</b>

Les nouvelles transactions conclues par le Groupe SNCB comprennent, hors capitalisation des intérêts:

- la reconnaissance de dettes locatives en application de IFRS 16 pour un montant de 11.965.763,31 EUR;
- un financement à long terme de 50 millions EUR à taux fixe conclu auprès de la Banque Européenne d'Investissement d'une durée de 10 ans;
- des transactions à court terme avec des entreprises liées hors du périmètre de consolidation et l'émission de billets de trésorerie.

La fin anticipée de certaines transactions locatives ont conduit à une décomptabilisation des dettes locatives pour un total de 40.394,14 EUR.

Le total des paiements peut-être subdivisé en remboursements du montant nominal de la dette existante (370.485.663,38 EUR) et le paiement des intérêts (66.794.165,43 EUR). Les variations de la juste valeur de la dette sont reconnues dans le résultat net (-1.482.724,62 EUR) et dans les autres éléments du résultat global (-5.027.159,37 EUR: composant du risque de crédit propre au Groupe SNCB en application de IFRS 9).

La juste valeur des dettes financières est reprise dans la note 32.

### Caractéristiques des dettes financières

Le tableau ci-dessous donne l'allocation des différentes dettes financières par devises d'émission, type de taux et durée restante.

Caractéristiques des dettes financières		31/12/2020			
	Devise	Coupon	Echéance finale	Nominal (Devise)	Valeur comptable (EUR)
Découverts bancaires	EUR	N/A	< 1an	0,00	0,00
	<i>Total EUR</i>			0,00	0,00
<b>Total découverts bancaires</b>					<b>0,00</b>
Emprunts auprès des institutions financières	EUR	Variable	< 1an	100.000.000,00	99.995.227,78
			2 - 5 ans	185.900.000,00	185.861.821,18
			> 5 ans	250.274.409,55	250.188.896,84
		0% - 2%	2 - 5 ans	486.001.300,00	487.197.739,27
			> 5 ans	156.200.000,00	156.285.771,25
		2% - 4%	1 - 2 ans	400.000.000,00	397.864.111,39
			2 - 5 ans	15.000.000,00	15.150.100,91
	<i>Total EUR</i>			1.593.375.709,55	1.592.543.668,62
	USD	4% - 6%	2 - 5 ans	11.954.903,12	10.291.959,51
			> 5 ans	31.298.318,24	26.951.340,96
		6% - 8%	> 5 ans	50.398.195,13	42.279.527,13
	<i>Total USD</i>			93.651.416,49	79.522.827,60
<b>Total emprunts auprès des institutions financières</b>					<b>1.672.066.496,22</b>
Emprunts obligataires	EUR	Zéro Coupon	> 5 ans	213.000.000,00	124.436.679,09
		0% - 2%	> 5 ans	190.000.000,00	189.755.128,61
		2% - 4%	> 5 ans	100.000.000,00	102.260.469,46
		4% - 6%	2 - 5 ans	55.000.000,00	56.319.701,06
	<i>Total EUR</i>			558.000.000,00	472.771.978,22
<b>Total emprunts obligataires</b>					<b>472.771.978,22</b>
Dettes locatives	EUR	0% - 2%	< 1an	32.059,89	32.059,89
			1 - 2 ans	35.004,67	35.004,67
			2 - 5 ans	28.607.148,23	28.607.119,70
			> 5 ans	6.122.941,73	6.122.941,73
		2% - 4%	> 5 ans	7.309.886,24	7.368.932,58
		> 10%	2 - 5 ans	4.893.483,29	4.893.483,29
	<i>Total EUR</i>			47.000.524,05	47.059.541,86
<b>Total dettes locatives</b>					<b>47.059.541,86</b>
Billets de trésorerie	EUR	Variable	< 1an	325.000.000,00	325.041.927,23
	<i>Total EUR</i>			325.000.000,00	325.041.927,23
<b>Total billets de trésorerie</b>					<b>325.041.927,23</b>
Autres dettes financières	EUR	Variable	< 1an	100.138.000,00	100.126.166,67
		0% - 2%	2 - 5 ans	8.500.000,00	8.502.719,50
			> 5 ans	6.500.000,00	6.504.749,50
		4% - 6%	< 1an	60.669.800,98	60.709.066,27
			1 - 2 ans	78.784.815,00	78.839.275,28
	<i>Total EUR</i>			254.592.615,98	254.681.977,22
		4% - 6%	1 - 2 ans	57.751.804,38	54.696.629,64
			2 - 5 ans	22.676.083,70	22.726.962,04
			> 5 ans	30.031.418,54	25.836.033,28
		6% - 8%	2 - 5 ans	13.505.706,30	14.288.524,75
			> 5 ans	119.924.701,27	119.478.916,15
	<i>Total USD</i>			243.889.714,19	237.027.065,86
<b>Total autres dettes financières</b>					<b>491.709.043,08</b>
<b>Total dettes financières</b>					<b>3.008.648.986,61</b>

Caractéristiques des dettes financières		31/12/2019			
	Devise	Coupon	Echéance finale	Nominal (Devise)	Valeur comptable (EUR)
Découverts bancaires	EUR	N/A	< 1an	0,00	0,00
	<i>Total EUR</i>			0,00	0,00
<b>Total découverts bancaires</b>					<b>0,00</b>
Emprunts auprès des institutions financières			1 - 2 ans	100.000.000,00	100.022.291,67
			2 - 5 ans	185.900.000,00	185.906.073,25
			> 5 ans	260.927.037,73	260.859.192,21
		0% - 2%	< 1an	200.000.000,00	200.677.222,22
			2 - 5 ans	314.350.000,00	315.525.315,00
			> 5 ans	171.651.300,00	171.740.342,68
		2% - 4%	2 - 5 ans	415.000.000,00	411.041.292,03
	<i>Total EUR</i>			<b>1.647.828.337,73</b>	<b>1.645.771.729,06</b>
	USD	4% - 6%	2 - 5 ans	5.719.382,72	5.408.235,14
			> 5 ans	35.182.695,64	33.277.567,50
		6% - 8%	> 5 ans	48.964.653,94	45.119.898,19
	<i>Total USD</i>			<b>89.866.732,30</b>	<b>83.805.700,83</b>
<b>Total emprunts auprès des institutions financières</b>					<b>1.729.577.429,89</b>
Emprunts obligataires	EUR	Variable	< 1an	109.000.000,00	109.088.560,68
		Zéro Coupon	> 5 ans	213.000.000,00	118.326.067,40
		0% - 2%	> 5 ans	190.000.000,00	189.693.035,55
		2% - 4%	< 1an	25.000.000,00	25.750.054,56
			> 5 ans	100.000.000,00	102.247.492,84
		4% - 6%	< 1an	20.000.000,00	20.601.696,59
			> 5 ans	55.000.000,00	56.225.625,14
	<i>Total EUR</i>			<b>712.000.000,00</b>	<b>621.932.532,76</b>
<b>Total emprunts obligataires</b>					<b>621.932.532,76</b>
Dettes locatives	EUR	0% - 2%	< 1an	1.720.731,73	1.720.731,73
			1 - 2 ans	128.608,90	128.608,90
			2 - 5 ans	24.028.784,28	24.028.784,28
			> 5 ans	8.648.413,38	8.648.377,83
		2% - 4%	> 5 ans	7.328.326,98	7.387.522,28
		> 10%	2 - 5 ans	3.854.796,24	3.854.796,24
	<i>Total EUR</i>			<b>45.709.661,51</b>	<b>45.768.821,26</b>
<b>Total dettes locatives</b>					<b>45.768.821,26</b>
Billets de trésorerie	EUR	Variable	< 1an	50.000.000,00	50.008.753,17
	<i>Total EUR</i>			50.000.000,00	50.008.753,17
<b>Total billets de trésorerie</b>					<b>50.008.753,17</b>
Autres dettes financières	EUR	Variable	< 1an	100.138.000,00	100.069.833,33
		0% - 2%	2 - 5 ans	4.500.000,00	4.500.955,50
			> 5 ans	10.500.000,00	10.506.513,50
		4% - 6%	< 1an	43.202.703,25	43.290.750,08
			1 - 2 ans	62.599.367,70	62.640.004,63
			2 - 5 ans	80.848.142,17	80.904.077,53
	<i>Total EUR</i>			<b>301.788.213,12</b>	<b>301.912.134,57</b>
	USD	4% - 6%	2 - 5 ans	76.238.684,13	84.750.915,61
			> 5 ans	28.397.033,95	26.834.870,71
		6% - 8%	2 - 5 ans	7.490.896,09	8.774.407,45
			> 5 ans	117.956.593,45	130.819.927,62
	<i>Total USD</i>			<b>230.083.207,62</b>	<b>251.180.121,39</b>
<b>Total autres dettes financières</b>					<b>553.092.255,96</b>
<b>Total dettes financières</b>					<b>3.000.379.793,04</b>

## 2. Dettes financières relatives aux contrats de location

Les échéances des dettes locatives sont les suivantes :

	A moins d'1 an	Entre un 1 et 5 ans	A plus de 5 ans	Total
Valeur actualisée des paiements minimaux futurs - 31/12/2020				
Paiements minimaux futurs	10.287.487,99	30.357.014,19	23.249.699,10	63.894.201,28
Intérêts / Charges futures d'intérêts sur contrats	-1.253.074,45	-3.191.367,46	-12.390.217,51	-16.834.659,42
<b>Total</b>	<b>9.034.413,54</b>	<b>27.165.646,73</b>	<b>10.859.481,59</b>	<b>47.059.541,86</b>
Valeur actualisée des paiements minimaux futurs - 31/12/2019				
Paiements minimaux futurs	11.665.609,82	26.175.405,38	23.980.834,33	61.821.849,53
Intérêts / Charges futures d'intérêts sur contrats	-1.041.445,46	-2.334.834,40	-12.676.748,41	-16.053.028,27
<b>Total</b>	<b>10.624.164,36</b>	<b>23.840.570,98</b>	<b>11.304.085,92</b>	<b>45.768.821,26</b>

A l'exception des contrats de location à court terme, ceux dont le montant sous-jacent est de faible valeur et ceux qui ne sont pas considérés comme des contrats de location en application de IFRS 16, les contrats de location conclus par le Groupe SNCB sont:

- des contrats d'emphytéose pour des bâtiments d'une durée de 20 à 93 ans sans option d'achat;
- des contrats concernant des panneaux publicitaires d'une durée de 5 ans avec une option d'achat;
- des contrats de location de bâtiments d'une durée de 6 à 15 ans sans option d'achat;
- des contrats de location de matériel roulant d'une durée de 3 ans avec une option de prolongation de 3 ans (exercée) sans option d'achat;
- des contrats de location de voitures de sociétés d'une durée de 4 à 5 ans sans option d'achat;
- des contrats de location pour des actifs divers (IT, chariots élévateurs, ...) d'une durée de 2 à 8 ans sans option d'achat.

## Note 22 - Actifs / passifs d'impôts différés

EUR	31/12/2020	31/12/2019
<b>Impôts courants</b>		
Créances d'impôt courant	2.115.142,45	3.414.150,25
Dettes d'impôt courant	0,00	-509.083,70
<b>Impôts différés</b>		
Actifs d'impôt différé	0,00	14.399.087,60
Passifs d'impôt différé	-1.554.247,77	-1.820.323,35
Situation nette d'impôts différés	-1.554.247,77	12.578.764,25

Les mouvements de l'année se synthétisent comme suit:

EUR	31/12/2020	31/12/2019
<b>Actifs d'impôts différés</b>		
Au 1 <sup>er</sup> janvier	14.399.087,60	13.106.475,11
Impôts imputés en résultat net	-10.599.904,73	625.503,18
Impôts imputés aux autres éléments du résultat global	-3.799.182,87	667.109,31
Au 31 décembre	0,00	14.399.087,60

EUR	31/12/2020	31/12/2019
<b>Passifs d'impôts différés</b>		
Au 1 <sup>er</sup> janvier	-1.820.323,35	-1.841.312,10
Impôts imputés en résultat net	266.075,58	16.787,48
Autres mouvements	0,00	4.201,27
Au 31 décembre	-1.554.247,77	-1.820.323,35

Le Groupe SNCB reconnaît un passif d'impôt différé depuis 2017 suite au regroupement d'entreprise réalisé par étapes et à la valorisation à la juste valeur des actifs acquis lors de ce regroupement.

	Etat de la situation financière	
	31/12/2020	31/12/2019
<b>Impôts différés actifs</b>		
Pertes fiscales récupérables et autres déductions fiscales	262.273.945,76	229.499.989,52
Provision litige juridique, assainissement du sol et produits dérivés,...	14.973.352,31	20.314.350,31
Dettes pour avantages au personnel	41.350.635,21	38.905.106,29
Réduction de valeur sur créances commerciales et autres débiteurs	1.058.624,24	1.309.362,65
Instruments financiers à la juste valeur	28.109.117,30	24.747.702,18
Impôts différés actifs bruts	347.765.674,81	314.776.510,95
<b>Impôts différés passifs</b>		
Immobilisations corporelles et immeubles placement	11.534.916,04	12.264.493,10
Impôts différés passifs bruts	11.534.916,04	12.264.493,10
Moins: impôts différés actifs non reconnus	-337.785.006,54	-289.933.253,60
Situation nette d'impôts différés	-1.554.247,77	12.578.764,25

Les autres déductions fiscales concernent les crédits d'investissements. Les crédits d'investissements et les pertes fiscales reportables ont une valeur économique qui est reconnue dans les comptes sous la forme d'un actif

d'impôt différé lorsqu'il est probable que ces crédits d'investissements et ces pertes fiscales pourront être utilisés en raison de bénéfices taxables attendus au cours des exercices comptables futurs.

La capacité du Groupe SNCB à recouvrer les actifs d'impôts différés est appréciée au travers d'une analyse basée notamment sur le plan d'affaires et sur les aléas liés aux conjonctures économiques et aux incertitudes des marchés sur lesquels le Groupe SNCB intervient. Au vu des différentes incertitudes décrites ci-avant, le Groupe s'est basé sur un horizon de temps de trois années dans son analyse.

Pour déterminer la valeur de son actif d'impôt différé au 31 décembre 2020, le Groupe SNCB s'est basé, pour 2021, sur le budget approuvé par le Conseil d'Administration de la SNCB en novembre 2020 et, pour 2022 et 2023, sur le plan pluriannuel d'entreprise 2022-2031 présenté au Conseil d'Administration de la SNCB en novembre 2020. Compte tenu des résultats net négatifs prévus pour 2021 à 2023, aucun actif d'impôt différé n'a été reconnu au 31 décembre 2020 dans le Groupe SNCB. Le solde de 14.399.087,60 EUR qui figurait à l'actif du bilan au 31 décembre 2019 a été annulé dont -10.599.904,73 EUR par le résultat net et -3.799.184,87 EUR par l'OCI. L'actif d'impôt différé non reconnu s'élève à 337.785.006,54 EUR au 31 décembre 2020 et provient essentiellement des pertes fiscales reportables.

## Note 23 - Dettes commerciales

EUR	31/12/2020			31/12/2019		
	Instruments financiers	Autres	Total	Instruments financiers	Autres	Total
	<b>Note</b>					
<b>Dettes commerciales - non courantes</b>						
Avances reçues relatives aux contrats de construction	10	12.124.166,20	12.124.166,20		15.851.553,77	15.851.553,77
Total	0,00	12.124.166,20	12.124.166,20	0,00	15.851.553,77	15.851.553,77
<b>Dettes commerciales - courantes</b>						
Pouvoirs Publics		11.939,80	11.939,80	11.551,02		11.551,02
Fournisseurs		312.622.329,70	6.541.317,31	319.163.647,01	409.104.470,38	12.234.314,12
Avances reçues relatives aux contrats de construction	10		3.947.966,52	3.947.966,52		2.272.570,66
Total		312.634.269,50	10.489.283,83	323.123.553,33	409.116.021,40	14.506.884,78
Total dettes commerciales		312.634.269,50	22.613.450,03	335.247.719,53	409.116.021,40	30.358.438,55
						439.474.459,95

Soit:

EUR	31/12/2020			31/12/2019		
	Instruments financiers	Autres	Total	Instruments financiers	Autres	Total
<b>Non courant</b>						
SNCB		12.124.166,20	12.124.166,20		15.186.139,43	15.186.139,43
Autres filiales			0,00		665.414,34	665.414,34
Valeur comptable nette	0,00	12.124.166,20	12.124.166,20	0,00	15.851.553,77	15.851.553,77
<b>Courant</b>						
SNCB	291.080.510,48	10.489.283,83	301.569.794,31	389.083.762,50	14.506.884,78	403.590.647,28
Autres filiales	21.553.759,02		21.553.759,02	20.032.258,90		20.032.258,90
Valeur comptable nette	312.634.269,50	10.489.283,83	323.123.553,33	409.116.021,40	14.506.884,78	423.622.906,18

A la SNCB, les dettes commerciales non courantes concernent les avances reçues dans le cadre des contrats de cofinancement.

## Note 24 - Dettes sociales

EUR	31/12/2020	31/12/2019
Précompte retenu	26.628,49	266.563,81
ONSS	283.774,77	301.455,87
Rémunérations	6.083,36	61.729,02
Pécules de vacances	62.662.905,09	59.364.005,32
Autres dettes sociales	38.764.234,29	45.619.814,48
<b>Total</b>	<b>101.743.626,00</b>	<b>105.613.568,50</b>
Dont		
Dettes sociales échues	1.540.474,26	1.405.206,86
Dettes sociales non échues	100.203.151,74	104.208.361,64

Au 31 décembre 2020 (2019), la part de la SNCB dans les dettes sociales non échues est de 96.965.922,92 EUR (100.400.168,37 EUR). La part des filiales dans le total des dettes sociales est de 4.777.703,08 EUR (5.213.400,13 EUR).

## Note 25 - Subsidies

### 25.1 Subsidies en capital

Les mouvements de l'année se synthétisent comme suit :

	2020	2019
<b>Subsidies en capital</b>		
Au 1 <sup>er</sup> janvier	7.199.741.628,52	6.972.155.799,57
Nouveaux subsidies	625.642.171,85	615.643.042,53
Affectés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-416.282.164,21	-388.061.414,85
Autres mouvements	4.001.134,91	4.201,27
Au 31 décembre	7.413.102.771,07	7.199.741.628,52
<b>Dont</b>		
Non courant	6.982.853.141,92	6.820.979.366,34
Courant	430.249.629,15	378.762.262,18

Les subsidies en capital, obtenus dans le cadre des investissements en immobilisations incorporelles et corporelles, sont présentés au passif de l'état de la situation financière et sont reconnus en résultat d'exploitation au même rythme que les amortissements des immobilisations pour lesquelles ils ont été obtenus. Les subsidies en capital acquis mais non encore encaissés sont repris à la rubrique Créances commerciales et autres débiteurs.

Les nouveaux subsidies en capital de 2020 sont intégralement attribuables à la société-mère. Il n'y a pas de nouveaux subsidies en capital acquis par les filiales. Le montant de 4.001.134,91 EUR est relatif à des actifs subsidiés transférés par Infrabel à la SNCB en 2020. Voir aussi note 6.1 Immobilisations corporelles.

Le montant de -416.282.164,21 EUR en 2020 (2019: -388.061.414,85 EUR) concerne pour -424.663.436,77 EUR (2019:

-389.341.673,01 EUR) la prise en résultat des subsidies en capital et pour 8.381.272,56 EUR (2019: 1.280.258,16 EUR) la reconstitution des subsidies non amortis annulés suite à des cessions d'actifs subsidiés.

### 25.2 Subsidies d'exploitation

Les mouvements de l'année se synthétisent comme suit :

	2020	2019
<b>Subsidies d'exploitation à recevoir</b>		
Au 1 <sup>er</sup> janvier	479.283.913,64	476.964.152,72
Nouveaux subsidies	1.407.115.337,37	1.249.852.760,92
Encaissements	-1.595.875.388,11	-1.247.533.000,00
Au 31 décembre	290.523.862,90	479.283.913,64

Les subsidies d'exploitation du Groupe SNCB sont intégralement attribuables à la maison-mère et incluent la dotation de base (fixe et variable), la dotation pour la sécurité et la lutte contre le terrorisme et le radicalisme. Au 31 décembre 2020, ils incluent aussi une subvention d'exploitation exceptionnelle forfaitaire de 288.000.000 EUR (264.000.000 EUR payés en 2020 et 24.000.000 EUR à recevoir en 2021 – voir 9.1 Créances commerciales et autres débiteurs) pour compenser l'impact de la crise sanitaire sur les comptes des missions de service public de la SNCB pour l'année 2020 ainsi qu'une compensation de 110.000.000 EUR (dont 44.698.637,74 EUR relatifs à

2020 et 65.301.362,26 EUR relatifs à 2021 – voir 26. Autres dettes) pour les coûts de mise en place et le manque à gagner commercial global occasionnés par l'opération Hello Belgium Railpass gratuit (valable 6 mois à partir du 5 octobre 2020). A noter, suite à la crise sanitaire, la subvention d'exploitation variable liée à l'évolution des voyageurs-kilomètres a diminué de 159.895.163,74 EUR.

Les subsides acquis pour compenser la part de l'Etat dans la gratuité du déplacement domicile-travail sont comptabilisés dans le chiffre d'affaire.

Les subsides d'exploitation acquis mais non encore encaissés sont repris à la rubrique Créances commerciales et autres débiteurs.

## 25.3 Subsides financiers

Les mouvements de l'année se synthétisent comme suit :

	2020	2019
<b>Subsides financiers à recevoir</b>		
Au 1er janvier	19.833.572,18	19.300.509,46
Nouveaux subsides	24.673.045,02	26.308.460,60
Encaissements	-27.360.073,94	-25.775.397,88
Autres mouvements	0,00	0,00
Au 31 décembre	17.146.543,26	19.833.572,18

Les subsides financiers incluent les produits d'intérêts qui découlent des créances sur l'Etat dans le cadre des contrats de préfinancement « Te Kort TGV », des projets régionaux prioritaires, du préfinancement du matériel roulant et des cofinancements. Les intérêts acquis dans le cadre des contrats « Back to Back » ne sont pas considérés comme des subsides.

Les créances relatives aux subsides financiers sont comptabilisées dans la rubrique Créances commerciales et autres débiteurs.

Les nouveaux subsides financiers sont comptabilisés dans le résultat net en déduction des charges financières (voir note 29.2).

--

## Note 26 - Autres dettes

EUR	31/12/2020			31/12/2019		
	Instruments financiers	Autres	Total	Instruments financiers	Autres	Total
<b>Autres dettes - non courantes</b>						
Fonds gérés pour compte de tiers (Fonds RER)			0,00	16.647.001,97		16.647.001,97
Commissions opérations de financement alternatif		17.867.604,05	17.867.604,05		20.695.521,76	20.695.521,76
Autres dettes	243.059,99		243.059,99	243.059,99		243.059,99
<b>Total</b>	<b>243.059,99</b>	<b>17.867.604,05</b>	<b>18.110.664,04</b>	<b>16.890.061,96</b>	<b>20.695.521,76</b>	<b>37.585.583,72</b>
<b>Autres dettes - courantes</b>						
Fonds gérés pour compte de tiers (Fonds RER)	32.567.134,12		32.567.134,12	51.787.146,98		51.787.146,98
Commissions opérations de financement alternatif		2.827.917,71	2.827.917,71		3.113.186,71	3.113.186,71
Produits à reporter		91.715.025,65	91.715.025,65		132.319.386,32	132.319.386,32
Charges à imputer	24.299.892,99		24.299.892,99	16.957.390,54		16.957.390,54
Dettes envers parties liées	86.180,68		86.180,68	110.661,17		110.661,17
Dettes diverses sur l'Etat	1.750.540,36	65.301.362,26	67.051.902,62	2.436.658,96		2.436.658,96
TVA, impôts et précomptes à payer		867.646,46	867.646,46		183.078,54	183.078,54
Autres dettes	10.256.902,31	1.940.403,87	12.197.306,18	15.586.552,45	3.366.180,94	18.952.733,39
<b>Total</b>	<b>68.960.650,46</b>	<b>162.652.355,95</b>	<b>231.613.006,41</b>	<b>86.878.410,10</b>	<b>138.981.832,51</b>	<b>225.860.242,61</b>
<b>Total Autres dettes</b>	<b>69.203.710,45</b>	<b>180.519.960,00</b>	<b>249.723.670,45</b>	<b>103.768.472,06</b>	<b>159.677.354,27</b>	<b>263.445.826,33</b>

Au 31 décembre 2020, la part de la SNCB dans les Autres dettes est de 245.157.386,76 EUR (260.330.758,78 EUR en 2019), celle des filiales de 4.566.283,69 EUR (3.115.067,55 EUR en 2019).

Parmi les Autres dettes de la SNCB figurent notamment au 31 décembre 2020:

- 32.567.134,12 EUR (68.434.148,95 EUR en 2019) de dettes envers l'Etat dans le cadre du Fonds RER., un montant presque équivalent (32.567.127,80 EUR), non disponible pour la SNCB, est comptabilisé dans la rubrique Trésorerie et équivalents de trésorerie (voir Note 14. Trésorerie et équivalents de trésorerie);
- 20.695.521,76 EUR (23.808.708,47 EUR en 2019) de commissions sur les opérations de financement alternatif (NPV).

Les produits à reporter et charges à imputer concernent principalement la SNCB et comprennent essentiellement les produits et charges relatifs au trafic et aux relations inter-réseaux.

Au 31 décembre 2020, les dettes diverses envers l'Etat comprennent la partie de la compensation Hello Belgium Railpass reçue par la SNCB en 2020 qui sera comptabilisée dans les produits de 2021 soit 65.301.362,26 EUR. Elles incluent aussi la partie des subsides d'exploitation et des subsides en capital reçus par la SNCB dans le cadre des mesures anti-terrorisme excédant les charges réelles d'exploitation et d'investissement de la Société (695.879,83 EUR en 2020 et 1.396.261,71 EUR en 2019).

## Note 27 - Produits et charges d'exploitation

### 1. Produits d'exploitation

#### 1.1. Chiffre d'affaires

EUR	31/12/2020	31/12/2019
Transport	538.541.604,80	881.114.522,79
National	488.180.760,01	775.853.719,34
International	49.905.998,40	103.546.228,71
Freight Services	454.846,39	1.714.574,74
Gestion du patrimoine	218.690.764,83	238.138.894,46
Prestations de services	5.985.518,95	8.949.115,64
Divers	47.497.054,98	47.040.310,56
<b>Total chiffre d'affaires</b>	<b>810.714.943,56</b>	<b>1.175.242.843,45</b>

Soit:

EUR	31/12/2020	31/12/2019
SNCB	791.024.694,32	1.146.638.150,59
Publifer	9.378.453,22	15.800.983,84
Ypto	6.651.209,27	6.543.675,46
B-Parking	1.789.964,04	1.805.542,03
Autres filiales	1.870.622,71	4.454.491,53
<b>Total chiffre d'affaires</b>	<b>810.714.943,56</b>	<b>1.175.242.843,45</b>

#### 1.2. Autres produits d'exploitation

EUR	31/12/2020	31/12/2019
Plus-value sur cessions d'immobilisations incorporelles, corporelles, immeubles de placement et actifs non courants détenus en vue de la vente	18.835.748,57	20.874.327,88
Plus-value sur cessions de sociétés non consolidées	478.970,62	0,00
NPV réalisées sur opérations de financement alternatif	3.358.719,57	3.512.634,69
Refacturation de charges	11.631.453,65	14.304.673,22
Produits d'exploitation divers (amendes, indemnités reçues, etc.)	11.056.700,73	9.567.530,14
Autres	25.450.165,70	17.881.842,75
<b>Total autres produits d'exploitation</b>	<b>70.811.758,84</b>	<b>66.141.008,68</b>

Soit:

EUR	31/12/2020	31/12/2019
SNCB	70.361.797,32	65.266.712,04
Autres filiales	449.961,52	874.296,64
<b>Total autres produits d'exploitation</b>	<b>70.811.758,84</b>	<b>66.141.008,68</b>

Au 31 décembre 2020, les plus-values concernent principalement la vente de terrains et de bâtiments de la SNCB.

La plus-value de 478.970,62 EUR comptabilisée en 2020 découle de la vente par la SNCB de sa participation résiduelle de 10% dans Transurb. Voir aussi la note 12.2 Actifs financiers.

Les Autres produits d'exploitation de 2020 incluent 17.208.948,51 EUR d'indemnités à recevoir dans le cadre d'un accord commercial relatif à la livraison de matériel roulant ferroviaire.

## 2. Charges d'exploitation

### 2.1. Services et biens divers

EUR	31/12/2020	31/12/2019
Redevances	679.647.149,96	754.487.740,05
Rétributions de tiers	146.727.209,77	140.183.369,38
Fournitures	121.207.100,14	116.184.104,42
Entretiens et réparations	99.224.967,14	94.458.943,90
Coûts HR Rail et frais de personnel divers	47.296.748,37	52.143.993,25
Frais liés à l'exploitation	38.255.708,03	33.364.821,97
Loyers et charges locatives	19.482.211,71	27.855.182,10
Provisions pour risques et charges	-3.749.099,42	-60.101.991,21
Autres	59.337.481,82	64.973.404,99
<b>Total services et biens divers</b>	<b>1.207.429.477,52</b>	<b>1.223.549.568,85</b>

La diminution de 8.372.970,39 EUR au niveau des loyers et charges locatives trouve son origine dans la société-mère et s'explique principalement par une diminution de la location de matériel roulant.

Soit:

EUR	31/12/2020	31/12/2019
SNCB	1.136.032.495,22	1.148.413.065,75
Ypto	56.441.415,86	63.109.337,48
Eurogare	10.969.309,06	6.612.326,59
Publifer	1.893.685,73	2.464.281,16
Autres filiales	2.092.571,65	2.950.557,87
<b>Total services et biens divers</b>	<b>1.207.429.477,52</b>	<b>1.223.549.568,85</b>

La charge comptabilisée au 31 décembre 2020 relative aux contrats de location à court terme et à ceux de faible valeur s'élève à 1.693.622,78 EUR.

2.2. *Autres charges d'exploitation*

EUR		31/12/2020	31/12/2019
	<b>Notes</b>		
Moins-values sur cessions d'immobilisations incorporelles, corporelles, immeubles de placement et actifs non courants détenus en vue de la vente	15	426.493,71	214.236,54
Moins-value sur cession de participation MEQ			4.290.871,99
Réductions de valeur sur créances commerciales et autres débiteurs	9	-841.918,83	349.313,01
Réductions de valeur sur commandes en cours		709.131,00	-440.740,58
Réductions de valeur sur stocks	13	26.995.922,55	19.960.154,44
Perte de valeur sur actifs détenus en vue de la vente	15	231.838,44	118.864,86
Autres charges d'exploitation		10.192.687,55	8.361.616,80
<b>Total autres charges d'exploitation</b>		<b>37.714.154,42</b>	<b>32.854.317,06</b>

En 2019, la moins-value sur cession de participation mise en équivalence de 4.290.871,99 EUR découle de la vente de 21,12% des actions de Lineas Group à l'autre actionnaire.

Soit:

EUR	31/12/2020	31/12/2019
SNCB	37.239.806,75	32.308.525,27
Filiales	474.347,67	545.791,79
<b>Total autres charges d'exploitation</b>	<b>37.714.154,42</b>	<b>32.854.317,06</b>

## Note 28 - Frais de personnel

### 3. Frais de personnel

		31/12/2020	31/12/2019
	<b>Note</b>		
Salaires et rémunérations et autres avantages à court terme		912.079.247,04	914.409.115,48
Charges de sécurité sociale		191.880.922,35	188.790.110,37
Avantages de type cotisations définies		3.635.629,38	2.751.530,36
Avantages postérieurs à l'emploi	19.3	-7.020.003,25	8.731.018,10
Autres avantages à long terme	19.3	46.903.555,63	49.019.033,74
Indemnités de cessation d'emploi	19.3	-78.012,12	-951.736,33
Autres		9.037.912,63	-2.174.647,92
<b>Total frais de personnel</b>		<b>1.156.439.251,66</b>	<b>1.160.574.423,80</b>

La charge financière relative aux avantages au personnel est enregistrée en résultats financiers cfr. note 29.

### 4. Effectif du personnel

	31/12/2020	31/12/2019
<b>A. Effectif du personnel</b>		
Effectif moyen du personnel (en ETP)	17.833	18.115
Ouvriers	6.827	8.829
Employés	10.441	8.792
Personnel de direction	565	494
<b>B. Intérimaires (en ETP)</b>		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	0	0

## Note 29 - Produits et charges financiers

### 5. Produits financiers

		31/12/2020	31/12/2019
	<b>Note</b>		
<i>Produits d'intérêt sur</i>		<u>18.338.670,81</u>	<u>21.881.076,60</u>
actifs financiers au coût amorti			
non dépréciés		16.001.063,53	19.447.211,68
dépréciés		0,00	0,00
actifs financiers à la juste valeur par le biais			
du résultat net		2.959.718,72	3.460.125,78
des autres éléments du résultat global	122	0,00	0,00
instruments financiers dérivés		-622.111,44	-1.026.260,86
<i>Variation de juste valeur des</i>		<u>32.545.329,17</u>	<u>58.374.338,49</u>
actifs financiers à la juste valeur par le résultat net		910.150,65	1.572.596,75
passifs financiers à la juste valeur par le résultat net		2.137.983,50	49.912,60
instruments financiers dérivés		29.497.195,02	56.751.829,14
<i>Reprises de pertes de valeur des</i>		<u>0,00</u>	<u>0,00</u>
actifs financiers au coût amorti		0,00	0,00
actifs financiers à la juste valeur par le biais			
des autres éléments du résultat global	122	0,00	0,00
<i>Gains de change</i>		45.470,02	902.428,48
<i>Gains sur cessions des actifs financiers au coût amorti</i>		0,00	0,00
<i>Dividendes perçus</i>		854.572,11	3.370.035,32
<i>Autres produits financiers</i>		370.334,14	1.040.660,49
<b>Total produits financiers</b>		<b>52.154.376,25</b>	<b>85.568.539,38</b>

Les produits d'intérêts relatifs aux créances de location-financement comptabilisés au 31 décembre 2020 s'élèvent à 3.422.751,99 EUR (2019: 3.625.393,92 EUR).

## 6. Charges financières

		31/12/2020	31/12/2019
	<b>Notes</b>		
<i>Charge d'intérêt sur</i>		<u>52.144.276,37</u>	<u>61.886.559,05</u>
dettes financières au coût amorti		30.959.379,46	32.864.257,97
passifs financiers à la juste valeur par le résultat net		7.096.502,89	7.388.392,59
instruments financiers dérivés		9.037.319,06	14.148.414,03
dettes locatives		1.459.612,20	1.224.263,13
dettes pour avantages au personnel	193	3.569.171,04	6.011.182,08
provisions	20	22.291,72	250.049,25
<i>Intérêts intercalaires activés</i>		-121.119,78	-218.382,80
<i>Variation de juste valeur des</i>		<u>38.308.720,90</u>	<u>70.057.121,10</u>
actifs financiers à la juste valeur par le résultat net		247.545,01	0,00
passifs financiers à la juste valeur par le résultat net		655.258,88	1.833.694,75
instruments financiers dérivés		37.405.917,01	68.223.426,35
<i>Pertes de valeur sur</i>		<u>14.400,00</u>	<u>52.851,00</u>
actifs financiers au coût amorti		14.400,00	52.851,00
actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	122	0,00	0,00
<i>Pertes sur cessions des actifs financiers au coût amorti</i>		0,00	0,00
<i>Pertes de change</i>		2.032.890,49	306.990,16
<i>Autres charges financières</i>		4.515.213,16	2.244.080,15
<b>Total charges financières</b>		<b>96.894.381,14</b>	<b>134.329.218,66</b>

Les intérêts reçus dans le cadre des contrats «Back to Back» et les subsides financiers (voir note 25.3) sont repris en déduction des charges financières.

Les tableaux ci-dessous réconcilient le total des charges d'intérêts renseigné ci-dessus avec les intérêts sur les dettes financières (tableau de mutation dans la note 21.1) et avec les produits d'intérêts des subsides financiers (note 25.2) qui sont repris en déduction des charges d'intérêts présentées.

	Dettes financières	Back-to-Back	31/12/2020		TOTAL
			Subsides	Autres	
dettes financières au coût amorti	55.706.776,66	-139.806,07	-24.673.045,02	65.433,89	30.959.379,46
passifs financiers à la juste valeur par le résultat net	7.096.502,89				7.096.502,89
instruments financiers dérivés		-12.270.450,84		21.307.769,90	9.037.319,06
dettes locatives	1.459.612,20				1.459.612,20
dettes pour avantages au personnel				3.569.171,04	3.569.171,04
provisions				22.291,72	22.291,72
<b>Total charges d'intérêts</b>	<b>64.262.891,75</b>	<b>-12.410.256,91</b>	<b>-24.673.045,02</b>	<b>24.964.686,55</b>	<b>52.144.276,37</b>

  

	Dettes financières	Back-to-Back	31/12/2019		TOTAL
			Subsides	Autres	
dettes financières au coût amorti	59.597.431,98	-535.407,96	-26.308.460,60	110.694,55	32.864.257,97
passifs financiers à la juste valeur par le résultat net	7.388.392,59				7.388.392,59
instruments financiers dérivés		-11.251.179,27		25.399.593,30	14.148.414,03
dettes locatives	1.224.263,13				1.224.263,13
dettes pour avantages au personnel				6.011.182,08	6.011.182,08
provisions				250.049,25	250.049,25
<b>Total charges d'intérêts</b>	<b>68.210.087,70</b>	<b>-11.786.587,23</b>	<b>-26.308.460,60</b>	<b>31.771.519,18</b>	<b>61.886.559,05</b>

## Note 30 - Charges d'impôt sur le résultat global

		31/12/2020	31/12/2019
	<u>Note</u>		
Impôts courants par le résultat net		54.687,54	4.584.122,17
Impôts différés par le résultat net	22	-10.333.829,15	642.290,66
Impôts différés par les autres éléments du résultat global	22	-3.799.182,87	667.109,31
(Charges) / produits d'impôt sur le résultat global		-14.078.324,48	5.893.522,14

	2020	2019
Résultat global avant impôts des activités poursuivies	-270.569.031,35	79.485.238,03
Impôts calculés sur base du taux d'imposition (2019 = 29,58%; depuis 2020 = 25%)	67.642.257,84	-23.511.733,41
Effet des dépenses non déductibles fiscalement	-18.437.250,00	-9.226.297,34
Impôts liés aux participations mises en équivalence	-8.867.613,65	7.040.515,98
Autres différences permanentes	-4.733.466,18	12.205.430,08
Modification de comptabilisation d'actifs d'impôts différés	-49.499.542,36	13.229.890,81
Corrections d'exercices antérieurs	-61.522,46	6.130.251,50
Autres mutations	-121.187,68	25.464,52
(Charges) / produits d'impôt sur le résultat global des activités poursuivies	-14.078.324,48	5.893.522,14

## Note 31 - Actifs et passifs éventuels

Au 31 décembre 2020 (2019), les actifs éventuels s'élèvent à 2.859.630,98 EUR (468.958,17 EUR) et représentent principalement les sommes réclamées par le Groupe SNCB à des tiers responsables d'incapacités de travail du personnel. Les passifs éventuels s'élèvent à 71.604.445,45 EUR (9.105.763,52 EUR) et représentent les litiges juridiques intentés contre le Groupe SNCB pour lesquels la probabilité de sortie de ressources est faible à cette date.

Les passifs éventuels augmentent de 62.498.681,93 EUR par rapport au 31 décembre 2019 à cause d'un litige intenté contre le Groupe SNCB (68.600.784,30 EUR) pour lequel la probabilité de sortie de ressources est faible au 31 décembre 2020.

## Note 32 - Informations complémentaires sur les instruments financiers

### 32.1. Actifs financiers

Catégorie selon IFRS 9	31/12/2020		31/12/2019	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
<b>Actifs financiers non courants</b>				
Créances commerciales et autres débiteur	624.261.282,29	850.606.611,20	667.199.495,72	884.586.307,42
Coût amorti				
Juste valeur par le résultat net (obligatoire)	0,00	0,00	0,00	0,00
Instruments financiers dérivés	306.397.934,88	306.397.934,88	292.833.744,63	292.833.744,63
Juste valeur par le résultat net (obligatoire)				
Autres actifs financiers	57.514.535,35	57.514.535,35	95.439.880,43	95.439.880,43
Juste valeur par les autres éléments du résultat global (investissement en actions)				
Juste valeur par le résultat net (désigné)	105.070.044,62	105.070.044,62	111.864.044,78	111.864.044,78
Juste valeur par le résultat net (instrument de couverture)				
Coût amorti	154.036.974,85	154.036.974,85	141.519.926,18	141.519.926,18
Coût amorti	284.223.985,17	338.299.811,29	323.968.128,46	379.077.301,43
<b>Total</b>	<b>1.531.504.757,16</b>	<b>1.811.925.912,19</b>	<b>1.632.825.220,20</b>	<b>1.905.321.204,87</b>
<b>Actifs financiers courants</b>				
Créances commerciales et autres débiteur	1.012.336.400,03	1.012.336.400,03	1.183.520.208,06	1.183.520.208,06
Coût amorti				
Juste valeur par le résultat net (obligatoire)	52.402,26	52.402,26	78.603,39	78.603,39
Instruments financiers dérivés	0,00	0,00	9.995.250,96	9.995.250,96
Juste valeur par le résultat net (obligatoire)				
Autres actifs financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
Juste valeur par les autres éléments du résultat global (investissement en actions)				
Juste valeur par le résultat net (désigné)	120.249,60	120.249,60	339.034,37	339.034,37
Juste valeur par le résultat net (instrument de couverture)				
Coût amorti	34.531,25	34.531,25	-9.303.298,83	-9.303.298,83
Coût amorti	36.709.591,79	36.838.164,66	49.831.637,13	51.289.770,62
<b>Total</b>	<b>1.049.253.174,93</b>	<b>1.049.381.747,80</b>	<b>1.234.461.435,08</b>	<b>1.235.919.568,57</b>

L'analyse ci-dessus ne concerne que les actifs financiers selon IFRS 7, en excluant dès lors les charges à reporter, les montants relatifs aux contrats de constructions, etc.

Le Groupe SNCB considère la valeur nominale des «Créances commerciales et autres débiteurs», jusqu'à présent non réévalués à la juste valeur, comme une estimation raisonnable de leur juste valeur. Cette rubrique comprend principalement, d'une part, des créances à court terme sans composante de financement significative et, d'autre part, des créances porteuses d'intérêts à long terme avec l'Etat.

Les justes valeurs de comparaison des actifs financiers valorisés au coût amorti, repris dans les rubriques «Autres actifs financiers» et «Créances commerciales et autres débiteurs» sont calculées en utilisant les mêmes modèles et hypothèses que ceux utilisés pour la valorisation des actifs, dont le Groupe SNCB a choisi volontairement la reconnaissance dans la catégorie «Actifs financiers désignés à la juste valeur par le résultat net».

Le tableau ci-dessous détaille les modifications de la juste valeur des actifs financiers reconnus, ou à devoir être reconnus, comme évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. La ligne «autres variations» contient toutes les variations qui sont la conséquence de remboursements, capitalisations et, dans le cas d'actifs en devises étrangères, de l'impact des écarts de conversion. La variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés est présentée dans la note 11.2.

	2020	2019
Au 1 <sup>er</sup> janvier	112.281.682,54	105.935.828,30
<i>Risque de marché</i>	-357.789,37	889.961,20
<i>Risque de crédit</i>	1.020.395,01	682.635,55
Variations de la juste valeur	662.605,64	1.572.596,75
Autres variations	-7.701.591,70	4.773.257,49
Au 31 décembre	105.242.696,48	112.281.682,54

Le composant "risque de crédit" a été isolé des variations comptabilisées de la juste valeur en comparant les variations de la juste valeur si une courbe de valorisation «risque neutre» avait été utilisée.

La part cumulée séparément du risque de marché et du risque de crédit dans les ajustements à la juste valeur fin 2020 et 2019 est indiquée dans le tableau ci-dessous:

	31/12/2020	31/12/2019	Δ
Risque de marché	4.226.998,86	4.584.788,23	-357.789,37
Risque de crédit	-106.248,69	-1.126.643,70	1.020.395,01
Ajustements à la juste valeur	4.120.750,17	3.458.144,53	662.605,64

### 32.3 Passifs financiers

Catégories selon IFRS 9	31/12/2020		31/12/2019		
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	
<b>Passifs financiers non courants</b>					
Dettes financières	Coût amorti	2.261.061.705,39	2.594.190.996,40	2.275.735.535,28	2.605.526.881,85
	Juste valeur par le résultat net (désigné)				
		127.489.449,06	127.489.449,06	137.768.040,28	137.768.040,28
Instruments financiers dérivés	Juste valeur par le résultat net (obligatoire)	498.667.774,82	498.667.774,82	515.057.465,84	515.057.465,84
Dettes commerciales	Coût amorti	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres dettes	Coût amorti	243.059,99	243.059,99	16.890.061,96	16.890.061,96
	Juste valeur par le résultat net (obligatoire)				
		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>2.887.461.989,26</b>	<b>3.220.591.280,27</b>	<b>2.945.451.103,36</b>	<b>3.275.242.449,93</b>
<b>Passifs financiers courants</b>					
Dettes financières	Coût amorti	620.097.832,16	620.105.712,31	586.025.076,49	588.661.353,37
	Juste valeur par le résultat net (désigné)				
		0,00	0,00	851.140,99	851.140,99
Instruments financiers dérivés	Juste valeur par le résultat net (obligatoire)	36.694.743,24	36.694.743,24	12.619.257,84	12.619.257,84
Dettes commerciales	Coût amorti	312.634.269,50	312.634.269,50	409.116.021,40	409.116.021,40
Autres dettes	Coût amorti	68.960.650,46	68.960.650,46	86.878.410,10	86.878.410,10
	Juste valeur par le résultat net (obligatoire)				
		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>1.038.387.495,36</b>	<b>1.038.395.375,51</b>	<b>1.095.489.906,82</b>	<b>1.098.126.183,70</b>

L'analyse ci-dessus ne concerne que les passifs financiers selon IFRS 7, en excluant dès lors les produits à reporter, les montants relatifs aux contrats de constructions, etc.

Le Groupe SNCB considère la valeur nominale des «Dettes commerciales» et des «Autres dettes», comme une estimation raisonnable de leur juste valeur. Les «Dettes commerciales» se composent principalement des dettes à court terme sans composante de financement significative et les «Autres dettes» comprennent principalement la dette reconnue envers l'Etat pour la gestion des moyens dans le cadre du Fond RER (court et long terme) et les cautionnements reçus dans le cadre des contrats CSA.

Les justes valeurs de comparaison des dettes valorisées au coût amorti sont calculées en utilisant les mêmes modèles et hypothèses que ceux utilisés pour la valorisation des dettes dont le Groupe SNCB a choisi volontairement la reconnaissance dans la catégorie «Passifs financiers à la juste valeur par le résultat net».

Le tableau ci-dessous détaille les modifications de la juste valeur des dettes financières reconnues, ou à devoir être reconnues, comme évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net. La ligne «autres variations» contient toutes les variations qui sont la conséquence de remboursements, capitalisations et, dans le cas de passifs en devises étrangères, de l'impact des écarts de conversion.

La variation de juste valeur des instruments financiers dérivés est présentée dans la note 11.2.

	2020	2019
Au 1 <sup>er</sup> janvier	138.619.181,27	132.534.157,17
<i>Risque de marché</i>	-1.482.724,62	1.783.782,15
<i>Risque de crédit</i>	-5.027.159,37	-2.867.189,37
Variations de la juste valeur	-6.509.883,99	-1.083.407,22
Autres variations	-4.619.848,22	7.168.431,32
Au 31 décembre	127.489.449,06	138.619.181,27

Le composant "risque de crédit" a été isolé des variations comptabilisées de la juste valeur en comparant les variations de la juste valeur si une courbe de valorisation risque neutre avait été utilisée.

La part cumulée séparément du risque de marché et du risque de crédit dans les ajustements à la juste valeur fin 2020 et 2019 est indiquée dans le tableau ci-dessous:

	31/12/2020	31/12/2019	Δ
Risque de marché	23.079.792,19	24.562.516,81	-1.482.724,62
Risque de crédit	2.893.762,08	7.920.921,45	-5.027.159,37
Ajustements à la juste valeur	25.973.554,27	32.483.438,26	-6.509.883,99

## Note 33 - Opérations de financement alternatif

Le Groupe SNCB est entré dans des opérations de locations transfrontalières (actifs vendus ou loués à un Trust et ensuite immédiatement reloués au Groupe SNCB) ayant pour objectif de réaliser un avantage financier partagé avec le Trust. Ces opérations, dites « Opérations de financement alternatifs », sont comptabilisées en fonction de leur substance économique dans le respect des normes IFRS 16 et IFRS 15. Les actifs immobilisés sous-jacents de ces transactions peuvent être regroupés comme suit :

- du matériel roulant (locomotives électriques et diesel, automotrices, trains à grande vitesse et voitures pour passagers): les contrats y relatifs ont une durée initiale de base entre 17 et 28 ans.
- des bâtiments administratifs : les contrats y relatifs ont une durée initiale de base de 29,5 ans.

Les transactions comportent quelques restrictions quant à l'utilisation des actifs sous-jacents (par exemple : pas de vente, pas de sous-location sans l'approbation préalable du Trust). Les risques sont limités aux risques liés à la propriété de l'actif, aux risques qui découlent de la législation belge et au risque de crédit sur les contreparties pour lesquelles le compte d'investissement a été maintenu.

Le Groupe SNCB a maintenu les immobilisations corporelles à l'état de la situation financière et n'a pas reconnu de perte ou de gain suite à la vente au Trust. Ces immobilisations corporelles relatives aux financements alternatifs sont principalement destinées à un usage propre ou font l'objet de contrats de location envers les sociétés du Groupe SNCB ou d'autres sociétés faisant partie de la sphère d'influence du Groupe SNCB, tel qu'explicité à la note 9.3.

Les comptes d'investissements (investissement d'une portion des fonds issus de la vente ou de la location principale) et les obligations de paiement envers le Trust (sur la durée du contrat) sont reconnus à l'état de la situation financière, à l'exception des comptes d'investissements dont la contrepartie est une entité gouvernementale ou une organisation supranationale (ou garantie par une entité gouvernementale). Les comptes d'investissements qui ne sont pas reconnus à l'état de la situation financière représentent au 31 décembre 2020 (2019) 585.924.509,63 EUR (582.198.303,61 EUR). Les comptes d'investissements et les obligations de paiement envers le Trust sont reconnus en appliquant la norme IFRS 9 dans les rubriques Autres actifs financiers et Dettes financières. Au 31 décembre 2020 (2019), 296.169.868,94 EUR (338.811.451,56 EUR) sont reconnus en comptes d'investissements. D'autre part, 805.956.299,75 EUR (867.714.308,62 EUR) sont reconnus pour les obligations de paiement envers le Trust au 31 décembre 2020 (2019).

Le tableau ci-dessous permet de réconcilier les comptes d'investissements non reconnus avec les actifs non reconnus donnés en gage et les prépaiements repris dans la note 34:

	2020	2019
Donné en gage	125.632.733,97	131.626.973,48
Prépaiements	55.017.714,38	56.868.878,64
Autres montants investi	381.465.257,44	393.702.451,49
<b>Pas reconnu au bilan</b>	<b>562.115.705,79</b>	<b>582.198.303,61</b>

Pour certaines transactions, le Groupe SNCB a eu recours à des instruments dérivés afin de couvrir les risques de taux d'intérêts et de change. Dans ce cas, le Groupe SNCB a utilisé l'option juste valeur prévue par IFRS 9 pour la comptabilisation des actifs et passifs financiers. L'utilisation d'instruments dérivés est présentée à la note 11. A fin 2020 (2019), la juste valeur négative des instruments dérivés utilisés dans le cadre des financements alternatifs représente 10.784.262,90 EUR (10.532.487,73 EUR). L'analyse de la gestion des risques liés à

l'utilisation d'instruments financiers, y compris les instruments financiers liés aux financements alternatifs, est présentée à la note 2.2.

Les commissions obtenues dans le cadre de ces opérations sont reconnues par le biais du résultat d'exploitation de manière linéaire sur la durée de ces opérations. En 2020 (2019), 3.356.566,80 EUR (3.510.481,92 EUR) ont été reconnus en résultats.

En fonction du type de transaction, le Groupe SNCB a plusieurs options à la fin de la durée initiale de base du contrat à savoir:

- l'exercice de l'option d'achat ;
- le retour de l'actif au Trust qui l'utilisera pour son propre compte ;
- le retour de l'actif au Trust pour qui le Groupe SNCB agira comme agent de vente pour l'actif ;
- l'extension du contrat par une location ou un contrat de service au-delà de la durée initiale de base du contrat ; ou
- la recherche d'une tierce partie qui assumera les obligations restantes envers le Trust par le biais d'une location ou d'un contrat de service.

## Note 34 - Droits et engagements

Le montant des engagements contractuels pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement est de 495.471.277,29 EUR (536.211.153,06 EUR) au 31 décembre 2020 (2019).

Le montant des engagements contractuels pour l'acquisition de services est de 761.350.148,83 EUR (1.237.542.630,06 EUR) au 31 décembre 2020 (2019).

Le montant des engagements contractuels pour l'acquisition de stocks est de 319.916.210,84 EUR (309.018.826,99 EUR) au 31 décembre 2020 (2019).

Les garanties personnelles constituées par le Groupe SNCB pour compte de tiers s'élèvent à 158.958.132,85 EUR (183.007.011,54 EUR) au 31 décembre 2020 (2019).

Les lignes de crédit accordées par les tiers pour le Groupe SNCB sont de 1.763.007.506,22 EUR (1.813.007.506,22 EUR) au 31 décembre 2020 (2019).

Les garanties constituées par des tiers pour compte du Groupe SNCB sont de 1.805.043.023,60 EUR (1.907.972.963,01 EUR) au 31 décembre 2020 (2019) et concernent principalement les garanties constituées par l'État dans le cadre des opérations de financement alternatif. Pour 2020: garanties sur placements: 60.766.884,61 EUR; garanties sur dettes (Eurofima/Infrabel): 1.725.059.138,11 EUR et autres garanties: 19.217.000,88 EUR.

Les biens et valeurs détenus par des tiers en leur nom mais aux risques et profits du Groupe SNCB sont de 55.017.714,38 EUR (56.868.878,64 EUR) au 31 décembre 2020 (2019) et concernent des préparations dans le cadre des opérations de financement alternatif.

Les stocks appartenant à des tiers mais reçus en consignation par le Groupe SNCB qui en supporte les risques s'élèvent à 10.784.783,47 EUR (8.523.894,97 EUR) au 31 décembre 2020 (2019).

Les garanties réelles constituées par le Groupe SNCB sur avoirs propres sont de 1.998.565.241,04 EUR (2.270.119.676,29 EUR) au 31 décembre 2020 (2019) et concernent les investissements donnés en gage dans le cadre des opérations de financement alternatif (2020: 262.561.980,02 EUR dont 136.929.246,05 EUR reconnus au bilan et 125.632.733,97 EUR non reconnus au bilan) et la valeur comptable du matériel dans les opérations (2020: 1.736.003.261,02 EUR).

Les garanties bancaires reçues sont de 478.158.201,86 EUR (462.524.254,11 EUR) au 31 décembre 2020 (2019).

Le Groupe SNCB répond de manière illimitée en qualité de membre indéfiniment responsable dans le groupement d'intérêt économique Eurail Group (NL 809837353 B01) PO BOX 2112, NL 3500 Utrecht – Pays-Bas).

Les comptes d'investissements relatifs aux opérations de financement alternatif non reconnus à l'état de la situation financière sont repris à la note 33.

## Note 35 - Informations relatives aux parties liées

### 1. Sociétés consolidées

La liste des filiales et des entreprises mises en équivalence, figure à la note 4.

### 2. Relations avec l'Etat

#### 2.1. Liens de participation

L'Etat possède directement et indirectement 99,97% des droits de vote de la SNCB.

#### 2.2. Contrats de gestion

L'Etat a conclu avec la SNCB un contrat de gestion portant sur la période 2008-2012. Dans ce contrat de gestion, il est stipulé que la SNCB constitue un élément essentiel du système des transports en Belgique. Il lui est confié, dans le cadre d'une politique de groupe cohérente, la mission de veiller à ce que les activités s'inscrivent dans le cadre de la politique de mobilité durable menée par le Gouvernement et à contribuer à la satisfaction des besoins de déplacement.

Les travaux préparatoires en vue de l'établissement d'un nouveau contrat de gestion entre la SNCB et l'Etat se poursuivent, le Ministre de tutelle ayant fait part lors de la présentation de sa note de politique à la Chambre des Représentants, de l'intention du gouvernement de procéder à l'attribution directe de la mission de service public de transport intérieur de voyageurs par rails à la SNCB pour une durée de 10 ans.

La SNCB a pour objet :

1. le transport de voyageurs, en ce compris l'accueil et l'information de sa clientèle, et de marchandises par chemin de fer;
2. le transport de marchandises en général et les services de logistique prévus à cet effet;
3. l'acquisition, la maintenance, la gestion et le financement de matériel roulant ferroviaire;
4. la sécurité et le gardiennage dans le domaine ferroviaire;
5. l'acquisition, la conception, la construction, le renouvellement, l'entretien et la gestion des gares ferroviaires, des points d'arrêts non gardés et de leurs dépendances ainsi que de leurs abords, en ce compris la conception, le développement, la modernisation et la valorisation des centres urbains;
6. le développement d'activités commerciales ou autres, destinées à favoriser directement ou indirectement ses services ou à optimiser l'utilisation de ses biens.

La SNCB peut, par elle-même ou par voie de participation à des organismes et personnes morales existants ou à créer, belges, étrangers ou internationaux, faire toutes opérations commerciales, industrielles ou financières se rapportant directement ou indirectement, en tout ou en partie, à son objet ou qui seraient susceptibles d'en faciliter ou d'en favoriser la réalisation ou le développement, y compris la constitution de sûretés pour dettes de sociétés liées ou avec lesquelles il existe un lien de participation.

Sont notamment considérées comme susceptibles de favoriser la réalisation ou le développement de l'objet, la fabrication et la vente de biens ou services ayant trait directement ou indirectement à l'activité ferroviaire.

La SNCB peut en outre agir comme administrateur, porteur d'une procuration, mandataire ou liquidateur dans d'autres sociétés ou entreprises.

### 2.3. Services aux administrations

La SNCB fournit des services de transport et de télécommunications à l'Etat belge et à différentes administrations de l'Etat belge. Toutes ces transactions s'effectuent dans le cadre de relations normales client/fournisseur à des conditions n'étant pas plus favorables que celles proposées aux autres clients et fournisseurs. Les services fournis à ces administrations ne représentent pas de composante significative des revenus nets de la SNCB.

## 3. Relations entre sociétés du Groupe SNCB

Dans le cadre de l'exécution du contrat de gestion, la SNCB est amenée à avoir des relations avec les autres sociétés du Groupe SNCB. Les principales relations qui sont effectuées par la Société au profit de certaines Sociétés du Groupe sont les suivantes :

- prestations de trésorerie, de coordination comptable, etc.;
- prestations de conduite et prestations en gares freight services.

## 4. Données chiffrées relatives aux relations avec les pouvoirs publics et les sociétés mises en équivalence

Les subsides accordés par les pouvoirs publics sont détaillés à la note 25.

Outre ces subsides, les opérations suivantes ont été réalisées avec des parties liées :

EUR	31/12/2020	31/12/2019
Chiffre d'affaires réalisé avec les sociétés mises en équivalence	66.042.176,08	72.285.674,46
Créances nettes sur les sociétés mises en équivalence	12.723.417,48	32.948.690,47
Créances nettes sur les pouvoirs publics	974.554.346,91	1.163.364.376,66
Dettes sur les sociétés mises en équivalence	24.664.301,17	27.427.091,13

Les créances sur les pouvoirs publics concernent presque exclusivement la SNCB et sont détaillées dans la note 9. Créances commerciales et autres débiteurs.

## 5. Relations avec les principaux dirigeants

Les administrateurs et les membres du Comité de Direction de la SNCB sont considérés comme les principaux dirigeants du Groupe SNCB.

Le montant total des rémunérations aux administrateurs et aux membres du Comité de Direction s'élevait à 1.505.268,34 EUR en 2020 et à 1.433.333,04 EUR en 2019. Ils n'ont pas reçu de prêts ou d'avances de la part de la SNCB. Pour la liste des administrateurs, nous faisons référence aux Informations générales.

Ces montants totaux de rémunération des principaux dirigeants comprennent les éléments suivants :

- avantages à court terme : salaire annuel (base et variable) ainsi que les autres avantages salariaux à court terme comme l'assurance médicale, l'usage privé de la voiture de société, ... ainsi que les contributions payées à la sécurité sociale sur ces avantages ;
- indemnités de cessation d'emploi;

- avantages postérieurs à l'emploi : primes d'assurances payées par la SNCB. Les primes couvrent essentiellement un plan de pension complémentaire ;
- indemnités de rupture éventuelles.

La rémunération des principaux dirigeants se ventile comme suit :

EUR	31/12/2020	31/12/2019
Salaires et autres avantages à court terme	1.445.682,79	1.386.441,93
Avantages postérieurs à l'emploi	59.585,55	46.891,11
<b>Total</b>	<b>1.505.268,34</b>	<b>1.433.333,04</b>

Aucun prêt n'a été consenti aux principaux dirigeants.

## Note 36 - Honoraires du commissaire

Le Groupe SNCB a comptabilisé en 2020 (2019) un montant de 495.198,00 EUR (486.705,00 EUR) relatif aux honoraires des réviseurs d'entreprise du Groupe dans le cadre de leurs mandats de commissaire et un montant de 9.200 EUR (24.251 EUR) relatif à des missions non-audit prestées par les commissaires.

	31/12/2020		31/12/2019	
	Commissaire	Réseau du commissaire	Commissaire	Réseau du commissaire
Missions d'attestations	495.198,00		486.705,00	
Missions de conseils fiscaux			1.951,00	
Autres missions	9.200,00		22.300,00	
<b>Total</b>	<b>504.398,00</b>	<b>0,00</b>	<b>510.956,00</b>	<b>0,00</b>

## Note 37 - Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif impactant les états financiers du Groupe SNCB n'a été observé après la date de clôture au 31 décembre 2020.

# **3. Rapport du collège des commissaires sur les comptes consolidés**

## **Rapport des réviseurs d'entreprises membres du Collège des commissaires (ci-après « le Collège des commissaires ») à l'assemblée générale de la société SNCB SA de Droit Public sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2020**

Dans le cadre du contrôle légal des comptes consolidés de SNCB SA de Droit Public (la « Société ») et de ses filiales (conjointement « le Groupe »), nous vous présentons notre rapport du Collège des commissaires. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 29 mai 2020, conformément à la proposition de l'organe de gestion émise sur recommandation du comité d'audit. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2022. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes consolidés de SNCB SA de Droit Public durant quatre exercices consécutifs.

### **Rapport sur l'audit des comptes consolidés**

#### ***Opinion sans réserve***

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, établis conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique. Ces comptes consolidés comprennent l'état de la situation financière consolidé au 31 décembre 2020, l'état consolidé du résultat net et des autres éléments du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et un tableau consolidé des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date, ainsi que des annexes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives. Le total de l'état de la situation financière consolidé s'élève à 11.908.056.414 EUR et l'état consolidé du résultat net se solde par une perte de l'exercice de 200.477.165 EUR.

À notre avis, ces comptes consolidés donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du Groupe au 31 décembre 2020, ainsi que de ses résultats consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

#### ***Fondement de l'opinion sans réserve***

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit approuvées par l'IAASB et applicables à la présente clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du Collège des commissaires relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui

KPMG Réviseurs d'Entreprises BV/SRL / TVA BE 0419.122.548 RPM Bruxelles  
IBAN : BE 62 4377 5152 9261  
BIC : KREDBEBB

Maatschappelijke zetel: Luchthaven Brussel Nationaal 1K - 1930 Zaventem - België  
KPMG Réviseurs d'Entreprises BV/SRL and a member firm of the KPMG network of independent member firms affiliated with KPMG International Cooperative ("KPMG International"), a Swiss entity.

BDO Bedrijfsrevisoren CVBA / TVA BE 0419.122.548 RPM Bruxelles  
IBAN : BE 62 4377 5152 9261  
BIC : KREDBEBB

Maatschappelijke zetel: Da Vincilaan 9 Box E.6 - Elsinore Building - 1930 Zaventem - België  
BDO Bedrijfsrevisoren CVBA, a coöperative company with limited liability, is a member of BDO International Limited, a UK company limited by guarantee, and forms part of the international BDO network of independent member firms.  
BDO is the brand name for the BDO network and for each of the BDO Member Firms.

s'appliquent à l'audit des comptes consolidés en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### ***Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes consolidés***

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés donnant une image fidèle conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre le Groupe en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

### ***Responsabilités du Collège des commissaires relatives à l'audit des comptes consolidés***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du Collège des commissaires contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes consolidés en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes consolidés ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future du Groupe ni quant à l'efficacité ou l'efficacit  avec laquelle l'organe d'administration a men  ou m nera les affaires du Groupe. Nos responsabilit s relatives   l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuit  d'exploitation sont d crites ci-apr s.

Dans le cadre d'un audit r alis  conform ment aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exer ons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et  valuons les risques que les comptes consolid s comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou r sultent d'erreurs, d finissons et mettons en  uvre des proc dures d'audit en r ponse   ces risques, et recueillons des  l ments probants suffisants et appropri s pour fonder notre opinion. Le risque de non-d tection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus  lev  que celui d'une anomalie significative r sultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses d clarations ou le contournement du contr le interne;

- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire le Groupe à cesser son exploitation;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes consolidés et évaluons si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle;
- nous recueillons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou activités du Groupe pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit au niveau du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons au comité d'audit notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Nous fournissons également au comité d'audit une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles déontologiques pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les éventuelles mesures de sauvegarde y relatives.

## Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

### **Responsabilités de l'organe d'administration**

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion sur les comptes consolidés.

### **Responsabilités du Collège des commissaires**

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion sur les comptes consolidés ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

### **Aspects relatifs au rapport de gestion sur les comptes consolidés**

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion sur les comptes consolidés, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes consolidés pour le même exercice et a été établi conformément à l'article 3:32 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion sur les comptes consolidés comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

### **Mentions relatives à l'indépendance**

- Nos cabinets de révision et nos réseaux n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes consolidés et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis du Groupe au cours de notre mandat.
- Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal visées à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont correctement été valorisés et ventilés dans les annexes des comptes consolidés.

Bruxelles, le 10 mai 2021

### **Le Collège des commissaires**

KPMG Réviseurs d'Entreprises  
représentée par

Patrick De Schutter  
Réviseur d'Entreprises

BDO Réviseurs d'Entreprises  
représentée par



Felix Fank  
Réviseur d'Entreprises